

# BIBLIOGRAPHIE CATHOLIQUE,

REVUE CRITIQUE

des Ouvrages de Religion, de Philosophie, d'Histoire, de Littérature, d'Éducation, etc.,

*Destinée*

AUX ECCLÉSIASTIQUES, AUX PÈRES ET AUX MÈRES DE FAMILLE,  
AUX CHEFS D'INSTITUTION ET DE PENSION DES DEUX SEXES,  
AUX BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES, AUX CABINETS DE LECTURE CHRÉTIENS,  
ET A TOUTES LES PERSONNES QUI VEULENT CONNAÎTRE LES BONS LIVRES  
ET S'OCCUPER DE LEUR PROPAGATION.

---

TOME VIII.

HUITIÈME ANNÉE. 1848 — 1849.

---

PARIS,

AU BUREAU DE LA BIBLIOGRAPHIE CATHOLIQUE,

RUE CASSETTE, 13.

1848.



## *Bibliothèque Saint Libère*

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2009.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

de Viviers et le rendit à sa destination primitive ; il favorisa de tout son pouvoir M<sup>me</sup> Rivier, institutrice des sœurs de la Présentation, et mérita le titre de fondateur de cette Congrégation si utile, et aujourd'hui si répandue. Pendant que le diocèse de Viviers fut réuni à celui de Mende, il eut constamment le titre de vicaire-général, et il le conserva lorsque le siège épiscopal de Viviers sortit de ses ruines en 1823. A cette époque, il contribua puissamment à aplanir les difficultés que présentait ce rétablissement. Enfin, après une vie toute consacrée à la pratique des vertus chrétiennes, au service de l'Église et à l'utilité du prochain, ce vénérable prêtre s'endormit du sommeil des justes, à l'âge de 82 ans, le 4 mai 1843. — Telle fut la vie de ce bon supérieur, dont nous ne donnons ici qu'une esquisse très-imparfaite. Il faut, pour la bien connaître, lire son histoire tout entière. Elle est écrite d'une manière intéressante ; les faits y sont bien racontés et le style en est naturel et coulant. Nous n'y avons remarqué qu'un mot qui n'est pas français, c'est celui d'*héroïcité* pour *héroïsme*. L'ouvrage est orné d'un beau portrait de M. Vernet, qui a le mérite d'être très-ressemblant, nous pouvons l'affirmer, car nous avons eu l'honneur de connaître cet homme de bien.

T.

---

## OUVRAGES

### Condamnés et défendus par la Congrégation de l'Index.

La Congrégation du Saint-Office a mis récemment à l'index les ouvrages suivants :

*Adresse au pape Pie IX, sur la nécessité d'une réforme religieuse*, par M. l'abbé C. THIONS.

*L'Eglise officielle et le Messianisme, l'Eglise et le Messie*, par M. ADAM MICKIEWICZ.

On a annoncé depuis lors, et nous répétons avec bonheur, que M. Adam Mickiewicz a reconnu ses erreurs et s'est réconcilié avec l'Eglise pendant son séjour à Rome.

*Allemagne et Italie, philosophie et poésie*, par M. EDGARD QUINET.

*Le Déluge, considérations géologiques et historiques sur les derniers cataclysmes du globe*, par FRÉDÉRIC KLÉE.

*L'Eglise ou l'Etat*, par F. GÉNIN.

*Flotm, ou les Dieux de Moïse*, par M. P. LACOUR.

---

ces visites, les pensées et les paroles de consolation à suggérer à ceux qu'on assiste, les instructions qu'on doit leur donner, les prières qu'on peut faire pour eux ; on propose pour modèles l'exemple des saints et des Sociétés charitables. Dut-on trouver le style parfois un peu lâche et incorrect, on ne remarquera pas moins dans ce volume l'esprit d'une charité tout évangélique, d'excellents avis donnés avec une onction naïve et persuasive. C'est un précieux Manuel ; nous le recommandons aux ecclésiastiques, aux membres des Sociétés instituées pour la visite des pauvres et des affligés, aux pieuses femmes qui, dans le monde ou par une vocation sainte, se vouent aux œuvres de miséricorde. Dans l'intérêt de ces dernières, nous aurions souhaité que quelques prières, données seulement en latin, eussent été aussi reproduites en français.

**38. COURS DE PÉDAGOGIE**, ou *Principes d'éducation publique, à l'usage des élèves des Écoles normales et des instituteurs primaires*, par M. Ambroise RENDU, fils. — 1 vol. in-12 de iv-232 pages, chez Langlois et Leclercq ; — prix : 1 fr. 40 c.

Tout le monde convient des difficultés que présente l'art de l'éducation et de l'enseignement ; néanmoins nous n'avons en France que bien peu de livres sur cet important sujet. M. Ambroise Rendu fils, pour remplir un vide aussi fâcheux, a eu l'idée de réunir dans un ouvrage concis et méthodique ce que renferment de plus important les nombreux travaux publiés en Allemagne, en Suisse et en Angleterre ; il a également mis à profit des matériaux précieux qui existaient en France dans divers recueils, mais qui, pour devenir vraiment utiles, avaient besoin d'être coordonnés. Son travail, très-largement conçu, bien que dans des limites assez resserrées, et exécuté à un point de vue éminemment moral et chrétien, nous semble remplir parfaitement son objet et être destiné à rendre de véritables services. L'auteur s'est bien gardé de négliger, comme on le fait trop souvent, l'éducation proprement dite, et de la considérer comme un simple accessoire de l'enseignement ; il lui a consacré une partie spéciale, qui forme plus de la première moitié de son livre. La plupart des détails que contient cette première partie s'appliquent à l'éducation particulière aussi bien qu'à l'éducation collective, et seront lus avec autant de fruit que d'intérêt par les pères et par les mères de famille. Il en est de même de quelques-uns des

chapitres de la seconde partie, consacrée à l'enseignement proprement dit. Nous aurions désiré seulement que, pour relever sans doute l'instituteur à ses propres yeux, M. Rendu n'exagérât pas l'importance incontestable de ses fonctions, jusqu'à en faire « le conseil de la commune, » celui à qui chacun demande des lumières, à qui chaque ignorant a « recours (p. 5). » Ceux à qui ce livre s'adresse surtout, n'ont pas besoin de pareilles considérations pour oublier trop souvent qu'il est à côté et au-dessus d'eux un autre instituteur de tous, qui doit être vraiment la lumière et le conseil de tous. C'est la seule critique dont nous croyons susceptible un livre qui, utile dans les familles, le sera surtout dans les écoles des villes et des campagnes.

- 39. DEMANDES ET RÉPONSES** sur les devoirs sociaux, par M. l'abbé GRATRY, aumônier de l'École normale. — 1 vol. grand in-32 de XII-110 pages (1848), chez Gaume frères ; — prix : 60 c.
- 40. L'EUROPE EN 1848**, ou *Considérations sur l'organisation du travail, le communisme et le christianisme*, par M. l'abbé J. GAUME, vicaire-général de Nevers. — In 8° de 79 pages (1848), chez Gaume frères ; — prix : 75 c.

Nous réunissons ici ces deux ouvrages moins parce qu'ils ont les mêmes éditeurs, et parce que l'esprit de l'un et de l'autre est excellent, que parce que leur but est le même et que les deux auteurs ont envisagé leur sujet du même point de vue, et sont arrivés à peu près à la même conclusion.

M. l'abbé Gratry a fait un véritable catéchisme social, en adoptant la forme qu'indique son titre. — Il expose avec une exactitude, une précision et une clarté parfaites les devoirs des hommes envers la société, la patrie, la famille ; il indique avec justesse en quoi doit consister le progrès social, et il flétrit avec énergie les crimes qui s'opposent à sa marche. — Une critique méritée de l'esprit trop souvent mensonger du journalisme, la condamnation de la révolte armée, la réfutation des théories communistes qui tendent à nous ramener à l'état sauvage, d'excellents conseils à ceux qui possèdent et qui doivent être *les administrateurs des biens des pauvres*, voilà une partie de ce qu'on trouve exposé avec beaucoup d'esprit et de bon sens dans ce petit livre. — On s'est trop adressé, jusqu'ici, aux intérêts matériels. C'est en excitant la passion du bien-être physique qu'on a soulevé de si sauvages instincts ; c'est en donnant pour unique but à la vie humaine la jouissance des biens de ce monde,

qu'on a fait naître cette guerre impie dont tout autour de nous garde la trace, les âmes aussi bien que les murs en ruines. Ceux même que le désir de la conciliation et de la paix animaient, parlaient encore aux ouvriers le langage de leur intérêt. M. l'abbé Gratry fait entendre une parole plus haute, plus noble, plus digne de toucher des hommes, le langage de la charité et de l'Évangile. Il ne voit que dans la religion, dans l'union de tous les hommes sous la loi divine, le remède aux maux dont nous gémissons. « On ne peut rien, dit-il en terminant, on ne » peut rien pour le progrès contre l'Église catholique ou sans elle : » pour élever de siècle en siècle et d'âge en âge la société locale et » temporaire, il faut tendre la main à l'éternelle et universelle société, » qui n'est pas un autre peuple dans chaque peuple... mais qui est l'en- » semble et la communauté de tous les bons, le vrai peuple souverain » du globe, dont la voix est la voix de Dieu (p. 110). »

La conclusion de M. l'abbé Gaume est plus positive et plus pratique. Comme M. l'abbé Gratry, et avec autant de netteté dans les aperçus, il examine les maux présents ; il en trouve l'origine dans la violation des deux lois que le christianisme a données pour base aux sociétés modernes, la loi de la liberté et la loi de la charité. Il expose les atteintes portées à ces deux lois tant en France que dans les autres contrées de l'Europe, et il cherche le remède aux désordres nés de ces infractions ; en présence du flot de la misère publique qui monte sans cesse, des prédications du socialisme et du communisme qui pervertissent les esprits, et de ce problème si difficile de l'organisation du travail, on ne trouve d'abord que des palliatifs dans tous les moyens humains ; le christianisme seul offre le véritable remède, car il réalise ce qu'ont de légitime et de vrai dans leurs prétentions des théories qu'on a exagérées jusqu'à l'absurde : il consacre le droit, la liberté d'association et de participation aux richesses morales et matérielles ; donc, retour aux préceptes du christianisme, et, pour les bien connaître afin de les bien pratiquer, repos absolu du dimanche, réunions fréquentes d'ouvriers et de personnes de toutes conditions dans un but d'instruction morale, religieuse et même scientifique, d'après le plan des Sociétés déjà si nombreuses de saint François-Xavier.

Liées entre elles par des déductions toujours logiques, entremêlées de tableaux d'une vérité frappante, de pensées philosophiques et religieuses qui élèvent l'âme et qui saisissent l'imagination, les *Considérations* de M. l'abbé Gaume, et les *Demandes et Réponses* de

M. l'abbé Gratry, s'offrent aux hommes de bien comme un excellent moyen de répandre de bons conseils et de ramener aux principes de la saine morale, de la vraie religion et même d'une sage politique. Les sentiments vraiment patriotiques dont sont animés les deux respectables auteurs, et qui ont dirigé leur plume, leur rendront favorables, dès les premiers mots, leurs lecteurs même les plus prévenus, auxquels il sera facile de confier celle de ces deux brochures qu'on jugera leur convenir le mieux. — Pour nous, nous les recommandons sans aucune restriction à toutes les personnes qui ont compris combien il importe, en ce moment surtout, de ne pas laisser les esprits s'égarer au milieu de toutes les théories étranges et subversives qui se produisent.

**41. ÉLÉMENTS D'ARCHÉOLOGIE** à l'usage des séminaires et des maisons d'éducation, par M. l'abbé CROSNIER, chanoine de Nevers. — 1 vol. in-18 de 180 pages et 12 planches (1845), chez Mame et C<sup>ie</sup>, à Tours, chez Poussielgue-Rusand et chez Delarue, à Paris; — prix : 1 fr. 25 cent.

Les merveilleux monuments de la foi de nos pères ne sont plus, grâce à Dieu, des objets d'indifférence ou de mépris. On les admire, on les étudie, on s'attache à les imiter, on n'épargne rien pour réparer les outrages que leur ont fait subir ou le temps ou les hommes. Ce mouvement, si heureux au point de vue de l'art, ne l'est pas moins comme symptôme de celui qui s'opère dans les idées. « Le feu sacré, dit l'auteur de ces notions élémentaires, n'est pas éteint dans le cœur d'un peuple qui sait comprendre les œuvres de la foi. » Le clergé, à qui il appartient surtout de seconder et de diriger ce mouvement, a besoin d'ouvrages qui l'aident lui-même dans ses études sur les monuments de l'art catholique. Il existe déjà des travaux d'un grand mérite exécutés dans ce but. Celui-ci se distingue par sa brièveté et par son caractère tout classique; il convient particulièrement aux commençants qui désirent se préparer à la lecture de livres plus importants. On y trouve les notions les plus indispensables sur les divers ordres d'architecture, et les principaux détails historiques et techniques sur l'architecture chrétienne à ses différentes époques. Les exemples que l'auteur cite sont presque toujours pris dans la zone centrale de la France, spécialement dans le Nivernais et dans la Touraine; l'ouvrage offre donc un intérêt particulier au clergé de ces contrées, sans leur être cependant spécialement destiné.

humain, et n'hésite pas à y reconnaître le cachet du *surnaturel* (p. 25). — Écrite avec une remarquable pureté, toute empreinte de sentiments religieux qui ne surprendront pas ceux qui connaissent le respectable auteur, mais qui les édifieront, cette relation n'a pas besoin de notre éloge pour être lue avec avidité et précieusement conservée comme un triste et glorieux souvenir des jours néfastes que nous avons traversés, et dont Dieu veuille ne pas permettre le retour !

**55. NOTICE SUR NOTRE-DAME-DES-ANGES** et *l'Indulgence de la Portioncule*, précédée d'une *Instruction sur les Indulgences*, suivie d'un Appendice et de Prières, avec un double plan de Notre-Dame-des-Anges, par M. l'abbé A.-L. SEBAUX, chanoine honoraire du Mans. — 1 vol. in-32 de 322 pages (1848), chez Gallienne, au Mans, chez Jacques Lecoffre et C<sup>ie</sup>, et chez Sagnier et Bray, à Paris; — prix : 1 fr.

La chapelle de Sainte-Marie-des-Anges, dans l'Ombrie, appelée aussi de la *Portioncule*, à cause de ses étroites proportions, dut son origine à de pieux ermites venus de la Palestine en Italie, et fut enrichie par eux de précieuses reliques qui lui attirèrent la vénération et le concours des fidèles. Les Bénédictins de Monte-Subario, devenus plus tard possesseurs de cette chapelle, la cédèrent à saint François d'Assise, et elle devint le berceau de son Ordre. C'est là que cet illustre saint eut une apparition de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère, qui accordèrent à sa prière une indulgence plénière à ceux qui visiteraient ce sanctuaire à partir des vêpres du premier jour d'Août jusqu'aux vêpres du jour suivant. Telle est l'origine de l'indulgence célèbre dite *de la Portioncule*. Elle fut étendue par les souverains Pontifes à d'autres jours et à d'autres églises. Parmi ces églises on comptait, avant la Révolution, celle du couvent des Cordeliers, à Laval ; mais depuis la Révolution, cette église, devenue l'église paroissiale de Notre-Dame, avait perdu ce précieux privilège. Il vient de lui être rendu par un rescrit de N. S. P. le Pape Pie IX, en date du 1<sup>er</sup> avril 1848. C'est à cette occasion que M. l'abbé Sebaux a publié la notice dont nous parlons, et où l'on trouve, autant que son cadre le lui a permis, des détails exacts sur la chapelle et l'indulgence de la Portioncule, et sur l'extension de celle-ci. Le privilège de cette indulgence vient aussi d'être accordé tout récemment à l'église Notre-Dame-des-Victoires, à Paris. Cette circonstance donne un plus grand intérêt et une utilité plus générale à la Notice de M. l'abbé Sebaux ; nous aurions voulu pouvoir appeler plus tôt sur elle l'attention des personnes pieuses.

**56. OUVRIERS ET BOURGEOIS.** — *L'ordre et le désordre. — Du pain ou la misère*, par M. J.-P. SCHMIT. — In-18 de 16 pages (1848), chez l'auteur, rue Vaugirard, 35; — prix : 5 cent.

M. Schmit poursuit son œuvre de moralisation des classes ouvrières, et nous l'en félicitons. Ses premiers opuscules (V. notre tome VII, pages 395 et 446) ont fait beaucoup de bien ; celui-ci ne sera pas sans fruit. Il n'y a que la vérité qui puisse remédier aux misères sociales ; toutes les inventions, toutes les théories décevantes qui n'empruntent leur prestige souvent fatal qu'au mensonge, à l'égoïsme et à la perversité, loin de guérir les blessures sur lesquelles nous gémissons, ne font que les élargir et les irriter. Depuis soixante ans surtout, ouvriers et bourgeois, grands et petits, nous avons été bercés de folles théories sociales et économiques, qui avaient pour but d'amener sur la terre le bien-être, la jouissance, en dehors du devoir et de la pensée de Dieu. M. Schmit vient porter, sur les calamités que ces théories ont engendrées, le flambeau de ses observations parfaitement justes et pratiques. L'honnêteté rend éloquent ; le peuple comprend et bénit cette loyauté et ce courage que le socialisme et le communisme ont en vain cherché à retenir muet. Puisqu'il est malheureusement trop vrai que la *misère* est à l'ordre du jour par suite de tant d'actes criminels, de tant de prédications funestes, écoutons et faisons retentir autour de nous la voix d'un honnête homme, donnant sans emphase et tout naturellement son avis sur les moyens pratiques de paralyser la crise qui nous menace tous. Sous une forme simple et presque familière, M. Schmit expose les vues les plus droites et les plus propres, selon nous, à éclairer la classe ouvrière sur ses véritables intérêts. Le prix modique de ces quelques pages permet de les propager et de multiplier ainsi le bien qu'elles doivent produire.

**57. PIE IX, PONTIFE ET SOUVERAIN**, par M. BALMÈS, prêtre espagnol. — In-8° de 116 pages (1848), chez Jacques Lecoq et Cie ; — prix : 1 fr. 60 cent.

Pendant que nous lisions ces considérations qui nous frappaient par la justesse des vues et la profondeur des aperçus, une triste nouvelle nous est parvenue : M. l'abbé Balmès, à peine âgé de 38 ans, et déjà connu par ses écrits et par les services rendus à l'Eglise et à l'Espagne religieuse, vient d'être enlevé, par une maladie douloureuse, à sa pa-

trie et à ses amis attristés. Ceux qui connaissent les autres ouvrages de ce publiciste (*du Catholicisme comparé au Protestantisme, de la Philosophie fondamentale, etc.*), retrouveront ici toutes les qualités qui l'ont rendu célèbre, et verront qu'il s'est maintenu à la hauteur à laquelle l'opinion l'a élevé dans la république des lettres. — Politique et religieux tout ensemble, son travail sur Pie IX examine avec une rare sagacité, et expose avec une clarté parfaite, l'état des choses et des esprits au moment de la mort de Grégoire XVI et de l'élection de son successeur providentiel; il étudie à la fois l'homme et le pontife, les questions si graves de l'indépendance de l'Italie, des relations du gouvernement pontifical avec les hautes puissances, des réformes politiques et administratives pouvant dégénérer en révolution, les difficultés intérieures et extérieures, et il termine par un appel au calme, à la confiance, à l'union de tous les cœurs dans une prière commune pour l'œuvre féconde de Pie IX. — Bien que divers passages aient un rapport tout spécial avec l'Espagne, cet opuscule offrira de l'intérêt à tous les lecteurs qui s'occupent de l'état actuel de l'Italie, et qui n'envisagent pas sans crainte la position dans laquelle se trouve le chef de l'Eglise. — Nous ne savons si le traducteur n'est pas lui-même espagnol, mais nous sommes tentés de le croire quand nous lisons *magnitude* pour grandeur, *désabusement* pour désillusion (p. 16), *thésauriser la piété* (p. 19), et plusieurs phrases qui ne sont pas d'une construction rigoureusement exacte. Sous ce rapport la traduction laisse quelque chose à désirer. Nous n'attribuons qu'à une faute d'impression la date de 1847 donnée à la première allocution de Pie IX; elle est du 27 juillet 1846.

**58. STATISTIQUE DE L'AGRICULTURE DE LA FRANCE**, comprenant la statistique des céréales, de la vigne, des cultures diverses, des pâturages, des bois et forêts, et des animaux domestiques, avec leur production actuelle comparée à celle des temps anciens et des principaux pays de l'Europe, par M. Alex. MOREAU DE JONNÈS. — 1 vol. in-8 de viii-327 pages (1848), chez Guillaumin; — prix : 8 fr.

Au moment où toutes les carrières semblent se fermer, et celle de l'agriculture, trop longtemps abandonnée, appeler à elle les intelligences et les bras, nous choisirons les principaux ouvrages qui l'ont pour objet, et nous en entretiendrons quelquefois nos lecteurs, pour lesquels, dans les circonstances présentes surtout, ils auront un véritable inté-

rét. — Le travail statistique de M. Moreau de Jonnés est destiné à faciliter l'étude de l'agriculture en France, sous les rapports économiques, et à répandre de nouvelles et utiles lumières sur cette question, une des plus grandes des temps modernes. C'est l'analyse raisonnée de la partie de la statistique générale et officielle qui traite de notre agriculture : elle offre, sous une forme méthodique et sommaire, l'ensemble des résultats de l'ouvrage original, qui en exprime les détails uniquement par des chiffres, dans des tableaux formant 4 vol. in-4°; elle résume les faits numériques de cette vaste et difficile investigation, et la rend plus accessible aux recherches des hommes d'Etat, des savants, et de toutes les personnes instruites qui s'occupent de ces vastes problèmes en hommes de théorie et de pratique; elle compare notre agriculture à celle des temps antérieurs, depuis Louis XIV, et elle mesure les immenses progrès de la société nouvelle, montrant comment ils se sont accrus pendant les dernières années, par les prospérités de la paix. — Mais avant de faire connaître par des termes numériques, officiels et certains, l'agriculture de la France, l'auteur a succinctement exposé : 1° l'historique des tentatives faites autrefois pour en exécuter la statistique; 2° le programme dressé pour poser les bases de l'entreprise actuelle; 3° les moyens d'exécution dont on s'est servi, sous l'autorité du gouvernement, pour en obtenir le succès.

Les premiers essais sur la statistique agricole de la France remontent, comme tous les autres travaux sur l'économie sociale, au règne de Louis XIV. Ils ne datent même que des dernières années du xvii<sup>e</sup> siècle. Ce fut seulement en 1698, que le grand roi prescrivit, pour la première fois, aux intendants des généralités du royaume, de recueillir les matériaux d'une statistique générale. Après avoir constaté que les notions acquises alors étaient trop peu nombreuses et trop peu complètes pour avoir aucune utilité, M. Moreau de Jonnés apprécie les travaux de Vauban sous Louis XIV, de Mirabeau et de de Beausobre sous Louis XV, de Grivel, de Tolosan, d'Arthur Young, de Lavoisier sous Louis XVI; il signale pour mémoire ceux de Durancel, de Delai d'Agier et d'Arnould; puis, continuant son résumé historique, il passe de M. de Montalivet à MM. Chaptal et Hennet, et, arrivé assez rapidement à l'établissement de la statistique générale de la France, en 1833, 1835 et 1836, il expose le plan de ce grand travail, il en indique la méthode, il signale les principales difficultés qu'il rencontra dans son exécution, afin qu'on sache mieux

but s'est proposé M. le vicomte d'Arlincourt : prouver qu'au milieu des calamités politiques et sociales nées des deux révolutions qui ont tout changé en France à dix-huit ans d'intervalle, la Providence ne nous a pas oubliés. On lira avec intérêt les passages qui font ressortir la fâcheuse influence des émeutes de Paris sur les destinées de la France entière (p. 13 et 42), une dissertation curieuse sur la république des États-Unis, quelques pensées justes sur les écrivains *dont chaque parole est un coup de pioche contre le mur social* (p. 40), et des détails intéressants sur celui dont il a dit qu'il pourra être plus tard *un refuge*. — L'auteur s'est plu à reproduire un certain nombre de passages de ses précédents écrits politiques (*les Écorcheurs, le Brasseur-Roi, Double Règne*), dans lesquels il a prédit les événements actuels. Puisse-t-il être aussi bon prophète de l'avenir, et puissent les jours de paix et de concorde qu'il entrevoit se lever bientôt sur nos têtes ! — On rencontre çà et là quelques traces de l'ancienne manière de l'auteur ; il ne recule pas toujours devant le néologisme quand il y trouve l'expression exacte de sa pensée ; mais, en général, son style est exempt de recherche et ne dénote qu'un peu d'affectation. — Nous avons à peine besoin d'ajouter que ses lecteurs ne doivent être que des personnes instruites, dont le jugement soit droit, et qui n'aient pas, de parti pris, une opinion diamétralement opposée à la sienne.

**66. FABLIER DES ÉCOLES (LE)**, ou *Choix de fables des fabulistes français, avec une explication morale et des notes destinées à en rendre la lecture plus facile et plus utile aux enfants*, par M. PORCHAT, professeur de littérature. — 1<sup>re</sup> partie : *Choix de fables de La Fontaine*. — 1 vol. in-32 de 132 pages (1848), chez Dezobry, E. Magdeleine et C<sup>ie</sup> ; — prix : 60 cent.

Un des vices les plus graves de l'enseignement actuel, est le peu de soin qu'apportent les maîtres à exciter chez les enfants le désir de se rendre compte des faits par le raisonnement. De cette fâcheuse et incontestable imperfection, il résulte que les enfants apprennent des mots, que ces mots sont bientôt oubliés, et que, plus avancés en âge, ils éprouvent mille difficultés à saisir les choses qui exigent un peu de réflexion. Frappé des dangers de cette méthode, et convaincu que de la première direction imprimée à l'intelligence d'un enfant dépend tout son avenir intellectuel, M. Porchat a eu l'heureuse idée de publier un choix des fables de La Fontaine avec de raisonnements, pour ainsi

dire, tout faits. Nous avons lu ce petit livre avec intérêt, charmés du soin qu'a apporté l'auteur à ne rien omettre, à faire ressortir toutes les conséquences morales que ces fables comportent, à en expliquer tous les termes avec une grande netteté et avec cette simplicité indispensable quand on s'adresse à l'enfance. Nous engageons les mères de famille et les instituteurs à adopter ce petit recueil ; leur peine sera bien diminuée, car il suffira qu'ils habituent l'enfant à lire toutes les notes et à en rendre compte. — Nous ferons part à nos lecteurs de la suite qui sera sans doute donnée à cette utile publication.

**67. HISTOIRE UNIVERSELLE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE**, par l'abbé ROUBACHER, docteur en théologie de l'Université catholique de Louvain, professeur au séminaire de Nancy, etc. — Tomes xxv et xxvi ; 2 vol. de 628 et 619 pages (1847), chez Gaume frères ; — prix : 6 fr. le volume.

Jusqu'à ce jour nous avons réuni trois volumes dans chacun de nos examens ; mais notre lecture des tomes xxv et xxvi étant terminée depuis longtemps, et le volume xxvii ayant tardé à paraître, nous nous sommes décidés à mettre par écrit nos réflexions sur cette partie de l'ouvrage, dans la crainte de perdre, par une plus longue attente, la suite de nos souvenirs.

Il n'entre pas dans notre intention de revenir sur des observations déjà plusieurs fois renouvelées, et qui n'ont apporté aucun changement à la rédaction. Nous laissons à d'autres le soin de relever les fautes de français, telles que : « Par suite d'une révolution dans le Chicugen, les » missionnaires furent obligés de *s'en* retirer dans celui de Bungo (t. xxv, » p. 24) ; » — de faire remarquer les *quiproquo* semblables à celui-ci : « Il y a plusieurs maisons de retraite dans les divers diocèses de Bre- » tagne, *qui* font un bien incalculable (ib., p. 238) ; » — d'indiquer l'élégance des traductions dont nous pouvons donner ce modèle : « Si » quelqu'un détruit un de ces commandements *les moindres*, et enseigne » ainsi les hommes, il sera appelé *moindre* dans le royaume des cieux » (ib., p. 410) ; » — de signaler les mille répétitions qui se représentent à satiété (ib., p. 19 ; t. xxvi, p. 136, 382, 420, 454, etc.) ; — de noter les dissertations philosophiques, littéraires, politiques, où l'auteur fait une classe plutôt qu'il ne raconte une histoire (t. xxv, p. 333, etc.), et cela pour établir tantôt que le temporel, en tant que temporel, est soumis au spirituel ; tantôt que le pouvoir ne vient de Dieu qu'en passant par

le peuple, auquel il est permis de juger ses rois; tantôt que la doctrine qui permet de tuer les tyrans est une doctrine autorisée par d'illustres écrivains dont les ouvrages ont été approuvés par des docteurs (ib., p. 119, 120; 284-293; 341-350; t. xxvi, p. 234, 334, etc.). Critiquons-nous encore la manie des hors-d'œuvre innombrables qui surgissent sans raison, pourraient disparaître sans laisser aucun vide, et ne sont souvent qu'un flux de paroles sans résultat (t. xxv, p. 1-6; t. xxvi, p. 278; 404-408, etc.)? Feroins-nous le catalogue des expressions singulières, comme *adorer le pape* (t. xxv, p. 29, 30), *envoyer promener les rois* (ib., p. 283, 285)? Montrons-nous les tendances continuelles de l'auteur vers ses idées favorites soit du sens commun, qu'il confond avec l'évidence, et sur lequel il finit par s'expliquer de manière à dire presque comme tout le monde (t. xxvi, p. 401, 402, 407), soit de la connaissance du vrai Dieu chez tous les peuples anciens, et de l'existence perpétuelle de l'Église catholique, deux pensées dont il blâme Bossuet d'avoir méconnu la première en n'admettant pas la foi de Pharaon et de tous les rois de la Palestine (ib., p. 132, 226), et dont il prétend établir la seconde par l'autorité de Tournély, qui le condamne en assurant, comme nous le faisons tous, qu'il y a eu dans tous les temps et chez tous les peuples des fidèles appartenant à Jésus-Christ et à son Église, mais qui se garde bien de dire que cette Église a toujours été *catholique* (ib., p. 164)? Nous aurions aussi à blâmer l'ordre suivi dans plus d'un endroit (ib., p. 420, 421), ou plutôt le désordre apporté souvent dans la narration qui, empruntée à divers auteurs, ne forme pas un tout régulier, en sorte que, pour donner un seul exemple, après avoir vu mourir Louis XIV et avoir assisté aux premières années du régent, on est étonné de revenir à la mort de Fénelon, qui disparut de la scène du monde avant le grand roi (ib., p. 443); — à flétrir le ton trop leste pris à l'égard de nos évêques français qu'on appelle tout court, et en supprimant jusqu'au *de*, à la manière de 93, Harlay (ib., p. 265), Noailles (ib., p. 419), Frayssinous (ib., p. 211); — à reprendre quelques omissions ou inexactitudes, comme d'avoir cité en français, sur le cardinal Bona, un distique dont, pour l'intelligence du passage, on eût dû rapporter le texte latin (ib., p. 8); d'avoir, en parlant des lettres de Scheffmacher, dit que les six dernières étaient adressées à un des principaux magistrats de Strasbourg, au lieu de dire *au magistrat*, le magistrat de Strasbourg étant alors l'autorité publique de la ville (ib., p. 523); d'avoir donné à saint Liguori cet éloge bien mérité,

qu'il a contribué à ramener les esprits jansénistes à la modération d'une doctrine sage et pure, mais sans ajouter que, par un abus aujourd'hui trop commun, il est plus d'un jeune théologien qui n'a jamais lu ses ouvrages, et qui adopte au hasard quelque proposition plus large, en négligeant les sévères précautions qu'il demande pour fuir les occasions prochaines, et les pieux conseils qu'il donne pour propager l'habitude de la méditation et des autres exercices de piété, ce qui fait craindre que, par l'effet des contraires, l'ancien rigorisme de l'Église gallicane n'aboutisse à une scandaleuse facilité (ib., p. 87). Nous devrions enfin dire que l'auteur a manqué, selon nous, de justesse dans l'appréciation de la discussion entre M. de Rancé et Mabillon sur le travail des mains dans les cloîtres, où il semble condamner les Ordres savants, qui ne rendent pas moins de services à l'Église que les Ordres voués uniquement à la prière (ib., p. 470, 471). Ces deux grands hommes avaient raison tous deux au point de vue où ils se plaçaient. Voulez-vous faire des hommes morts au monde et appliqués à leur seule perfection ? laissez l'étude de côté et vivez dans l'oubli de toutes les œuvres du monde. Voulez-vous défendre la religion par des hommes de lettres et de piété tout ensemble ? joignez à la prière l'étude non-seulement religieuse, mais encore profane ; les dangers seront plus grands, mais le bien opéré sera proportionné à la grandeur des périls.

Mais laissons ces fautes habituelles, auxquelles on doit s'attendre quand on est accoutumé à la lecture des pages de l'auteur, et jetons un coup-d'œil sur quelques questions où le sentiment qu'il adopte aura quelquefois notre approbation, et plus souvent notre blâme.

1<sup>o</sup> *Les Jésuites.* M. l'abbé Rohrbacher se prononce ordinairement en leur faveur, et reconnaît avec impartialité, nous dirons même avec affection, l'utilité de leurs travaux et l'éclat de leurs vertus. Et certes, il faudrait fermer les yeux à la lumière pour ne pas voir le bien qu'ils ont fait, et n'avoir point de foi pour ne pas applaudir à leurs succès. Mais à l'époque où nous sommes arrivés il se présente un cas particulier qui a fourni, non aux détracteurs de la Compagnie, mais aux hommes les mieux intentionnés, un sujet d'observation qui paraît avoir quelque chose de défavorable : c'est le défaut d'établissement d'un clergé indigène dans les missions formées par leurs soins, défaut, dit-on, qui, au moment de leur expulsion, a entraîné la ruine de la religion, regardée comme européenne et non implantée dans le sol par l'érection d'évêchés et de paroisses confiés à des prêtres originaires du pays. Les missionnaires

ont répondu pour se justifier qu'il n'était pas facile d'improviser ainsi un clergé nouveau, qu'il fallait d'abord répandre l'instruction, qu'on s'était souvent occupé de cette grave question, qu'un grand nombre de prêtres indigènes avaient été ordonnés, et qu'ainsi le reproche adressé à leur méthode n'avait rien de réel et de concluant. Les partisans du clergé indigène ne se sont pas tenus pour battus par cette réponse qu'ils ont trouvée trop évasive. De longues années écoulées au Japon avaient suffi, disaient-ils, pour établir les études ; les généreux confesseurs et martyrs de cette contrée montraient par leur intrépidité qu'ils étaient aussi capables de l'apostolat que les Irénée et les Ambroise dans les premiers siècles du christianisme ; des prêtres indigènes furent, il est vrai, ordonnés, mais toujours pour appartenir à la Compagnie, et non pour devenir indépendants d'elle sous la conduite d'évêques étrangers à son gouvernement ; ainsi tout se rapportant à la Société, la Société une fois expulsée, la religion tombait avec elle. Dans ce conflit d'opinions, M. l'abbé Rorhbacher a pris celle qui, sans inculper en rien les intentions des jésuites, désapprouve cependant leur manière d'agir dans cette occasion (t. xxv, p. 33, 35, 58). A-t-il eu tort ? a-t-il eu raison ? ce n'est point à nous à porter un jugement dans une circonstance si importante. Nous nous contenterons seulement de remarquer que le pape Grégoire XVI a, dans une publication solennelle, engagé fortement les missionnaires occupés dans les terres étrangères, à former un clergé indigène qui puisse faire de ces contrées civilisées par la religion des portions régulières de l'Église, capables de se suffire à elles-mêmes et de se conduire par ceux de ses enfants que Dieu appellerait à ce ministère.

— Mais nous ne craignons pas de nous prononcer fortement contre la manière dont, en faisant l'éloge des jésuites de Belgique, M. l'abbé Rorhbacher traite les jésuites français. A propos des fautes que l'on peut justement reprocher aux PP. Pétau, Hardouin et Berruyer, il ose dire que « tout cela décèle chez les jésuites français un esprit différent de celui » de leur saint fondateur... Ils servent la cause de l'hérésie, trahissent » celle de l'Église, et aident la France à descendre vers un abîme d'où » elle ne sera tirée que par la plus terrible des révolutions (t. xxvi, » p. 111, 112). » Ainsi, qui le croirait ? ce sont les jésuites qui ont amené la Révolution en trahissant la cause de l'Église ! M. Rorhbacher y a-t-il pensé ? Aurait-il conservé quelque souvenir que les jésuites français ont été d'ardents antagonistes de la doctrine qui a séduit les années de sa jeunesse ?

Cependant, il est une occasion où les jésuites vont de nouveau avoir son approbation, et quelle est cette occasion? c'est l'affaire des cérémonies chinoises. Chose étonnante! M. l'abbé Rorlbacher sait que Rome a désapprouvé d'abord, puis fini par condamner l'usage de ces cérémonies superstitieuses dont les Pères de la Compagnie avaient cru, par le désir de procurer le salut des âmes, pouvoir tolérer la pratique; il le sait si bien qu'il le dit et le raconte lui-même; cependant les jésuites ont eu raison et ont fait comme saint Paul, comme les Apôtres, comme Jésus-Christ, qui n'a pas éteint la mèche qui fume encore; les Pères dominicains et autres ont eu tort de ne pas les imiter. Et savez-vous pourquoi l'auteur si dévoué au saint Siège, si chaleureux défenseur des droits de l'Église romaine, a tout d'un coup fléchi en faveur de ceux à qui l'on peut reprocher de n'avoir pas su se résigner assez promptement aux décisions pontificales? Ecoutez, en voici la raison: « Nous avons vu dans le » vingtième livre de cette Histoire que les anciens sages de la Chine » avaient sur Dieu et sur la venue d'un Rédempteur des notions pour » le moins aussi belles que les sages de la Grèce et de Rome... Le culte » rendu aux esprits et aux ancêtres, quelles qu'en fussent les cérémonies » extérieures, se rendait toujours au Chang-li ou souverain Seigneur » (ib., p. 594). » Ainsi, vous l'entendez, les Chinois n'étaient pas plus idolâtres que les Grecs et les Romains, qui apparemment ne l'étaient pas non plus; le culte idolâtrique des Romains et des Grecs ne l'était qu'en apparence, comme celui des Chinois, et tout, chez les uns et chez les autres, se rapportait au Dieu unique et véritable. Ils avaient tous également de belles notions sur Dieu et le Rédempteur; ainsi dominicains et jésuites auraient pu laisser en paix ces peuples que les sages avaient su si bien éclairer. A quelles aberrations ne peut pas entraîner un système, quand il a pris racine dans un esprit même éclairé, nous dirons presque surtout dans un esprit que trop de lumière a moins éclairé qu'ébloui!

A.-B.-C.

(*La fin au prochain numéro.*)

**68. HISTOIRE DE JEANNE DE VALOIS**, reine de France, par M. PIERQUIN DE GEMBOUX, inspecteur de l'académie de Bourges. — 1 vol. in-12 de 423 pages (1842), chez Périsse frères; — prix : 2 fr.

Déjà (tome vi, p. 318), nous avons rendu compte d'une édition in-4° de cette Histoire, et nous avons critiqué avec quelque sévérité le plan, les vues générales et les réflexions de l'auteur, cherchant ainsi à pré-

besoin d'ajouter qu'histoire ou roman, tout est à l'éloge de la jeune et courageuse Garde mobile. — L'état nominatif des officiers de chaque bataillon, et la liste complète des morts et des blessés, victimes dans les journées de juin, sont peut-être les seules pages bien authentiques et bien incontestables que l'on y puisse lire sans craindre de prendre la fable pour la vérité. L'auteur a travaillé avec tant de rapidité, qu'il n'a songé à parler du général Duvivier, habile organisateur de ces vaillants bataillons, qu'au moment où il a eu à mentionner sa mort. — Son style, emphatique et prétentieux outre mesure, fatigue par ses apostrophes fréquentes et son allure beaucoup trop solennelle. — Singulier ouvrage, qui intéresse malgré ses défauts, où l'on trouve un peu de tout : du bon, du médiocre, du mauvais, que nous ne pouvons ni recommander ni condamner, mais que nous voudrions autoriser seulement pour ceux dont l'intelligence saura y distinguer ce qu'ils peuvent admettre et ce qu'ils doivent rejeter.

**94. HISTOIRE UNIVERSELLE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE**, par l'abbé RORNBACHER, docteur en théologie de l'Université catholique de Louvain, professeur au séminaire de Nancy, etc. — Tomes xxv et xxvi; 2 vol. de 628 et 619 pages (1847), chez Gaume frères; — prix : 6 fr. le volume.

(SUITE ET FIN <sup>1</sup>.)

2<sup>o</sup> *Les quatre Articles et Bossuet.* — Nous commencerons par déclarer que nous ne sommes pas plus gallicans que M. l'abbé Rornbacher; les quatre Articles, doctrine isolée, que la France a voulu tenir seule contre toute l'Eglise, ne sauraient nous plaire; nous ne saurions nous empêcher de blâmer Bossuet d'avoir jeté dans l'Eglise ces opinions fâcheuses, qui seront longtemps encore, toujours peut-être, pour notre France, un des plus grands obstacles au développement entier de l'esprit catholique. Nous aimons à croire avec tous les fidèles étrangers, si l'on peut appeler étrangers nos frères dans la foi, que le Pape, parlant du haut de sa chaire suprême, est infaillible; que sans lui un concile n'est qu'un corps sans tête; que les canons ne lient pas son pouvoir, mais que son pouvoir s'étend sur les canons, au-dessus desquels il peut s'élever quand le bien de l'Eglise le demande, ainsi que l'a fait Pie VII, à l'applaudissement du monde entier, dans l'affaire

<sup>1</sup> Voir page 121 du précédent numéro.

du Concordat ; qu'enfin son autorité spirituelle atteint les rois aussi bien que les peuples , quoique les empires ne soient point soumis à son royaume qui *n'est pas de ce monde* , autorité en vertu de laquelle il a le droit de priver des sacrements et de tous les biens appartenant à la religion , les princes coupables et infidèles aux engagements de leur baptême : là, selon nous, se borne sa puissance; reste à la société civile le soin de régler les effets temporels de cette excommunication, qui, bravée pendant un an et un jour, apportait au moyen âge, non par la vertu de la sentence ecclésiastique, mais par l'effet d'une convention universelle et politique, la déchéance et la déposition. Ce premier point établi, nous prenons le livre de M. l'abbé Rorhbacher, et nous disons : 1° Sa dissertation ( car ce n'est pas une histoire ), sa dissertation sur les quatre Articles est trop longue, et sa longueur devient fatigante (t. xxvi, p. 205-252) ; 2° les raisonnements n'y sont pas toujours justes ; ainsi tout le monde sentira l'exagération de cette proposition, que l'on ne peut connaître la légitimité d'un prince que par la décision de l'Eglise (ib., p. 225) ; quand, dans un royaume héréditaire, un monarque se présente à la suite de ses ancêtres, il n'y a là aucun besoin de décision et de sentence ecclésiastique : c'est par de semblables aberrations que l'on gâte les meilleures causes ; 3° on fait à Bossuet une mauvaise guerre sur une supposition très-réelle que la puissance temporelle n'est pas une même chose avec la puissance spirituelle, puisqu'à la rigueur on peut supposer un royaume sans religion ; Bossuet dit bien, parce qu'il fait une supposition idéale ; M. l'abbé Rorhbacher dit mal, parce qu'il veut en faire une réalité ; la pensée de Bossuet est juste : l'esprit humain peut se former à l'idée d'une société où les rois commandent, et les sujets obéissent plutôt par force que par conscience ; en un mot, ces deux idées du temporel et du spirituel ne se confondent pas dans notre intelligence ; 4° l'auteur traite Bossuet, dont nous sommes loin d'approuver toutes les démarches, d'une manière indigne et intolérable ; il ne sait rien rejeter sur les circonstances difficiles où ce grand homme se trouvait placé ; un prince irrité, un schisme redouté, des courtisans trop dociles, la foi menacée, la puissance du souverain Pontife méprisée, des périls menaçants de toutes parts ont été sans contredit un motif qui a influé sur Bossuet ; ne fallait-il pas indiquer cet état de choses pour sa justification ? En réfutant, comme un docteur dans sa chaire, la défense des quatre Articles, ne devait-on pas avant tout déclarer que l'Evêque de Meaux n'a jamais publié cet ouvrage, et

que les nombreuses corrections qu'il y avait déjà faites en auraient sans doute amené beaucoup d'autres? Devait-on laisser tomber sur Bossuet ce doute injurieux de savoir s'il a usé d'équivoque, et cela par mégarde ou à dessein (ib., p. 232)? Peut-on, en mettant en parallèle les deux Bossuet, dire de celui que tout le monde méprise qu'on reconnaît à la violence de son langage le neveu de l'oncle (ib., p. 311)? Qu'il faut être savant pour oser accuser Bossuet d'ignorance, et affirmer que ce grand docteur ne connaissait pas la doctrine de l'Eglise sur la grâce et la nature (ib., p. 324)! N'est-ce pas comme une espèce d'aveuglement de ne voir rien qu'à blâmer dans le magnifique discours d'ouverture prononcé en 1682, et dont l'effet fut de renverser toute idée de schisme et de séparation imminente (ib. 325)? N'est-ce pas une découverte nouvelle et inattendue que de dégrader en quelque sorte le mérite de l'*III*histoire universelle en assurant, comme si c'était là un point incontestable, que la Défense de la déclaration gallicane en est la suite nécessaire (ib.)? N'est-ce pas une perfidie de donner Bossuet comme approbateur des *Réflexions morales* pour avoir voulu les corriger, et y joindre, après correction, une préface qui n'avait pour but que de tirer d'embarras un illustre archevêque (ib., p. 291-296)? N'était-ce pas un devoir de faire observer que cette préface conciliatrice avait été abandonnée par Bossuet, parce qu'il avait reconnu que l'ouvrage ne pouvait souffrir de corrections suffisantes? Quoi! l'on aura le courage d'avancer que Bossuet a favorisé le jansénisme, qu'il a faibli pour le combattre (ib. p. 321), et l'on fera semblant d'ignorer et sa lettre aux religieuses de Port-Royal, et ses travaux dans les dernières années de sa vie pour renverser le fameux cas de conscience! On voit que l'auteur ne sait jamais découvrir les secrets de la prudence, et n'a pas songé à la position de Bossuet, qui avait devant lui dans ce cas, comme premier adversaire à combattre, son métropolitain lui-même, qu'il cherchait à gagner, à conduire, à ramener, plutôt qu'à exaspérer et à aigrir. Enfin, qui soutiendrait cette assertion révoltante que Bossuet, qui a tant travaillé pour rompre les liaisons coupables de Louis XIV, qui l'a quelquefois presque attéré d'un regard, a été, par une lâche faiblesse, comme complice de ses rechutes (ib., p. 350)? Qui soutiendrait ces grossières injures adressées à un si grand évêque : « Dans un même homme il y en avait deux, » l'évêque catholique et romain, et le *courtisan français...*, le courtisan » qui, pour plaire à son maître, donne une main aux centuriateurs de » Magdebourg et l'autre à Voltaire, pour mieux fausser l'histoire au

» *préjudice des papes et au profit des rois* (ib., p. 330)? » Quel esprit ! quel jugement ! Qu'on y ajoute la diatribe révoltante sur Mgr. Frayssinous (ib., p. 211, 212), et qu'on juge !

3° *Fleury et son histoire*. — Ici nous n'aurions que des éloges à donner, si le caractère dur de l'auteur ne déparait pas des réflexions très-justes (ib., p. 189-204). La science et l'histoire ont fait aujourd'hui justice d'une réputation qui, malheureusement, est loin d'être sans tache. Fleury avait de grands talents ; il est, sous plus d'un rapport, admirable dans son *Histoire ecclésiastique* ; mais sa critique est trop partielle, sa mauvaise foi trop palpable, son antipathie pour la chaire de saint Pierre trop manifeste, sa passion à rechercher dans des auteurs suspects des anecdotes insultantes aux souverains Pontifes trop évidente, ses contradictions trop multipliées, pour qu'il puisse aujourd'hui faire autorité, sans examen, parmi les hommes éclairés. Mais n'insultons pas ; l'insulte n'a jamais produit aucun heureux résultat.

4° *Louis XIV et madame de Maintenon*. — Quel cœur français ne palpite pas encore au souvenir du règne glorieux de Louis XIV, quoiqu'en gémissant sur les égarements de ses premières années, et sur le désastre des guerres enfantées par une ambition trop ardente, qui a eu cependant l'heureux effet d'amener la France à cette grande unité d'où résulte aujourd'hui sa force ? Qui n'admire ces longues années de conversion et de repentir préparées par l'ascendant religieux d'une femme vertueuse ? Qui n'a pas mille fois applaudi à cet esprit de foi qui animait alors cette cour trop longtemps sans doute égarée, mais rappelée à la pratique du devoir par l'exemple même du souverain ? Qui ne bénirait cette femme forte et profondément chrétienne, que son mérite conduisit, sans tache et sans bassesse, d'un état ordinaire et commun à la plus haute position sociale ? Eh bien ! M. l'abbé Rorhbacher n'a pas d'expressions assez injurieuses, assez triviales pour jeter la boue et le mépris sur ces faces augustes. Ici Louis XIV est comparé aux Grecs du Bas-Empire, à l'Allemand Frédéric Barberousse, à l'Anglais Henri VIII (ib., p. 331, 332) ; là on le montre comme un égoïste qui, pour absorber la France en lui-même, emploie la crainte et l'admiration (ib., p. 334) : ce prince n'avait aucune idée de ses devoirs (ib., p. 357) ; il voulait être assiégé, gouverné ; il avait besoin d'être instruit, redressé, éduqué par une femme (ib., p. 355) ; il fit par sa politique le clergé le plus décent et le moins apostolique de la chrétienté, où un prélat scandaleux fut un

phénomène aussi remarquable qu'un saint évêque (ib., p. 359); plus de saints canonisés en France depuis saint Vincent de Paul (comme si la France n'avait pas été assez glorieuse par les milliers de martyrs et de confesseurs qu'elle a donnés à l'Église dans les jours de l'épreuve!); (ib.) les évêques de cette époque auraient au besoin reçu l'Alcoran à la place de l'Évangile (ib., p. 360). Louis XIV, après sa conversion, ne fit qu'ajouter à ses scandales en gardant, élevant et plaçant près de lui les enfants qu'il avait eus par suite de ses désordres : *Jupiter français, il peuple son Olympe de ses bâtards et de ses prostituées, que les courtisans et les poètes durent adorer comme des dieux et des déesses...* Nous taisons le reste; notre plume se refuse à copier les lignes qui salissent la page suivante (359). Il s'étonne avec M. Lemontey, qu'il cite sans aucun blâme, que Louis XIV ait voulu confier la couronne aux rejetons d'un double adultère (ib., p. 351), et il ne fait pas sentir la position de ce roi près de mourir, laissant un fils en bas âge qui allait tomber sous la tutelle du duc d'Orléans, accusé, convaincu presque d'avoir, par le poison et par le crime, décimé la famille royale, et qui pouvait si aisément en éteindre, par un nouveau forfait, la dernière étincelle. Quant à l'illustre et pieuse madame de Maintenon, à qui la religion et la France sont redevables à tant de titres, il ne la nomme jamais sans ajouter à son nom des épithètes de mépris, même dans ce bizarre éloge qu'il lui donne : « La dame-épouse consulte Fénelon, qui lui répond sur ce qu'il faut faire » dans l'éducation manquée du roi..... Et la *dame* était capable de tout » cela, car s'il est vrai que le style c'est tout l'homme, on peut bien » dire, au style de ses lettres, que madame de Maintenon était un des » premiers hommes de son siècle, si ce n'est pas le premier (ib., p. 357). » Partout et toujours il l'appelle *la femme clandestine de Louis XIV, Françoise d'Aubigné* (ib., p. 289), *la veuve d'un poète burlesque, la veuve Scarron* (ib., p. 325), *la dame Maintenon* (ib., p. 353); pas un mot d'ailleurs ne se trouve sous la plume de l'écrivain, pour signaler le bien immense opéré par cette femme admirable, qui eut sans doute des défauts, mais des défauts rachetés et couverts par de si éminentes vertus.

5<sup>o</sup> *Les poètes du siècle de Louis XIV.* — On sera surpris sans doute d'apprendre que dans une Histoire ecclésiastique on trouve des biographies très-complètes de faiseurs de contes et de pièces de théâtre. On sera surpris encore davantage de rencontrer, dans un ouvrage si grave, toutes les petites historiottes, tous les *anus* sur le satirique Boileau, le bon Lafontaine et autres Pères de l'Église de même fabrique.

Mais, ce qui mettra le comble à la surprise, ce sera de voir cette justification du théâtre, dont la condamnation semble, au dire de l'écrivain, ne procéder que de l'esprit janséniste : « Nous avons vu, en Espagne, les » plus fameux poètes dramatiques entrer dans le clergé, et continuer » à composer de nouvelles pièces avec l'approbation de l'Inquisition. » En Espagne, il (Racine) eût été fêté, comblé d'honneurs et de *béné-* » *fices*. En France, il fut *excommunié par les Jansénistes de Port-Royal* » (ib., p. 337). » M. l'abbé Rorhbacher dépasse de beaucoup l'indulgence de saint Liguori, qui refusa de prêcher une mission parce qu'on ne voulut pas renvoyer les comédiens de la ville. Vous avez peut-être cru, jusqu'à présent, que les passions exprimées dans les œuvres de Racine, les scandaleux excès de quelques-uns de ses personnages, l'espèce de fatalité qui les entraîne dans le crime, pouvaient avoir leur danger : détrompez-vous ; les pièces de Racine sont des traités de piété. Savez-vous ce que c'est qu'Andromaque ? c'est *le caractère perfectionné de la mère chrétienne* (ib., p. 336). Savez-vous ce que c'est que Phèdre, ce monstre de dérèglements ? c'est *l'épouse chrétienne, mais coupable* (ib., p. 337). L'auteur si virulent contre Bossuet, fauteur prétendu du jansénisme, n'a pas un mot de blâme pour Racine, janséniste dévoué et écrivain de l'Histoire de Port-Royal (ib., p. 341) ; au contraire, il voit dans ce disciple illustre du jansénisme, *la foi expansive du catholique romain* (ib., p. 343). Après deux pages d'un galimatias à peu près incompréhensible sur la transfiguration et le Thabor (ib., p. 344, 345), vient l'article de Boilcau, du jansénisme duquel il n'est pas plus fait mention que de celui de Racine. Est-ce, par hasard, que le mérite littéraire excuserait les égarements religieux ? Lisez la notice de Molière : vous y verrez la justification du *Tartufe*, « comédie qui, dit-on, n'était pas inu- » tile au temps de Louis XIV, vu qu'il n'y a pas de mal à ce que les » fidèles soient prévenus contre toute espèce de séducteurs (ib., p. 353). » Lisez la notice de Lafontaine : vous y verrez un bonhomme, que vous jugerez incapable même d'une mauvaise pensée, et l'on n'aura aucun anathème à lancer contre ces poésies infâmes par lesquelles il a déshonoré la langue française ; on en fera à peine mention, et l'on se contentera de dire qu'il témoigna, étant malade et convalescent, le regret du scandale que ses Contes avaient donné (ib., p. 348, 349) ! L'indulgence n'est-elle pas portée un peu loin en faveur des talents, et ne peut-on pas, dans un autre genre, reprocher le même excès à ce jugement formulé sur un personnage plus grave, sur Leibnitz : « Il était

» *luthérien* par le *hasard* de la naissance, il fut *catholique* par l'unité, » la profondeur, l'étendue et l'universalité de ses idées (*ib.*, p. 514)? » Depuis quand l'universalité, l'étendue, la profondeur, l'unité des idées ont-elles pu faire un catholique, sans la vraie foi et la soumission sincère à l'Église ?

Le résultat de ces considérations n'est pas douteux : il nous conduit naturellement à décider, sans balancer un moment, que de tous les volumes donnés par M. l'abbé Rorhbacher, le plus passionné et le moins excusable est sans doute le vingt-sixième, où se lisent principalement les passages que nous avons cru devoir soumettre à une critique sévère peut-être, mais équitable.

N. B.—Au commencement du vingt-cinquième volume, M. l'abbé Rorhbacher donne en trois pages des raisons qui lui paraissent péremptoires en faveur de l'intégrité de son livre : — 1<sup>o</sup> Il a prié son évêque de le soumettre au jugement de tous nos prélats ; or, ces prélats n'ont rien dit ; donc son livre est bon. Ainsi, un livre est bon quand les évêques n'en parlent pas ; leur silence est une approbation. — 2<sup>o</sup> Le marquis de Narp lui a écrit de Rome, que le cardinal Maï avait fait le plus pompeux éloge de l'auteur et de l'ouvrage, et qu'il avait adressé des recommandations à l'évêque de Liège pour faire cesser les *trucasseries*. Nous respectons l'autorité du correspondant ; mais nous ne nous arrêtons pas devant des formules de politesse qui n'ont rien de concluant nous attendons les preuves de cette assertion qui supposerait dans l'illustre cardinal la lecture complète d'un ouvrage trop volumineux pour être dévoré en peu de temps, au milieu des graves affaires dont il est surchargé. — 3<sup>o</sup> Les Jésuites, selon le même correspondant, ont déclaré que l'ouvrage n'avait donné lieu à aucune observation, et qu'on en faisait la lecture publique dans leurs maisons. Si les Jésuites forment leurs novices par de pareilles lectures, nous les plaignons. Mais le font-ils ? nous l'ignorons. Ce que nous savons, c'est que des communautés où l'on avait commencé cette lecture sur la réputation de l'auteur, ont cru devoir l'interrompre, et que de graves évêques ont averti leurs collègues du danger qu'il y avait à laisser ces doctrines s'infiltrer dans leurs séminaires. — 4<sup>o</sup> L'auteur nous apprend qu'on a, dans plusieurs lieux, prié le Seigneur de lui donner la force de terminer son Histoire, et il nous assure en même temps *qu'il se porte aussi bien que dans le commencement* de son travail. Nous le remercions de cette bonne nouvelle, en priant Dieu d'ajouter à la force

du corps, cette force d'esprit qui ne craint pas de reconnaître l'erreur et de la réparer.

A.-B.-C.

**95. LETTRE A S. M. LE ROI DE PRUSSE**, par Mgr. RENDU, évêque d'Annecy. — 1 vol. in-8° de 307 pages (1848), chez Jacques Lecoivre et C<sup>ie</sup>; — prix : 3 fr. 50 cent.

Sous ce titre modeste, qui semble promettre seulement quelques pages de correspondance, nous trouvons un travail remarquable sur le sujet le plus grave et le plus digne de la sollicitude de l'Église et de la méditation des hommes d'État. La société religieuse et la société civile y ont un égal intérêt; car le mal dont elles souffrent l'une et l'autre a la même origine. — La politique aux abois cherche en vain le remède; la plaie s'agrandit sous les palliatifs impuissants qu'on lui applique. C'est que ce mal n'est pas de ceux qui se font, ni qui se réparent en un jour par quelque spécifique militaire ou financier; c'est que sa source descend très-avant dans les profondeurs de notre nature et remonte très-haut déjà dans l'histoire. — Que voyons-nous, en effet? La société tout entière divisée en deux fractions hostiles, qui s'observent comme deux armées en présence dans un jour de bataille: d'un côté, les pauvres ou les prolétaires, vivant du fruit quotidien de leur travail; de l'autre côté, les riches vivant du revenu de leurs terres et de leurs capitaux. De quoi se plaignent les pauvres? les pauvres se plaignent du défaut de justice de la part des riches, de l'insuffisance du salaire, du manque de travail, de l'oppression inique du capital qui les exploite. De quoi se plaignent les riches? les riches se plaignent que les pauvres ont perdu tout respect, tout frein, toute loi morale; qu'ils ne veulent plus reconnaître aucune autorité légitime, aucune propriété inviolable, aucun droit acquis. — Ne se pourrait-il pas que riches et pauvres eussent raison dans leurs griefs réciproques? Ne se pourrait-il pas que le tort ne fût ni dans les pauvres, parce qu'ils sont pauvres, ni dans les riches, parce qu'ils sont riches, mais qu'il vint tout entier d'une cause générale à laquelle se rattacheraient toutes nos souffrances sociales, d'une loi d'équilibre rompue dans le gouvernement de l'humanité? — C'est cette cause générale, cette loi suprême, que recherche Mgr. Rendu dans sa *Lettre au roi de Prusse*, et il la trouve dans le grand schisme de l'unité religieuse de l'Europe par la Réforme. Après avoir établi que le principe du protestantisme.

risiensis. — 1 vol. in-42 de 571 pages<sup>1/2</sup> (1848), chez J. Leroux, Jouby et C<sup>ie</sup> (ancienne maison Méquignon Junior); — prix : 2 fr. 50 cent.

Nous aurions dû parler le mois dernier de ce *Compendium*, et le faire connaître aux professeurs de théologie avant l'ouverture de la nouvelle année scolaire qui vient de commencer; réparons du moins aujourd'hui cet oubli involontaire, et disons que, fidèle au plan qu'il s'est tracé dans les abrégés de ses Traités précédents (V. notre tome iv, p. 42), M. l'abbé Carrière conserve dans celui-ci toute la substance de son ouvrage principal : les divisions et les subdivisions sont les mêmes; aucune question importante n'est omise; il est impossible d'abrégier avec plus de bonheur, sans rien omettre d'important, une œuvre aussi volumineuse que le grand *Traité des Contrats*, dont nous avons précédemment rendu compte (t. vii, p. 224). — Nous ne reviendrons pas aujourd'hui sur le jugement que nous en avons porté; nous dirons seulement que si le *Traité* dont le dernier volume a été publié l'année dernière convient surtout aux professeurs et aux élèves les plus studieux et les plus intelligents, le *Compendium* s'adresse indistinctement à tous les étudiants en théologie, qui sauront gré au savant auteur de ne les avoir point oubliés, et d'avoir renoncé à des travaux plus attrayants pour leur composer cet utile volume. — Nous remplissons, en le leur recommandant, la promesse que nous avons faite il y a un an bientôt (p. 227 de notre tome vii), quand on nous annonçait comme prochaine sa publication, qui a eu lieu tout récemment.

**98. THÉOLOGIE DOGMATIQUE**, ou *Exposition des preuves et des dogme: de la Religion catholique*, par Mgr. Thomas M.-J. Gousset, archevêque de Reims. — Tome 1<sup>er</sup>, in-8° de 11-756 pages (1848), chez Jacques Lecoffre et C<sup>ie</sup>; — prix : 7 fr.

On verra sans doute, comme nous, avec bonheur, Mgr. l'archevêque de Reims compléter sa *Théologie morale* publiée en 1844 (V. notre tome iv, p. 285), par un cours de *Théologie dogmatique*; et pour celle-ci, du moins, les avis ne sauraient être partagés, car le dogme, étant invariable, ne peut offrir aux catholiques des points de vue divers, tandis que la morale peut varier beaucoup dans ses applications, suivant qu'on incline davantage du côté des opinions rigoureuses ou du côté des opinions moins sévères. Aussi la *Théologie morale* a-t-elle été publiée spécialement pour les ecclésiastiques, et celle-ci, dans la pensée de son vénérable auteur, est-elle autant pour les laïques, auxquels une

instruction religieuse forte et raisonnée est si nécessaire, aujourd'hui que l'ignorance a ouvert un trop libre cours à tous les préjugés et à toutes les erreurs contre la religion. — L'ouvrage de Mgr. Gousset est plutôt une exposition qu'une controverse; mais il ne néglige pas pour cela les objections des hérétiques et des philosophes; il les réfute de manière à dissiper les doutes, en même temps qu'il établit la vérité sur des preuves solides propres à éclairer et à fortifier la foi du lecteur. — Le premier volume, le seul publié jusqu'à ce jour, contient trois Traités : 1<sup>o</sup> *de l'Écriture sainte et de la tradition*. L'authenticité des divines Écritures, leur intégrité, leur véracité, leur inspiration, les différentes versions, les règles à suivre dans leur interprétation, la nécessité de la tradition et ses sources, sont les matières naturelles et principales développées dans ce Traité. 2<sup>o</sup> *De la Religion*. L'auteur y traite d'abord de la nécessité, de l'existence d'une religion divine en général, de l'indifférence en matière de religion; puis il établit la possibilité, la nécessité d'une révélation divine, les signes par lesquels elle se manifeste; il montre l'existence d'une révélation primitive dont toutes les nations païennes ont conservé et conservent encore quelques traces; après quoi il expose successivement toutes les preuves de la révélation mosaïque et de la révélation chrétienne. 3<sup>o</sup> *De l'Église*. Le prélat y passe en revue les caractères, les prérogatives, les droits de l'Église de Jésus-Christ, qui est l'Église romaine, il la venge des attaques de l'hérésie, de l'impiété, et des empiétements du pouvoir civil; il insiste d'une manière toute particulière sur la primauté du Pape et sur les prérogatives du saint Siège; il consacre un dernier chapitre à discuter la valeur de la Déclaration du Clergé de France de 1682, qu'il regarde comme nulle et non avenue; son argumentation est pleine de force. — Nous l'avons dit, cet ouvrage est une exposition, mais claire, méthodique et nourrie de preuves qui, au mérite de la concision, joignent celui d'être assez développées pour produire la lumière et la conviction. C'est donc un excellent livre, digne d'être recommandé aux laïques désireux de s'instruire davantage. Il ne sera pas moins utile aux ecclésiastiques, et particulièrement aux élèves de théologie, qui ne sauraient avoir un meilleur compendium de théologie dogmatique.

**99 TRÉSOR DU PEUPLE** (LE), ou *Un mot à mes frères*, par Paul DESA-  
RÈNES, ouvrier. — 1 vol. in-18 de 467 pages (1848), chez Henri Ducour-  
tieux, à Limoges; — prix : 60 cent.

Jamais peut-être on ne s'est autant préoccupé du sort de la classe

du VI<sup>e</sup> siècle. On a beaucoup disputé sur la ville dont il eut le gouvernement spirituel, et tout ce que l'on peut conclure, c'est que cette ville était en Afrique. Il fut ardent défenseur des *Trois-Chapitres*, et souffrit beaucoup pour cette cause. Gallandi, qui a écrit la notice publiée dans la *Patrologie*, le fait mourir en 566, quoique le titre, souvent en contradiction avec le texte, marque 556. Victor a continué la *Chronique* de saint Prosper, et l'a conduite depuis le dix-huitième consulat de Théodose le Jeune, jusqu'au règne de Justin le Jeune.

11<sup>o</sup> Libérat, diacre de Carthage, est auteur d'un *Abrégé de la cause des Nestoriens et des Eutychiens*, où il se montre plus favorable aux hérétiques qu'aux catholiques, et où il accuse saint Cyrille et Théodose, l'un de jalousie, l'autre de défaut de sagesse dans le gouvernement. L'édition qui a servi de type est due au Père Garnier, qui a complété le travail de l'historien par une dissertation sur le cinquième concile général et sur les événements qui l'ont précédé.

Une table particulière d'Arator, et un Index général des auteurs et de leurs ouvrages, forme la conclusion du volume, qui ne manque pas d'intérêt, et qui montre surtout que la lumière de l'Église d'Afrique n'était pas encore éteinte, et que celle de l'Église de France devenait chaque jour plus brillante.

A.-B. C.

**121. TRAITÉ DE LA PERFECTION CHRÉTIENNE**, du Révérend Père Alphonse RODRIGUEZ, de la Compagnie de Jésus; — traduction de RÉGNIER-DESMARAIS, membre de l'Académie française. — Édition revue et adaptée à l'usage des personnes du monde, par M. l'abbé CRUCE, chanoine honoraire de Paris, directeur de l'école ecclésiastique des Carmes. — 2 vol. in-8<sup>o</sup> de iv-448 et 424 pages (1848), chez Plon frères; — prix : 6 fr.

L'excellent Traité du P. Rodriguez est trop estimé, trop connu, pour que nous ayons à donner quelques détails sur les diverses parties qui le composent. C'est là un de ces livres qu'un homme de Dieu peut seul concevoir et écrire, car la vie de l'auteur doit être la pratique continuelle et exacte de ce qu'il enseigne aux autres. — Nous nous bornerons donc à dire que M. l'abbé Cruce a retranché ce qui concerne les règles de la vie religieuse et ecclésiastique, les textes latins, un assez grand nombre de passages un peu diffus, revu la traduction des citations de l'Écriture sainte et des Pères, puis, tout en conservant celle si simple et si pieuse de l'abbé Régnier-Desmarais, modifié certaines locutions trop anciennes, qui ne seraient pas comprises de

tous les lecteurs. — Plus étendue que l'abrégé de Tricalet (2 vol. in-12), cette édition nouvelle ne renferme plus ces faits extraordinaires trop nombreux qu'une critique sévère ne saurait admettre sans discussion, et qui ne sont pas tous propres à édifier les personnes instruites. — Aussi la trouvons-nous irréprochable, d'une exécution matérielle très-belle, et nous faisons-nous un devoir de dire qu'on peut la confier à tous les lecteurs. Ils trouveront plus de consolations, plus de paix et plus d'espérance, nous dirons même plus de lumières politiques dans ce livre d'un modeste religieux, que dans tous les écrits des philosophes, des économistes et des hommes d'État du régime ancien ou du régime nouveau.

**122. VÉRITÉ SUR L'ÉVÉNEMENT DE LA SALETTE** (LA) *du 19 septembre 1846, ou Rapport à Mgr l'évêque de Grenoble sur l'apparition de la sainte Vierge à deux petits bergers, sur la montagne de la Salette, canton de Corps (Isère), par M. l'abbé ROUSSELOT, chanoine, vicaire général, etc. — 1 vol. in-12 de 240 pages (1848), chez l'auteur, chez Carus et chez Baratier frères et fils, à Grenoble.*

L'événement de la Salette, le retentissement qu'il a eu, les fruits de conversion qu'il a produits, la foule des pèlerins qu'il attire, sont des faits dont, sans doute, nos lecteurs n'entendent pas parler pour la première fois; plusieurs, cependant, se demandent encore quel degré de confiance on doit leur accorder. Pour répondre à la curiosité publique, plusieurs relations ont été publiées, en France et à l'étranger. Parmi les premières, nous citerons le *Pèlerinage à la Salette, ou Examen critique de l'apparition de la sainte Vierge à deux bergers*, par M. l'abbé Bez, et le *Nouveau récit de l'apparition de la sainte Vierge sur les montagnes des Alpes*, par Mgr Villecourt, évêque de La Rochelle. Quel que soit le mérite de ces relations, aucune ne peut cependant avoir un caractère plus authentique que celle dont nous parlons aujourd'hui, et qui offre le résultat d'un examen sérieux fait par une commission chargée de procéder à une enquête sur l'événement de la Salette. Cette commission, nommée par Mgr l'évêque de Grenoble, après avoir visité les neuf diocèses voisins de Corps, et s'être rendue à la Salette, a tenu huit séances à l'évêché, sous la présidence du prélat. — M. l'abbé Rousselot, un des commissaires délégués, examine, dans une Introduction, quels sont les principes de certitude d'après lesquels on doit apprécier un fait comme celui dont il s'agit; s'il faut admettre encore des

miracles dans l'Église ; comment on peut distinguer un fait miraculeux, et quelle a été l'opinion de la commission épiscopale sur l'apparition de la Salette. Il expose ensuite et discute les faits sous forme de rapport adressé à Mgr l'évêque de Grenoble ; il établit que les deux bergers, seuls acteurs et témoins de cette scène, n'ont pu être ni trompés, ni trompeurs, et il s'appuie encore sur un grand nombre de miracles qui en sont la conséquence. — Ce récit reconnaît à l'événement de la Salette tous les caractères de la vérité ; mais nous devons nous borner à l'analyser, laissant à l'autorité ecclésiastique le soin de prononcer. Nous ajouterons que Mgr l'évêque de Grenoble a approuvé le rapport de M. l'abbé Rousselot, et a autorisé sa publication.

**123. VIE DE M. MUSART**, curé de Somme-Vesle et de Poix, diocèse de Châlons-sur-Marne, mort à Reims pour la foi, le 11 mars 1796, suivie de *Notices sur les prêtres des deux diocèses de Reims et de Châlons, persécutés et mis à mort pendant la Révolution*. — Troisième édition, revue et complétée. — 1 vol. in-12 de ix-204 pages (1845), chez Pélagaud et C<sup>ie</sup>, à Lyon, et chez Poussielgue-Rusand, à Paris ; — prix : 1 fr. 50 cent.

La Révolution de 1789, qui produisit tant de crimes, fournit aussi à plusieurs de ses victimes l'occasion de faire briller de grandes vertus. Parmi les héros chrétiens de cette désastreuse époque, M. Musart, curé du diocèse de Châlons-sur-Marne, mérite une place distinguée. Prêtre selon le cœur de Dieu, il termina par une mort glorieuse une vie toute consacrée à sa propre sanctification et à celle de ses frères. Après avoir gouverné pendant plusieurs années avec beaucoup de succès et d'édification la paroisse de Somme-Vesle et celle de Poix, son annexe, en qualité de pasteur, il se vit obligé de subir l'exil, pour n'avoir pas voulu se souiller par le serment impie qu'exigeait la Constitution civile du Clergé, décrétée en 1790. Mais son zèle ne pouvait demeurer longtemps oisif, et son affection si sincère et si vive pour son troupeau ne lui permettait pas de s'en tenir éloigné. Il rentra donc en France dès l'année 1795, et s'exposa ainsi à tous les dangers de la persécution ; il les évita pendant près d'une année, et employa ce temps à ramener à Dieu ceux de ses paroissiens qui s'étaient égarés, et à fortifier dans la foi ceux qui étaient restés fidèles. La persécution excitée contre les prêtres par le Directoire devenant chaque jour plus violente, il fut arrêté, conduit à Reims et mis en prison ; il y trouva deux bons ecclésiastiques privés comme lui de leur

liberté, et pour la même cause. Il parut ensuite devant le tribunal, composé de juges faibles qui eurent la lâcheté de le condamner à la peine capitale. Le serviteur de Dieu monta sur l'échafaud avec courage, et mourut comme un martyr. Ses précieux restes ont été recueillis avec respect, et sont encore aujourd'hui conservés avec soin.

Cette vie est bien écrite ; l'intérêt s'y soutient jusqu'à la fin. On n'en sera pas surpris, quand on saura qu'elle est due au R. P. Loriquet, de la Compagnie de Jésus, si connu par plusieurs autres productions estimables et par la rare capacité qu'il montra pendant longtemps dans la direction du célèbre établissement de Saint-Acheul près d'Amiens. Ce vénérable religieux, mort il y a peu d'années, pouvait d'autant mieux parler de M. Musart et raconter les détails de sa captivité et de sa mort, qu'il était un des deux prêtres qui se trouvaient dans la prison de Reims lorsque celui-ci y fut amené, et qu'il ne le quitta qu'au moment où le digne pasteur fut conduit au supplice. — L'édition dont nous rendons compte est la troisième : deux avaient déjà paru, l'une en 1814 et l'autre en 1827 ; mais cette troisième est bien plus complète que les précédentes. L'auteur y a ajouté des notices curieuses sur plusieurs prêtres des diocèses de Reims et de Châlons-sur-Marne, qui ont souffert la mort pendant la persécution révolutionnaire. — Regardant ce livre comme très-édifiant, nous en recommandons la lecture à tous les fidèles, et en particulier aux ecclésiastiques qui ont la charge des âmes ; ils trouveront dans la conduite du digne curé de Somme-Vesle un modèle à suivre dans l'accomplissement de leurs devoirs, et dans sa fin glorieuse un exemple de cette fermeté évangélique à l'aide de laquelle le prêtre de Jésus-Christ peut bien être mis à mort, mais non pas être vaincu.

T.

---

## OUVRAGES

### Condamnés et défendus par la Congrégation de l'Index.

Un décret de la sacrée Congrégation de l'Index, en date du 18 septembre dernier, approuvé par N. S. P. le Pape et promulgué à Rome dans les formes ordinaires, condamne les ouvrages suivants, tous publiés en France :

*Le vrai Christianisme suivant Jésus-Christ*, par M. Cabet, ex-procureur général, ex-député. (V. notre tome VI, p. 522.)

*Nouvelle théologie philosophique, avec un examen critique des dogmes,*  
par M. Émile Hannotin. (V. notre tome vi, p. 277.)

*La Science populaire de Claudius, Simples discours sur toutes choses.*  
(V. notre tome vi, p. 516 et la p. 35 du présent volume.)

---

### BIBLIOTHÈQUES PRINCIPALES DE L'EUROPE.

Les détails que nous avons empruntés à M. E. Edwards (p. 192 de la précédente livraison) n'ont pas paru complètement exacts à un de nos plus fidèles lecteurs. Ses observations nous semblent justes, et nous nous faisons un devoir de les admettre.

« Il me semble utile pour l'honneur de la France, nous écrit-il, de  
» ne pas lui laisser assigner le dernier rang. Or, dans un ouvrage pu-  
» blié en 1819 par le savant M. Petit-Radel, on trouve que c'est à notre  
» saint Louis, par conséquent au xiii<sup>e</sup> siècle, que remontent les pre-  
» mières Bibliothèques publiques en France (*Recherches sur les Biblio-*  
» *thèques anciennes*, Rey et Gravier, 1819, 3<sup>e</sup> section). Gardons-nous  
» de laisser enlever cette gloire à notre saint roi. — Charles V suivit  
» son exemple, établit sa Bibliothèque au Louvre, et prit lui-même le  
» soin des arrangements nécessaires pour qu'on pût y étudier encore  
» après la fin de chaque jour (Ibid.). Ainsi la faculté, introduite depuis  
» quelques années seulement, de travailler le soir à la lumière, dans  
» plusieurs Bibliothèques de Paris, n'est au fond qu'un retour aux in-  
» stitutions de Charles V. Une note indique, d'après Sauval (*Hist. et*  
» *Antiq. de Paris*), qu'une lampe d'argent suspendue, et trente petits  
» chandeliers étaient disposés pour éclairer les lecteurs. — La Biblio-  
» thèque de la maison de Sorbonne était déjà célèbre avant la fin du  
» xiii<sup>e</sup> siècle. — Si M. Edwards veut seulement parler des Biblio-  
» thèques qui existent aujourd'hui, je n'ai pas sous la main le moyen  
» de vérifier son assertion; mais on peut toujours dire que la Biblio-  
» thèque du Roi existait sous saint Louis en la Sainte-Chapelle, sous  
» Charles V en la tour de la librairie au Louvre, et qu'elle a été seule-  
» ment transférée et développée ultérieurement au lieu où elle est au-  
» jourd'hui. »

---

le titre modeste d'éditeur? c'est ce que nous n'osions affirmer. Nous ignorons entièrement qui il est; mais nous ne craignons pas d'assurer que c'est un homme peu habitué à écrire. Son style n'est pas ferme, surtout au commencement, il est même parfois peu correct. On y souhaiterait aussi moins de négligence. Il ne donne pas toujours les noms propres d'une manière exacte; par exemple, il appelle *Giraldet* le P. *Girardel*, dominicain assez célèbre, et *Lourd-Murin* le village de *Lourmarin*, en Provence. A ces petits défauts près, l'ouvrage est exempt de reproche, et sa lecture ne pourra qu'édifier. On y présente, en effet, un modèle de vie intérieure, de recueillement, de pénitence et de mortification. On y montre un homme plein de zèle pour la sanctification des âmes, et qui a travaillé d'abord à se sanctifier lui-même avant de s'occuper des autres; un religieux parfait, très-fidèle observateur de sa règle, et dont les efforts constants eurent pour but de la faire observer dans sa pureté primitive; un grand serviteur de Dieu, vénéré comme tel, dès son vivant, par les peuples qu'il évangélisait. L'auteur anonyme, qui donne souvent au P. Lequieu les titres de bienheureux et de saint, malgré la défense d'Urbain VIII qui proscriit ces qualifications pour les personnages dont la cause n'a pas été introduite à la Congrégation des rites, ne parle pas des démarches faites pour obtenir la béatification de ce digne religieux. S'il avait consulté l'ouvrage déjà cité du P. Touron, il y aurait trouvé des détails intéressants à ce sujet. Le volume est terminé par douze lettres du P. Lequieu à diverses personnes. Elles étaient conservées chez les religieuses du Saint-Sacrement d'Aix, et sont imprimées pour la première fois.

T.

---

### CORRESPONDANCE.

Nous recevons la lettre suivante et nous nous empressons, en l'insérant, de répondre à la demande de son auteur; nos lecteurs comprendront l'importance que nous attachons nous-mêmes à sa publication.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Un article récent de votre estimable Revue (numéro d'Octobre, pag. 180) se termine par quelques réflexions qui m'engagent à prendre la plume pour rétablir la position de la Société à laquelle j'appartiens.

M. l'abbé Rorhbacher a jugé à propos d'imprimer en tête du xxv<sup>e</sup> vo-

lume de son *Histoire universelle de l'Eglise* une lettre de M. le marquis de Narp, en date du 6 février 1846, qui n'était pas destinée à la publicité. Cette publication, qui a évidemment pour but de rendre la Compagnie de Jésus solidaire de toutes les idées produites dans cette Histoire, donne de l'importance à des expressions que le respectable M. de Narp avait laissé couler de sa plume dans l'abandon de l'intimité, sans s'attacher, ainsi qu'il l'a depuis déclaré lui-même, à reproduire *textuellement* ses conversations avec quelques Jésuites sur ce sujet, ni à y distinguer ce qui appartenait à chacun. Il est facile, en effet, à ceux qui connaissent nos usages, de voir que les expressions attribuées à notre Père général ne sauraient être celles qui ont pu sortir de sa bouche dans cette circonstance. Ainsi, par exemple, pour me borner au trait le plus saillant, après les saintes Écritures je ne connais d'autres *livres classiques* pour les novices de notre Compagnie que les *Exercices spirituels* de saint Ignace, *l'Imitation de Jésus-Christ*, le *Traité de la perfection chrétienne*, de Rodriguez, et quelques Vies de saints ; mais jamais aucun Jésuite n'a pu penser à ranger dans cette catégorie la nouvelle *Histoire universelle de l'Eglise*.

M. de Narp s'est plaint, je le sais, du procédé peu discret qui a livré au public, au bout d'une année, une lettre qu'il ne lui destinait point. Lui, et surtout la Compagnie de Jésus, seraient plus fondés encore à s'étonner du silence gardé par M. l'abbé Rorhbacher sur la rectification essentielle que le premier a cru devoir insérer dans l'*Univers* du 8 juillet 1847. On eût aimé à voir cette pièce, qui n'a guère pu rester inconnue à l'auteur de l'*Histoire universelle de l'Eglise*, figurer à son tour en tête du xxvi<sup>e</sup> ou du xxvii<sup>e</sup> volume, qui ont paru depuis. La délicatesse et la droiture semblaient l'exiger, pour ne pas laisser les lecteurs sous l'impression de renseignements trop imparfaits.

Les conversations entre M. de Narp et quelques Jésuites, relatives à l'*Histoire universelle de l'Eglise*, n'avaient d'autre objet que de repousser le reproche, adressé par quelques personnes à la Compagnie, de s'être faite l'ennemie et la dénonciatrice de M. l'abbé Rorhbacher, reproche entièrement dénué de fondement. Personne n'est plus disposé que nous à rendre hommage aux bonnes intentions de cet écrivain, et à louer les choses utiles qui se trouvent dans son ouvrage ; mais cependant la Compagnie de Jésus ne peut accepter la responsabilité de tout ce que renferme un livre qui provoque de si sérieuses réclamations, et ce serait donner à la lecture de cette Histoire, faite, il est vrai, dans

quelques maisons, une portée qu'elle n'a point, que d'y voir l'adoption de toutes ses tendances.

Voilà la vérité qui devait être rétablie, voilà nos sentiments à l'égard de l'auteur et de l'ouvrage, et en les exprimant ainsi j'ai l'assurance de n'être point désavoué par mes supérieurs.

Veillez, monsieur le Directeur, excuser la longueur de cette lettre : quelques détails étaient nécessaires pour rétablir nettement les faits ; je n'ai pas pu les supprimer. J'ose vous prier de vouloir bien lui donner place dans votre prochaine livraison.

Recevez l'assurance du profond respect, etc.

E. DE LEHEN, P<sup>re</sup> S.-J.

Nantes, 21 novembre 1848.

---

### Colportage des mauvais livres.

La circulaire suivante a été dernièrement adressée par plusieurs préfets aux maires et aux commandants de gendarmerie :

« La vente des estampes contraires aux bonnes mœurs est depuis quelque temps l'objet de plaintes nombreuses. Le Gouvernement est déterminé à réprimer sévèrement toute atteinte à la morale publique ; il fait appel à votre concours pour l'accomplissement de ce devoir.

» Cette coupable industrie est principalement exploitée par des colporteurs spéciaux, désignés sous le nom de *gascons*, qui viennent les prendre à Paris, et vont les vendre dans toute la France : ce sont ces marchands de livres et d'estampes que vous devez particulièrement surveiller. On ne doit pas toujours se borner à examiner leurs passeports en règle ; on doit, en outre, vérifier les doubles fonds de leurs ballots, malles et portefeuilles. C'est là qu'ils placent les estampes contraires aux mœurs, les jeux de cartes obscènes, etc.

» Tout marchand trouvé porteur de pareils objets devra être livré à la justice. »

Nous recommandons à nos lecteurs qui habitent la campagne de faire connaître cette circulaire au maire de leur village, et d'appeler toute son attention sur l'infâme trafic qu'elle signale. Ce sera rendre un immense service à la moralité publique, et décourager une industrie qui porte partout la corruption.

---

entre ce titre et l'ouvrage qui le porte. Du reste, ce défaut est si commun aujourd'hui, qu'il semble inutile de le signaler. Quoi qu'il en soit, la *Bonne Étoile* est un bon livre. Sans avoir l'éclat d'un astre, il aura du moins sa douce et salutaire influence sur les jeunes enfants auxquels il s'adresse. Aussi nous le plaçons, sans hésiter, parmi ceux dont la présence ne doit effrayer personne, pas même la plus craintive des mères. — Il y a dans cet ouvrage des vers et de la prose. Quant aux vers, évidemment l'auteur n'est pas né poète : sa poésie est lourde, pâle, sans couleur, sans vie. Sa prose est meilleure, mais toujours embarrassée. Parmi les dix petites historiettes qu'il raconte à un jeune auditoire, deux ou trois sont heureusement choisies, à la fois morales et intéressantes : les autres sont fades. Toutefois, nous ne craignons pas de recommander ce livre, car une âme chrétienne l'a dicté, et c'est un grand titre à nos yeux.

**175. CATHOLICISME (DU) ET DE LA LIBERTÉ.** — *Lettres à M. A. Nicolas, auteur des Études philosophiques sur le Christianisme*, par M. l'abbé SABATIER, — In-8° de 78 pages (novembre 1847), chez Dupuy, à Bordeaux.

Quand nous avons parlé de cet opuscule (p. 210 du présent volume), nous n'avions pas sous les yeux la Lettre de M. A. Nicolas à laquelle il répond, et nous avons dû nous borner à indiquer le numéro de la *Guienne* qui l'a publiée. Ce respectable auteur, craignant de voir donner à ses écrits une interprétation fâcheuse et complètement erronée, nous mande qu'il n'a jamais voulu une *liberté sans frein*, qu'il n'a jamais demandé que *la loi fût athée*, qu'il n'a jamais rêvé un *nouveau christianisme*, et proteste avec une franchise qui nous édifie, mais qui ne nous étonne pas, que jamais aucune expression sortie de sa bouche ou de sa plume, n'a pu laisser croire que de tels sentiments fussent même voisins de sa pensée ; il ajoute : « M. l'abbé Sabatier, dans la préoc-  
 » pation de ses propres idées, trop absolues selon vous et selon moi.  
 » dans le sens restrictif de la liberté, a été entraîné à me prêter des  
 » exagérations dans le sens contraire ; mais loin que ma *Lettre sur*  
 » *l'alliance du catholicisme et de la liberté* puisse justifier une pareille  
 » interprétation, il n'y est même pas question des libertés de con-  
 » science, des cultes et d'enseignement. Je n'ai parlé de la liberté que  
 » dans son acception la plus générique, sans la spécialiser par aucune  
 » application. »

Nous nous faisons un devoir de mentionner la juste réclamation de M. A. Nicolas, sur les principes duquel nous serions vivement peinés de laisser planer le moindre doute, après avoir été assez heureux pour faire connaître les premiers ses remarquables *Etudes philosophiques sur le christianisme*. Son motif est d'ailleurs trop louable pour nous trouver indifférent : « La sainte cause que nous chérissons est trop at- » taquée par les débordements de l'erreur, dit-il avec raison, pour que » nous ne serrions pas nos rangs, et que nous laissions entre nous » moindre distance. »

**176. ] COIN DU FEU ] (LE)**, par M<sup>lle</sup> ÉLISE BRUN. — 1 vol. in-12 de iv-207 pages plus 10 gravures sur bois (1847), chez Lehubry ; — prix : 2 fr.

Les petits enfants qui commencent à goûter les premiers charmes de la lecture, qu'ils apprennent encore sur les genoux de leur mère, se plairont, nous n'en doutons pas, à épeler le récit que leur offre ce livre, et s'ils en saisissent le sens moral et religieux, leur esprit et leur cœur profiteront également. Cette œuvre, toute modeste qu'elle paraisse, est évidemment le fruit d'une connaissance sérieuse et approfondie de l'enfance. Les caractères de ce premier âge encore si peu formés, ses goûts à peine indiqués, ses inclinations naissantes, ses penchants qu'on ne définit qu'après une longue étude, le principe secret des vices et des qualités à venir qu'un œil pénétrant découvre sous le voile transparent des paroles et des actions les plus simples : jeux, caprices, passions, vertus, tout est peint en traits naturels, avec une touche fine et gracieuse, une exquise délicatesse, de la sagacité et du goût, dans une suite de petites aventures dont la naïveté séduit. Aucune expression dont le plus jeune lecteur ne puisse saisir le sens ; aucune leçon, aucun conseil qu'il ne puisse facilement comprendre et suivre. L'impression en caractères bien lisibles, sur un papier très-net, des gravures qui parlent aux yeux et qui ont un si grand attrait pour les enfants, rendent ce petit ouvrage un des meilleurs qu'une mère, une institutrice puisse proposer, pour encouragement et pour récompense, à ses enfants ou à ses élèves.

**177. DÉMOCRATIE EN FRANCE (DE LA)**, par M. GUIZOT. — In-8° de 159 pages (janvier 1849), chez Victor Masson ; — prix : 3 fr.

Annoncé déjà depuis plusieurs semaines, attendu avec une vive impatience, lu avec avidité, cet écrit justifie-t-il l'intérêt avec lequel il a

Cette animosité, qui a pris son parti sur tous les points, ressemble trop à une maladie incurable pour que nous essayions plus longtemps de la combattre. Au reste, la haine, qui chez quelques écrivains a souvent remplacé le talent réel, ne sait pas même animer le style de M. de Vaulabelle. Son style, lourd et terne comme le plomb, manque partout de chaleur, d'élégance et de correction. Il ignore le secret, familier aux plumes habiles, de relever la vulgarité des détails par la noblesse de l'expression. Il court à la simplicité et rencontre le trivial. En voici quelques exemples : — « Le peuple de » la *gentilhommerie* hait naturellement la liberté. » Il faudrait en conclure que M. Achille de Vaulabelle n'appartient pas à ce peuple ; car il préconise la liberté sans lui créer beaucoup de partisans, depuis que l'on sait comment il la comprend et la pratique. — « L'évêque Tal- » leyrand avait depuis longtemps *jeté* sa croix pastorale et son camail » épiscopal *aux orties*. — Napoléon lui avait *donné carte blanche* pour » traiter. — Les assertions *effrontées* de deux abbés mécontents de » leur position... » — Que reste-t-il donc de ces pages mal écrites et mal pensées ? Quelques descriptions de combats, où il n'est pas difficile d'être exact quand on vient le dernier ; de nombreuses citations empruntées aux différents Mémoires du temps ; des jugements inspirés par une malveillance frondeuse, et qui ne sait pas même s'arrêter dans l'injustice pour mieux tromper la crédulité du lecteur. M. de Vaulabelle a fait entrer avec lui l'histoire dans un corps de garde ; il lui a donné les allures du soldat : il n'y a oublié que la franchise, quelquefois un peu rude, mais toujours, du moins, équitable et consciencieuse.

Nous examinerons, dans un autre article, le troisième et le quatrième volume.

Y.

**179. LES LIBRES PENSEURS**, par M. Louis Veuillot. — 1 vol. in-12 de xx-495 pages (1848), chez Jacques Lecoffre et Cie ; — prix : 3 fr. 50 cent.

Les libres penseurs ! M. Louis Veuillot appelle de ce nom « les lettrés » ou se croyant tels, qui, par livres, discours et pratiques ordinaires, » travaillent sciemment à détruire en France la religion révélée et sa » morale divine. Professeurs, écrivains, législateurs, gens de banque, » gens de palais, gens d'industrie et de négoce, ils sont tout, ils font tout, » ils règnent ; ils nous ont mis dans la situation où nous sommes, ils

» l'exploitent et l'empirent. — J'ai voulu les peindre, non pas, ajoute-t-il, par admiration pour eux. Catholique et enfant du petit peuple, je suis doublement leur adversaire depuis que, par la grâce de Dieu, mon esprit est franc du joug qu'ils lui ont fait doublement porter » (p. v). — Deux voies s'ouvraient devant le spirituel écrivain, pour mettre en relief sa pensée tout entière. D'une part, il pouvait discuter, rassembler des faits, en tirer d'éloquents conclusions et prouver catégoriquement à la bourgeoisie orgueilleuse dont il poursuit les scandales, qu'elle s'est placée depuis un demi-siècle et plus en hostilité flagrante contre la religion, et par là même contre les principes dont vivent les sociétés. Mais les formes du raisonnement, toujours un peu lourdes ou solennelles, vont mal à la plupart des lecteurs. L'autre voie était celle du portrait habilement saisi, et rendu avec une fidélité piquante, afin de captiver l'attention ou de graver le trait dans la mémoire. L'auteur a choisi des deux méthodes celle qui se trouvait le plus en harmonie avec ses goûts et son remarquable talent. Nul mieux que lui n'aiguise l'épigramme. Observateur intelligent, écrivain initié à toutes les souplesses du langage, il étudie les mille infamies dont abonde notre époque, malheureusement trop féconde en ce genre, et les forçant de déposer le masque en face de la critique, il les perce à jour ou les marque d'une indélébile flétrissure. C'est ainsi que nous voyons tour à tour passer sous nos yeux, dans autant de livres différents, les Écrivains, les Journaux et les Journalistes, les Femmes auteurs, les Tartufes, les Persécuteurs, le Public et les Gens qui ne pensent point. Dire tout ce que ce volume renferme d'esprit original, d'observations fines ou profondes, de vérités aussi bien exprimées que bien senties, de mots plutôt trouvés que cherchés, serait chose fort difficile. L'auteur, qui nous semble avoir pris pour modèle La Bruyère dans cette série de Caractères que tout le monde a lus et veut relire encore, après les avoir lus une première fois, n'est certainement pas au-dessous de son devancier dans beaucoup de pages. Il l'emporte sur lui par la ferveur des convictions religieuses qui respirent dans ses *Libres penseurs*. Il est vrai que le contemporain de Louis XIV, quoique professant partout un respect sincère pour le catholicisme, et tout pénétré qu'il était de la nécessité de la religion, n'assistait pas comme nous à un vaste travail de décomposition sociale. Il pouvait donc s'égayer impunément sur les travers plus ou moins innocents que lui offraient la cour et la bourgeoisie d'alors. Aujourd'hui, le cœur se serre en pré-

sence de la corruption dont le flot monte de jour en jour, et menace de tout envahir. — Après la part de l'éloge, viennent les droits de la critique. Nous apporterons des deux côtés la même franchise, impartiale et désintéressée. L'auteur se met trop souvent en scène dans ses ouvrages ou dans ses Avant-Propos. Il importe peu au lecteur que M. Louis Veillot ait pour père un tonnelier et soit né, comme il le dit lui-même, *dans les rangs du petit peuple*. L'humilité chrétienne s'efface complètement. Autrefois, on se vantait de la noblesse de son extraction ; est-ce que l'obscurité de la naissance va devenir un titre de gloire ? Prenons garde, en haut ou en bas, que ce ne soit la vanité qui provoque toutes ces confessions ou qui se mêle à nos confidences. Nous ne voulons point appliquer ces paroles à l'écrivain dont nous louons les intentions ; nous ne voulons que l'avertir d'un tort, beaucoup plus littéraire que religieux ou moral. Autre observation qu'il nous pardonnera encore. Si La Bruyère revit dans quelques-uns de ses caractères, un autre personnage, qui descendit souvent jusqu'au cynisme, apparaît par intervalle dans ses tableaux et en altère, du moins à notre avis, la délicate fraîcheur ou la gracieuse délicatesse. Ainsi, pour ne citer qu'un seul exemple de ce genre, et nous pourrions en rencontrer plusieurs autres, on nous dit qu'Henri IV fut le premier *pourceau* qui souilla l'abbaye de Maubuisson (p. 313). Sans doute, nous nous rappelons que, quelques lignes plus haut, M. Louis Veillot, en visitant ce sanctuaire doublement profané par le temps et par les hommes, a rencontré une truie énorme, rampant, fière et couverte de sa boue immonde, sous des arceaux rompus ; nous plaidons ici, comme on le voit, les circonstances atténuantes : un mot en a éveillé un autre ; mais nous ne laissons pas de penser qu'il faut parler plus respectueusement de l'autorité, même quand elle s'égare ou s'avilit. Nous condamnons tout autant que l'auteur la conduite de ce monarque ; mais nous ne voudrions pas, surtout devant des multitudes qui, assurément, ne pèchent plus par le respect pour le pouvoir, contribuer à ruiner, dans le cœur du peuple le principe de l'obéissance, et à rendre tout gouvernement impossible. Nous finirons par un troisième reproche, ou, si l'on veut, par une troisième observation sur laquelle nous appelons l'attention de l'auteur. Dans divers passages, et surtout à l'article des femmes auteurs, quelques détails de mœurs, quelques analyses de romans, vont jusqu'à blesser la décence. M. Louis Veillot nous affirme qu'il a été obligé de beaucoup voiler ; nous croyons qu'il aurait pu

épaissir encore davantage le rideau, ou même le tirer complètement sur des nudités qui ne peuvent qu'alarmer la pudeur là même où l'on s'élève contre les appétits criminels. Le péril ici est palpable pour des âmes qui ne sont pas faites à ces hardiesses de langage. Peut-être valait-il mieux accuser sans preuves, laissant à chacun le soin d'invoquer à l'appui le souvenir de ses amères lectures, quand on a eu le malheur de remuer ces ouvrages impudiques, et s'abstenir de citer ou d'analyser. Nous nous devons à nous-mêmes de signaler ces laches, afin qu'on ne mette pas imprudemment dans toutes les mains des feuilles où sont abordées, de front et sans réserve, quelques-unes des maladies les plus honteuses de notre époque. Y.

**180. MANUEL DE LA JEUNESSE CHRÉTIENNE**, pour les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, ou Instructions d'une mère à ses enfants, pour les préparer à la première communion, par M<sup>me</sup> E. NAULT, née PINON. — 1 vol. in-18 de xvi-350 pages (1849), chez Vaton ; — prix : 1 fr. 50 cent.

M<sup>me</sup> Nault a voulu concourir à préparer l'enfance à l'action si importante de la première communion, par un nouveau livre relatif à cette matière. Celui-ci, comme on le voit, n'a pour objet que la réception des sacrements de pénitence et d'eucharistie, et se divise en trois parties, dont la première traite de la pénitence, la seconde de l'eucharistie, et la troisième contient les prières du matin et du soir, l'ordinaire de la messe, les vêpres et complies du dimanche, et quelques autres prières. — Dans les deux premières parties, l'exposé de la doctrine est joint aux conseils et à des prières analogues. L'exposé de la doctrine est clair, bien présenté et assez substantiel, les conseils sont sages et maternels, les prières pieuses. Nous avons peu d'observations à faire. On lit à la page 15 : « Les péchés mortels ne sont remis que » par le sacrement de Pénitence. » Il eût été bon d'ajouter : « Ou par » la contrition parfaite quand on ne peut recevoir ce sacrement, » bien qu'on le dise ailleurs. — Nous aurions désiré, à la page 44, une définition plus nette de la confession. — Quand on dit aux enfants qu'ils commettraient un sacrilège s'ils cachaient, de propos délibéré, *un seul péché*, il faudrait ajouter : *au moins mortel*, pour ne pas leur donner une fausse conscience. — Il eût été bon de dire aussi un mot des preuves du pouvoir donné aux prêtres de remettre les péchés, et de la présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie. — A part ces

extraits, choisis avec discernement et sagesse, ne manqueront pas de produire de salutaires effets.

A.-B. C.

**185. MONUMENTS INÉDITS** sur l'apostolat de sainte Marie-Madeleine en Provence, et sur les autres apôtres de cette contrée, saint Lazare, saint Maximin, sainte Marthe et les saintes Maries Jacobé et Salomé, par l'AUTEUR DE LA DERNIÈRE VIE DE M. OLIER, avec cette épigraphe : *Quid molesti estis huic mulieri?* — 2 vol. in-4° de XLVIII pages, 1860 et 1868 colonnes, avec un grand nombre de gravures dans le texte (1848), aux ateliers catholiques du Petit-Montrouge ; — prix : 20 fr.

Il existe depuis plusieurs siècles, entre les érudits qui cultivent la science ecclésiastique, une dissidence de sentiments touchant sainte Marie-Madeleine. Les uns veulent que Marie, sœur de Lazare et dite de Béthanie, la femme pécheresse et la fidèle disciple de Jésus-Christ, qui le suivit jusqu'au Calvaire, ne soient qu'une seule et même personne ; les autres, au contraire, prétendent qu'il faut distinguer autant de personnes différentes que l'on trouve de noms divers dans les saints Evangiles. L'Eglise, n'ayant jamais décidé ce point, laisse à ses enfants la liberté de choisir celle des deux opinions qui leur convient davantage. A cette question, qui a souvent exercé la critique, s'en joint une autre qui regarde la même sainte, ainsi que saint Lazare, sainte Marthe, etc. Ces saints personnages sont-ils venus en Provence ? se sont-ils fixés dans ce pays et y sont-ils morts ? faits historiques qui jusqu'ici n'avaient pas été bien éclaircis, et sur la réalité desquels on a élevé beaucoup de doutes. L'auteur de la dernière Vie de M. Olier, prêtre savant et modeste de la Compagnie des Sulpiciens, a tenté de résoudre ces difficultés et vient de publier sur ces matières deux volumes, qui sont peut-être l'ouvrage le plus érudit qui ait paru depuis le commencement de ce siècle. Provençal de naissance, il a cru la gloire de son pays intéressée à la solution de ces questions, et sans doute par ce motif, qui lui fait honneur, il a entrepris un travail qui étonne par la multitude des recherches qu'il a exigées. En nous proposant de donner à nos lecteurs une idée de cette production, nous comprenons bien que nous ne pouvons leur en présenter qu'une analyse imparfaite ; car il faudrait bien des articles pour indiquer avec quelque détail tout ce que renferment ces deux énormes volumes in-4° à deux colonnes.

Dans une Préface qui se trouve en tête du premier volume, et dans laquelle l'auteur expose son dessein, il commence par commenter les paroles de Jésus-Christ, en saint Matthieu, et les applique à sainte Ma-

deleine. Il nous a semblé que sa conclusion n'était pas bien déduite, et qu'il ne prouve pas d'abord que la femme louée par le Sauveur soit bien cette sainte. Nous eussions mieux aimé qu'il eût exposé avant tout les faits favorables à l'opinion qu'il a embrassée; qu'il eût laissé au lecteur judicieux et instruit à en examiner la valeur, et qu'il eût seulement alors fait connaître son propre sentiment. En l'exprimant tout d'abord, il fait involontairement craindre qu'il ne soit un écrivain prévenu et qu'il n'ait pas toute l'impartialité désirable. Cette crainte semble même justifiée par la manière dont il procède; car après avoir dit que les premiers auteurs de l'opinion contraire à l'unité se sont trouvés parmi les prétendus réformateurs du xvi<sup>e</sup> siècle et les catholiques suspects, ce qui ne peut que la décrir dans l'esprit des vrais fidèles; il tait entièrement que des docteurs très-catholiques l'ont, à la même époque, soutenue et défendue, entre autres Josse Clichone, qui fut un des premiers adversaires de Luther.

Le premier volume est divisé en deux parties. Dans la première, que l'auteur subdivise en deux sections, il examine d'abord si Marie de Béthanie et la femme pécheresse sont une seule et même personne, et, partageant la tradition en deux périodes, il rapporte l'opinion des écrivains des premiers siècles et ensuite celle des saints Pères et autres auteurs des siècles postérieurs. Il cite chez les Grecs plusieurs docteurs qui ont distingué Marie de Béthanie de la femme pécheresse; ce qui, pour le dire en passant, prouve que cette opinion est plus ancienne que le xvi<sup>e</sup> siècle, et qu'on ne peut regarder certains protestants comme en étant les premiers inventeurs. Il ne trouve chez les latins, parmi les saints et les savants, que des hommes qui se prononcent pour l'unité. C'est le résultat que lui donne son examen jusqu'au xvi<sup>e</sup> siècle. A cette époque, les sentiments se partagent; plusieurs personnages d'une érudition profonde se prononcent pour la distinction. En France, on peut citer Chastelain, si versé dans la science ecclésiastique, et Mabillon qui, par son savoir immense et la justesse si remarquable de son esprit, doit être d'un grand poids dans la discussion. L'auteur leur oppose les écrivains antérieurs; mais ne pourrait-on pas dire que Chastelain et Mabillon, qui connaissaient si bien l'antiquité chrétienne, n'ont pas dû ignorer l'opinion de leurs devanciers? Le parti qu'ont pris en faveur de la distinction plusieurs savants évêques et des rédacteurs de Bréviaires mérite bien aussi d'être compté pour quelque chose; car il n'est guère admissible que ces doctes personna-

soient décidés à l'aventure et sans réflexion pour l'une des opinions plutôt que pour l'autre; ils connaissaient comme nous les raisons qu'on alléguait de chaque côté, et sans doute ils ne se sont prononcés qu'en connaissance de cause.

Dans la seconde partie du tome premier, l'auteur examine quelles sont les preuves de l'apostolat de sainte Madeleine et des autres saints personnages qui sont regardés comme les fondateurs de la foi en Provence. Persuadé de la vérité de cette tradition, il commence d'abord par attaquer le docteur Launay, qui, comme on le sait, a combattu la croyance des Provençaux touchant la venue et l'existence de sainte Madeleine et de ses compagnons en Provence, et il réfute avec succès son adversaire. Puis, examinant les preuves sur lesquelles repose la tradition provençale, il les partage en deux époques, savoir : celles qui sont antérieures à la terrible invasion des Sarrasins dans cette province au IX<sup>e</sup> siècle et celles qui sont postérieures à cette invasion. Il prouve la présence de sainte Madeleine en Provence, surtout 1<sup>o</sup> par la découverte qu'il a eu le bonheur de faire d'une Vie de la sainte, qui paraît avoir été écrite au V<sup>e</sup> siècle, et qui confirme pleinement la tradition des Provençaux; 2<sup>o</sup> par l'inspection qu'il a faite du tombeau de sainte Madeleine dans la crypte de l'église de Saint-Maximin, et 3<sup>o</sup> enfin par une inscription jointe au corps de la sainte, lorsqu'on le cacha pour le dérober à la fureur et aux profanations des Sarrasins. Ces preuves sont satisfaisantes et propres à terminer la discussion en faveur de la Provence. On pourrait seulement peut-être élever des difficultés touchant la preuve que fournit le tombeau, et qui n'offre rien de particulier à sainte Madeleine. — Les preuves de la seconde époque ont pour objet de montrer la continuité du culte de sainte Madeleine, depuis la découverte de ses reliques dans le XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours. Elles sont nombreuses et ne nous paraissent pas pouvoir être raisonnablement combattues. Nous croyons donc que le séjour de sainte Madeleine est bien décidément acquis à la Provence.

Il en est de même de celui des saints Lazare et Maximin et des saintes Marthe, Marie Jacobé et Marie Salomé. L'auteur procède pour chacun de ces saints personnages de la même manière que pour sainte Madeleine. Il met sous les yeux du lecteur les preuves anciennes et modernes de leur séjour en Provence. Cependant les preuves en faveur de la mission de saint Lazare à Marseille ne nous ont paru ni aussi solides, ni aussi nombreuses que celles relatives à sainte Made-

deleine. Il fait beaucoup valoir les actes de saint Alexandre, martyr à Brescia, et d'après le témoignage du P. Ferrari, dans son Catalogue des saints d'Italie, il dit que saint Alexandre vivait dans le 1<sup>er</sup> siècle de l'Église et visita saint Lazare à Marseille; il ajoute que les Actes de ce martyr sont sincères, et il cite à ce sujet les Bollandistes; mais ces écrivains ne paraissent pas avoir une foi entière en ces Actes, et ils se servent, pour le montrer, des mots *ut fertur*. De plus Cornaro, qui, en 1773, a reproduit et amélioré l'ouvrage de Ferrari, et qui a tiré l'article de saint Alexandre des monuments de l'Église de Brescia, ne dit pas un mot du voyage de ce saint à Marseille. Il nous semble donc que la tradition de l'Église de Marseille est la meilleure preuve qu'on puisse donner de la présence de saint Lazare en Provence,

Dans un second article, nous rendrons compte du deuxième volume de cet important ouvrage. T.

**166. PHILIPPE-AUGUSTE et son règne, Tableau historique et détaillé des guerres de ce souverain, de ses conquêtes et des grands événements survenus pendant son règne,** par M. J.-B.-J. CHAMPAGNAC. — 1 vol. in-12 de xvii-283 pages plus 4 gravures sur acier (1847). (Bibliothèque spéciale de la Jeunesse), chez Lehuby; — prix : 1 fr. 25 cent.

Ce livre est destiné à des enfants déjà un peu avancés en âge, d'un goût et d'une raison développés, et il leur convient sous tous les rapports. C'est un bon ouvrage pour l'enfance; il est tel que nous les aimons; aussi lui donnons-nous toute notre approbation. C'est ainsi qu'il faut choisir son sujet; c'est ainsi qu'il faut le traiter pour être vraiment utile à de jeunes lecteurs, et leur plaire en les instruisant. La science et l'étude sont cachées ici sous des fleurs; en les cueillant, séduit par leur parfum, l'enfant recueille aussi, sans le savoir, des connaissances qui lui eussent demandé peut-être de longs travaux. Est-il rien de plus attachant, en effet, pour une imagination qui s'éveille, que le tableau de ces mœurs guerrières, de ces aventures chevaleresques, de ces luttes, de ces combats, de ces tournois, de ces batailles, tantôt en Europe, tantôt en Palestine, chevalier contre chevalier, Français contre Anglais, chrétien contre musulman? Ici, Philippe-Auguste, politique autant que brave, affermissant son trône contre les efforts de ses grands vassaux, faisant, au milieu même du tumulte des armes, renaître parmi nous l'amour de la science, et assurant la nationalité française par la fameuse journée de Bouvines; là, Richard Cœur-de-Lion, rival de Philippe, qu'il éclipse

en Palestine par une témérité de courage digne d'un meilleur sort. Or, tous ces récits si variés, toutes ces scènes si vives, tous ces caractères si bien opposés, ne sont pas le fruit d'une imagination heureuse ; c'est la réalité, c'est l'histoire ; et, qui plus est, c'est l'histoire de France, qu'il n'est permis à personne d'ignorer. — Quoiqu'il s'adresse à des enfants, l'auteur a voulu faire de la vie de Philippe-Auguste une œuvre soignée. Son style est simple, mais châtié. Nous n'avons rien trouvé qui fût blâmable. Tout en s'abstenant de ces jugements généraux qui sont trop au-dessus des jeunes intelligences, il sait néanmoins blâmer à propos, et surtout montrer que si les plus grands hommes ont des faiblesses impardonnables, c'est presque toujours le fruit d'une éducation première négligée. La fidélité historique nous a paru sans reproche. Les mœurs du temps sont bien décrites. On se croirait encore au milieu de ces braves chevaliers ; on les voit, on les entend, car l'auteur a eu l'heureuse pensée de les laisser parler aussi souvent que possible dans leur vieux langage, tel que le rapportent les chroniqueurs. Ces citations ménagées avec art donnent à tout le récit un air d'antiquité qui plaît. La marche en est naturelle ; c'est l'ordre des faits eux-mêmes. Les principaux servent de titre aux différents chapitres, dans lesquels se groupent, avec clarté, ordre et précision, les événements secondaires d'une moindre importance. Ainsi l'esprit, sans se fatiguer, suit le développement historique, et il lui est impossible de s'égarer. Quelques gravures qui représentent les chevaliers avec leur casque et leur cuirasse, prêts à entrer en lice, aident encore à l'intelligence du texte, et achèvent de rendre ce livre un des meilleurs qu'on puisse offrir à un enfant de dix à quinze ans, comme encouragement et récompense.

**187. RÉCRÉATIONS à l'usage des Maisons religieuses d'éducation**  
*Institutions et Pensionnats de jeunes demoiselles*, par M<sup>me</sup> BODIN, maîtresse de pension. — 1 vol. in-18 de 163 pages (1846), chez Périsse frères, à Lyon et à Paris ; — prix : 2 fr.

Trois petites historiettes morales et instructives, mises en action sous une forme dramatique intéressante, font le sujet de ce livre. Dans la *Bonne Émilie*, le travail, la modestie, le talent, sont opposés assez délicatement à l'amour du plaisir, à l'indolence et à la paresse, qui ne recueillent jamais que honte et mépris. *Marguerite*, ou *la Force de la reconnaissance*, n'est qu'un tableau un peu exagéré de ces généreux dévouements que firent éclater les persécutions de 93.

*L'Orgueil puni* est une bonne leçon aux enfants fiers de leur nom et de leurs talents. — Le ton de toutes ces petites pièces est simple, naturel, convenable; mais l'auteur a usé et presque abusé des coups de théâtre et de l'imprévu. Du reste, ce défaut sera peut-être une grande qualité aux yeux de l'enfance, amie du merveilleux, et qui, d'ailleurs, ne trouvera dans ce livre que de bons préceptes.

**188. RECUEIL DES ACTES DE N. S. P. LE PAPE PIE IX** (*texte et traduction*). — Tome 1<sup>er</sup>, contenant les *Actes de Pie IX depuis le commencement de son pontificat jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1848*. — Publié par le *Comité pour la défense de la liberté religieuse*. — 1 vol. in-18 de 374 pages (1848), chez Jacques Lecoffre et C<sup>ie</sup>; — prix : 2 fr. 50 c.

Il n'est pas nécessaire que nous nous arrêtions sur un livre de ce genre : on comprend son but et sa portée par le seul énoncé de ce qu'il contient. Les Actes de l'illustre pontife Pie IX, si grand par sa libéralité envers ses peuples, par les malheurs dont l'ingratitude et la lâcheté l'accablent, par sa magnanimité proclamée dans le monde entier, ont une véritable importance par leurs rapports avec les événements contemporains, et n'en auront pas une moins grande pour l'histoire. Les personnes qui s'occupent avec intérêt des affaires politiques ou religieuses, aimeront sans doute à les étudier. Les éditeurs ont voulu s'arrêter au 1<sup>er</sup> janvier 1848, une nouvelle ère s'étant ouverte depuis ce jour, sous l'influence de la Révolution française. — Le volume est divisé en trois parties, contenant les Actes pontificaux qui ont rapport : 1<sup>o</sup> aux affaires ecclésiastiques; 2<sup>o</sup> aux affaires politiques de Rome; 3<sup>o</sup> aux affaires diplomatiques. — Chaque pièce est publiée en entier, le texte d'abord, et la traduction à la suite. Nous aurions préféré avoir le texte et la traduction en regard, ou bien celle-ci placée au bas des pages, au-dessous du texte; on pourrait mieux comparer l'un à l'autre.

**189. RELIGION (LA) et la liberté considérées dans leurs rapports**, par M. l'abbé BATAIN. — *Conférences de Notre-Dame de 1847-1848*. — 1 vol. in-8<sup>o</sup> de 238 pages (1848), chez Sagnier et Bray, chez Périsse frères et chez Ladrange; — prix : 2 fr. 50 cent.

On connaît les éminentes qualités qui distinguent M. l'abbé Batain, tout à la fois comme orateur et comme philosophe. Elles nous ont paru plus frappantes encore dans les Conférences de Notre-Dame, prêchées, il y a un an à peine, réunies et publiées sous le titre que

est plus puissante que la raison, surtout à cet âge où la raison sommeille encore. — Une impression élégante et soignée, un beau format, des vignettes gracieuses, d'assez jolies lithographies, font de ce volume, une des récompenses, un des présents les plus convenables à faire à une jeune fille ou à un enfant de dix à quinze ans.

**194. CONFÉRENCES SUR LA PASSION** de Notre - Seigneur Jésus-Christ, prêchées dans la Basilique de Saint-Pierre, à Rome, pendant le carême de 1847, par le R. P. don Joachim VENTURA, ex-général des clercs réguliers, etc., traduites de l'italien sous les yeux et avec l'approbation de l'auteur, par M. l'abbé C. ECOIFFIER. — 2 vol. in-12 de xxviii-416 et 432 pages (1848), chez Poussielgue-Rusand, à Paris, et chez Pélagaud et C<sup>ie</sup>, à Lyon ; — prix : 6 fr.

Oublions, en ouvrant ces deux volumes, les erreurs politiques de leur auteur ; ne pensons point à la position si regrettable qu'il a prise au milieu des désordres qui affligent Rome ; ne nous rappelons plus ses dernières publications : ne voyons en lui que le religieux éloquent, traitant le sujet le plus sublime avec un esprit de foi dont la Providence lui tiendra compte peut-être un jour pour lui montrer l'abîme où l'ont conduit ses dangereuses amitiés et ses anciennes sympathies. — Ces Conférences n'offrent pas seulement à la piété un aliment ; par la manière heureuse dont le Père Ventura envisage son sujet, elles forment comme un corps de doctrine à opposer aux erreurs du protestantisme et aux efforts tentés par le philosophisme pour ébranler le christianisme jusque dans les vérités qui lui servent de base fondamentale. On sait avec quel accord effrayant les sophistes de tous les pays dirigent depuis quelque temps leurs attaques contre la réalité des deux natures en Jésus-Christ : faire bien connaître Jésus-Christ comme Dieu et comme homme ; faire jaillir, pour ainsi dire, la réalité de ses deux natures de chacune de ses actions, depuis son incarnation et sa naissance jusqu'à sa mort, c'est tout à la fois être historien et apologiste, parler à l'esprit et s'adresser au cœur ; telle est la double tâche que le P. Ventura s'est imposée. — Adoptant pour guide dans sa marche l'évangéliste saint Jean, dont le récit touchant se lit le Vendredi-Saint à l'office du matin, il commence sa première Homélie au moment où le Sauveur se rend au jardin des Oliviers ; il le suit pas à pas depuis le passage du torrent de Cédron jusqu'à sa mort, en ayant soin de grouper autour de chaque fait toutes les circonstances qui se trouvent éparses dans les quatre Évangélistes, de manière à ne former, par une

sorte de concordançé, qu'un seul et même récit des quatre versions évangéliques, tout en évitant des discussions inopportunes, et en choisissant toujours, pour concilier des contradictions plus apparentes que réelles, les explications non-seulement les plus plausibles, mais encore les plus édifiantes et les plus propres à exciter la piété des fidèles. — D'heureux rapprochements de prophéties réalisées dans la Passion du Sauveur, des leçons importantes de morale chrétienne, ressortent naturellement de l'ensemble des faits et des mystères qui leur donnent une force particulière, les impriment plus profondément dans l'esprit et dans le cœur, et font mieux sentir la nécessité de les mettre en pratique. On comprend combien il est facile de trouver dans chaque action des derniers moments de Jésus-Christ des leçons tout à la fois persuasives, touchantes et efficaces : l'auteur a su les présenter avec beaucoup de force et d'à-propos. — Ces trente-deux Conférences forment donc un véritable commentaire littéraire, mystique et moral de la Passion et de la mort de notre divin Sauveur, commentaire dans lequel est exposée d'une manière claire et précise la théologie du mystère de l'Incarnation du Verbe et de la Rédemption du monde, et auquel se rattachent la démonstration et la confirmation de nos principaux dogmes, la recommandation de toutes les vertus chrétiennes, la censure des vices, et enfin la manifestation de la vérité, de la sainteté, de la grandeur et de la gloire de la religion tout entière. — Telle est, du moins, l'impression qui nous est restée de la lecture de ce livre, dont le style est simple, facile, clair, sans prétention et sans recherche : la gravité et l'importance du sujet y captivent l'attention beaucoup plus que l'artifice étudié, le choix affecté des mots et l'effort laborieux des phrases : nous devons cet éloge à l'auteur et à son habile traducteur. — Les passages des Pères, des commentateurs ou des Saintes-Écritures auxquels il est fait allusion ou qui sont traduits dans le texte, sont cités au bas des pages ; c'est là une excellente méthode, que nous voudrions voir adopter toujours dans les publications analogues. — Les personnes qui, pendant le Carême spécialement, ne peuvent se rendre toujours aux prédications, et celles qui désirent faire en outre une lecture pieuse et instructive, en rapport avec les mystères que l'Église recommande de méditer, peuvent choisir ces Conférences avec la certitude d'y trouver ce qu'elles recherchent. Une instruction et une intelligence ordinaires suffiront pour saisir les développements qui s'adressent à l'esprit comme les considérations qui parlent au cœur.

**195. CONTES DE NOËL (LES) :** *les Spectres de Noël et le Combat de la vie*, traduits de l'anglais de DICKENS, par Adolphe JOANNE. — 1 vol. in-18 de 331 pages, orné de 8 gravures (1848), chez Périsse frères, à Lyon et à Paris; — prix : 1 fr. 50 cent.

Trois fois déjà (t. VI, p. 380, 478, et t. VII, p. 247), nous avons entreteñu nos lecteurs de cette publication. — Un nouveau volume a paru récemment, revêtu de l'approbation de Mgr l'évêque de Châlons. Nous dirons notre avis en peu de mots : *Les Spectres de Noël* offrent un intérêt tout spécial, parce que le traducteur a su conserver au récit son originalité, et reproduire fidèlement de curieux détails sur la célébration de la fête de Noël en Angleterre. Chaque épisode de ce conte en fait ressortir la moralité de la façon la plus frappante : nous engageons à le lire et à le faire lire. — *Le Combat de la vie* ne répond pas, selon nous, à ce que le titre paraît promettre. Dickens, dont la philosophie se présente habituellement sous les formes les plus attrayantes, a été, dans ce récit, bien au-dessous de son mérite ordinaire; nous avouons n'avoir pu découvrir le côté moral au milieu de tous ces détails qui font ressembler ce *conte* à une histoire romanesque. Sans rien trouver de précisément dangereux à sa lecture, nous croyons pourtant devoir conseiller de l'interdire aux jeunes personnes, pour lesquelles elle serait au moins inutile.

**196. COURS** *alphabétique, théorique et pratique* **DE LA LÉGISLATION CIVILE ECCLÉSIASTIQUE**, contenant tout ce qui regarde les fabriques, les bureaux de bienfaisance, les hospices, les écoles, les salles d'asile, en un mot tout ce qui concerne les lois dans leurs rapports avec la religion, par M. l'abbé ANDRÉ, ancien curé, auteur du *Cours de droit canon, etc.* — Tome 2<sup>e</sup>, grand in-8<sup>o</sup> de 532 pages (1848), Grande Chaussée d'Orléans, 73, près la barrière d'Enfer; — prix des deux volumes : 14 fr.

Ayant parlé assez longuement du 1<sup>er</sup> volume de ce *Cours de législation civile ecclésiastique* (V. notre tome VII, p. 61), et de manière à indiquer clairement son but, son utilité, l'esprit dans lequel il est rédigé, nous n'avons pas à nous étendre sur le second, qui complète l'ouvrage et comprend les lettres D à V. L'auteur l'ayant terminé vers le mois de mai, a pu y insérer quelques actes émanés du nouveau gouvernement issu de la République; on y trouve quatre circulaires ministérielles, dont deux sur la formule de prières pour la République, une autre portant interdiction dans les églises de toute assemblée étran-

gère au culte, la dernière relative à l'augmentation du traitement des desservants. D'après ce que nous avons dit dans notre premier article, auquel nous devons renvoyer le lecteur, on a pu penser que le *Cours alphabétique de législation* était en partie une œuvre de compilation. Cela est, en effet, et devait être, dans la pensée même de M. l'abbé André, qui, prévoyant que beaucoup d'ecclésiastiques ne pourraient pas se procurer tous les ouvrages traitant des mêmes matières, a voulu leur venir en aide, en faisant un choix dans les autres, et en s'appliquant à fondre leur travail dans le sien, à combiner et à concilier leurs décisions, de manière à en former un tout complet, facile à consulter, grâce à l'ordre alphabétique ; aussi les cite-t-il assez souvent. Il s'appuie surtout sur les lois, décrets et pièces officielles, sur les arrêts des Cours et Tribunaux. Il lui est arrivé quelquefois de citer des pièces qui n'ont pas la même autorité, entr'autres une mesure temporaire et exceptionnelle de l'autorité épiscopale, qui ne peut servir à former la jurisprudence, mais qui peut indiquer la manière de procéder dans des cas analogues. — En résumé, ce travail, fruit d'une étude sérieuse de la matière, sera utile à ceux mêmes qui possèdent déjà quelques ouvrages sur l'administration temporelle des paroisses. On a souvent besoin de s'appuyer sur plusieurs décisions, et, pour résoudre quelques difficultés, de combiner les interprétations des auteurs les plus accrédités.

**197. DICTIONNAIRE DES SCIENCES OCCULTES**, savoir, de : *Aéromancie, alchimie, alectryomancie, etc.*, ou *Répertoire universel des êtres, des personnages, des faits et des choses qui tiennent aux apparitions, aux divinations, à la magie, etc.*, suivi du *Traité historique des dieux et des démons du paganisme*, par BINET, et de la *Réponse à l'Histoire des oracles de Fontenelle*, par BALTUS ; publié par M. l'abbé MIGNE. — 2 vol. in-4<sup>o</sup> de 1072 et 1160 colonnes, t. XLVIII et XLIX de l'*Encyclopédie théologique* (1846-1848), aux ateliers catholiques du Petit-Montrouge ; — prix : 16 fr.

Nous avons dû supprimer la plus grande partie du titre de ce Dictionnaire ; sans cette précaution, il aurait occupé une page de notre recueil. L'éditeur y a épuisé tout ce que le répertoire des mots grecs francisés peut fournir particulièrement sur la rime en *ancie* ; mais, au fond, toute l'idée de l'ouvrage se trouve suffisamment exprimée par le titre générique de *Dictionnaire des sciences occultes* ; le reste n'est qu'un pompeux appareil pour frapper davantage les yeux du public, et exciter plus puissamment la curiosité. Nous ne voudrions pas en faire un

reproche à l'éditeur, si, à travers cette excessive diffusion, nous n'avions fait une remarque qui nous a causé quelque peine. A l'ouverture du livre, notre premier soin a été de chercher le nom de l'auteur ; nulle indication n'a pu nous conduire à la révélation de ce mystère ; point de préface, point d'introduction, point de notes explicatives sur ce sujet ; c'est déjà un grave inconvénient aux yeux d'un lecteur qui aime à savoir à qui il va avoir affaire. Cependant, il nous revint en pensée que M. Collin de Plancy a publié, il y a quelques années, un *Dictionnaire infernal* qui, composé d'abord dans un esprit dange-reux, a été revu par cet écrivain autrefois égaré, mais revenu depuis à la religion par une conversion solennelle, et approuvé, dans ce nouvel état, par Mgr Affre, archevêque de Paris. Le rapprochement de ces deux ouvrages n'a pas tardé à nous convaincre que le fond du *Dictionnaire des sciences occultes* n'est rien autre chose que le *Dictionnaire infernal* de M. Collin de Plancy. Or, pourquoi ce changement de titre ? pourquoi cette absence du nom de l'auteur ? n'est-ce pas induire en erreur la bonne foi de l'acheteur qui, possédant déjà ce dernier ouvrage, aurait *peut-être* reculé devant l'acquisition d'une édition plus récente ? Nous disons *peut-être*, car nous devons à la vérité d'ajouter que le *Dictionnaire infernal* est beaucoup moins étendu que le *Dictionnaire des sciences occultes*. On a augmenté ce dernier par l'addition d'un grand nombre de légendes ou de dissertations accolées aux différents mots auxquels elles étaient susceptibles de convenir. Ainsi, là où le *Dictionnaire infernal* renvoyait le lecteur à d'autres écrits de l'auteur, comme aux *Légendes infernales* rejetées auparavant à la fin du volume, ou aux *Légendes de l'ancien Testament* qui ne s'y lisaient pas du tout, au lieu de ces renvois désagréables, on a imprimé de suite les passages eux-mêmes, et ces passages sont souvent fort intéressants. Ainsi ; on a emprunté à différents recueils périodiques ou à diverses publications, soit des considérations importantes, soit des histoires curieuses, soit de ridicules superstitions ; tels sont, par exemple, les articles sur la longévité, sur le somnambulisme, sur le magnétisme, sur le dragon rouge, sur le dévouement, sur le diable, sur les *zincalis*, etc. C'est donc le même ouvrage en ce sens que l'on y trouve le même ordre, les mêmes mots, les mêmes développements dans l'édition actuelle que dans l'édition originale ; mais c'est un ouvrage différent toutefois, en ce sens que la nouvelle est beaucoup plus détaillée et plus complète que l'ancienne.

Cette diversité n'est pas telle cependant qu'elle doive modifier en rien notre critique. Le jugement que nous avons porté sur le *Dictionnaire infernal* (t. iv, p. 248) s'applique également à celui que nous examinons. Il a demandé un long et difficile travail ; de nombreuses lectures ont pu seules le préparer. L'étude qu'il offre aux gens sérieux n'est pas sans utilité et sans intérêt ; car c'est une leçon bien instructive que l'histoire des égarements de l'esprit humain, quand il est abandonné à lui-même. Rien de plus propre à faire sentir le bonheur d'une révélation divine qui arrête et fixe irrévocablement les aberrations bizarres d'une imagination exaltée. Mais ce livre ne saurait être un manuel confié à toutes les intelligences ; les âmes faibles pourraient y trouver plus d'un danger, prendre des illusions pour des réalités, et abuser de la connaissance de certains secrets prétendus pour faire des essais coupables. Aussi aimons-nous à remarquer nous-mêmes et à faire remarquer aux autres que ce Dictionnaire fait partie d'une Encyclopédie *théologique*, et ne s'adresse par conséquent qu'au clergé ou aux laïques instruits qui, familiarisés avec l'étude, sont capables de tirer du spectacle du mal lui-même des conséquences lumineuses et utiles.

N'oublions pas de jeter, en finissant, un coup d'œil sur les deux opuscules qui forment l'Appendice de cette curieuse publication.

L'un est un *Traité historique des dieux et des démons du Paganisme*, écrit par un protestant, Benjamin Binet, avec quelques remarques critiques sur le système d'un ministre de la même communion, Baltasar Bekker, qui avait nié l'opération et l'influence des démons. L'éditeur nous avertit qu'il a eu soin de retrancher deux passages, dans lesquels l'auteur protestant, en répondant à son adversaire, se livre lui-même à des récriminations et à des plaisanteries de mauvais goût contre les prétendues superstitions de la sainte Eglise romaine. C'est une précaution qu'on ne saurait trop louer ; ce qui ne nous empêche pas d'approuver la note de la page 1005, où l'on a cru bien faire en citant un morceau dans lequel le docteur hétérodoxe prétend faire *deux frères, ou plutôt une seule personne du diable et du pape* ; on sent que rien ne montre mieux la faiblesse d'une cause que ces dégoûtants excès.

L'autre opuscule, qui termine le volume, est la *Réponse à l'histoire des oracles de M. de Fontenelle*, par le P. Ballus, savant jésuite, qui adressa sa réfutation aussi convaincante que polie à Fontenelle lui-même, auquel elle parut si décisive, qu'il se contenta de dire que le *diable avait gagné sa cause*. En effet, cet aimable savant avait voulu

prétendre que le démon n'était pour rien dans les oracles des païens, et la conclusion du petit Traité de Baltus se résume dans une complète démonstration de l'influence des démons sur les oracles du paganisme. Il était donc vrai que *le diable avait gagné sa cause*, mais pour la perdre irrévocablement sous les coups portés à sa puissance par Jésus-Christ et son Évangile.

A.-B. C.

**198. ESPRIT DES SAINTS ILLUSTRES**, auteurs ecclésiastiques et moralistes, non compris au nombre des Pères et des Docteurs de l'Église; avec Notices biographiques, Appréciations littéraires, Remarques critiques, Notes explicatives, Documents scientifiques, Épitaphes, Monuments, etc., etc., recueillis par M. l'abbé L. GRIMMES, P. P. du clergé de Toulouse. — Tomes IV, V et VI, in-8° de 6 à 700 pages chacun (1846), chez Aug. Hénault, et chez Bon et Privat, à Toulouse, chez Mellier frères et chez Gaume frères, à Paris, chez Périsset frères, à Lyon et à Paris; — prix des six volumes : 32 fr.

La lecture des trois derniers volumes de cet ouvrage n'a modifié en rien le jugement que nous en avons porté déjà (p. 269 du présent tome); nous les avons trouvés en tous points dignes des précédents. L'auteur y a fidèlement suivi son plan. — Le tome quatrième contient *l'esprit* de treize personnages déclarés bienheureux par l'Église, depuis Jean Cassien jusqu'à l'abbé de Lasalle et au bienheureux Léonard de Port-Maurice. Les deux derniers volumes sont consacrés aux saintes femmes canonisées ou béatifiées. La division adoptée était la plus simple et la seule naturelle, et l'on n'a pas à craindre la monotonie dans l'exécution, pas plus que dans les vies des saints, où l'on retrouve, il est vrai, les mêmes vertus, mais, en quelque sorte, diversifiées par le cachet particulier que leur donnent les temps, les lieux, les circonstances, le caractère et la situation des saints qui les ont pratiquées. Ainsi verra-t-on les mêmes matières revenir plus d'une fois dans *l'Esprit des saints*; car il n'est guère d'écrivain religieux ou moraliste qui n'ait à traiter des sujets souvent exposés par d'autres avant lui : mais chacun y apporte son genre d'esprit; son point de vue et comme son originalité propre, ce qui contribue beaucoup à rendre les mêmes vérités ou plus saisissables ou plus complètes, au grand avantage du lecteur. Ce qu'on admirera dans ce répertoire de tant d'œuvres empruntées à des siècles si divers, compulsées et analysées, c'est la profondeur, souvent le charme et la fraîcheur des pensées de ces saints personnages, dont plusieurs ont passé leur vie loin du monde, dans l'obscurité du cloître ou dans la

gle textuelle déduite de la théorie générale pour être subitement imposée à un peuple, ne doit être autre chose que l'ensemble de ses mœurs, de ses lois, de son caractère, de ses traditions historiques. L'auteur rend partout un juste et sincère hommage au christianisme, qu'il nous présente comme jetant un ciment indestructible dans les institutions politiques et sociales. Il croit fermement à la loi du progrès indéfini. Nous croyons comme lui que la loi du perfectionnement moral et religieux de la créature intelligente date du Calvaire. La lumière de l'Évangile peut seule conduire au progrès les peuples et les individus ; mais, hélas ! le Sauveur n'a-t-il pas déclaré que vers la fin des temps la foi s'affaiblirait dans tous les cœurs, à tel point qu'à son dernier avènement le Fils de l'homme trouverait à peine quelques croyants ? Comment concilier le progrès indéfini avec ces formidables prédictions ? Ne voyons-nous pas l'Orient et l'Afrique, reniant leur passé, fermer les yeux aux rayons de la clarté évangélique ? Où est le progrès pour ces vastes contrées qui n'ont fait depuis plusieurs siècles que se précipiter dans la barbarie, avec les infirmités de toute nature qu'elle traîne à sa suite ? — M. de Saintemarie s'adresse aux hommes d'État, aux personnes graves qui se plaisent à étudier les questions si importantes qui agitent notre époque et notre pays : elles accueilleront son livre avec intérêt ; et lui sauront gré de l'avoir écrit en philosophe chrétien.

Y.

**208. THÉOLOGIE DOGMATIQUE**, ou *Exposition des preuves et des dogmes de la religion catholique*, par Mgr Thomas-M.-J. GOUSSET, archevêque de Reims. — Tome 2<sup>e</sup>, in-8<sup>o</sup> de 700 pages (1848), chez Jacques Lecoffre et C<sup>ie</sup> ; — prix : 7 fr.

A peine avons-nous rendu compte du premier volume de la *Théologie dogmatique* de Mgr Gousset (V. p. 186 du présent volume), et commencé la lecture du second, que, déjà épuisé, cet ouvrage obtenait les honneurs d'une deuxième édition, qui bientôt sera suivie d'une troisième. Cet empressement du public à rechercher un livre et à le répandre, est le témoignage le plus flatteur et l'éloge le plus complet qu'on puisse lui donner ; notre recommandation serait donc désormais tardive et superflue. Il ne nous reste qu'à désigner les matières contenues dans le second volume, qui renferme treize Traités. — Le premier, celui de *Dieu*, est divisé en trois parties : 1<sup>o</sup> de la nature de Dieu

et de ses attributs ; 2<sup>o</sup> de ses œuvres extérieures dans l'ordre de la création ; 3<sup>o</sup> de sa providence, à laquelle l'auteur a rattaché la volonté de Dieu de sauver tous les hommes, la prédestination, la réprobation, et la résurrection des corps, questions qui, peut-être, auraient pu former un Traité distinct, ou se rattacher à d'autres. — Celui de *la Trinité* expose clairement l'existence de ce mystère, la divinité du Fils et du Saint-Esprit, la distinction des personnes et leurs rapports de génération ou de procession. — Le Traité de *l'Incarnation* comprend les notions de ce mystère, sa fin, sa nécessité, son existence, l'unité de personne en Jésus-Christ et la distinction des deux natures, puis les mérites et la satisfaction de Jésus-Christ, le culte qui lui est dû, celui des saints, des images, des reliques et de la sainte Vierge ; il n'y a point de Traité spécial de la Rédemption. — Celui de *la Grâce et de la Justification* vient ensuite ; les autres ont rapport aux sacrements considérés d'abord en général, puis chacun en particulier, au point de vue dogmatique. — Le mérite de cet ouvrage, nous devons le répéter encore parce que la lecture du second volume nous a confirmés dans ce jugement en nous procurant une satisfaction nouvelle, c'est de joindre à la solidité de la doctrine une méthode parfaite d'exposition ; les preuves qui établissent le dogme catholique y sont distinguées par une suite de numéros avec autant de clarté que de précision ; l'esprit les saisit sans peine et les retient aussi facilement. Sa lecture sera profitable aux prêtres et aux laïques ; il instruira ceux-ci de nos dogmes si dénaturés par le rationalisme ; il rappellera à ceux-là le souvenir d'études antérieures, et leur en mettra sous les yeux le tableau abrégé, mais complet.



Aux leçons on a joint quelques anecdotes utiles à raconter aux petits enfants, et quelques planches représentant les principaux objets qu'il importe de leur faire reconnaître. — M<sup>lle</sup> Carpantier recommande surtout d'insister en toute occasion sur le sens moral des idées et des actions dont on occupe les enfants ; aussi n'a-t-elle rien écrit sans se rappeler cette excellente maxime, et ce n'est pas là le moindre mérite de cet ouvrage, auquel elle annonce que Mgr l'Évêque du Mans a daigné donner son approbation ; nous eussions aimé la voir jointe à ce volume, que nous recommandons avec la certitude que les mères de famille aussi y trouveront de précieux conseils.

**213. L'ESCLAVE VINDEK**, par M. LOUIS VEUILLOT. — 1 vol. in-18 de 144 pages (1849), avec cette épigraphe : *Sentinelle! prenez garde à vous.* — Chez Jacques Lecoffre et C<sup>ie</sup> ; — prix : 75 c.

Pour réfuter une erreur, suffit-il de l'exposer dans ses détails à ceux qu'elle entraîne dans l'abîme de telle ou telle passion ? Pour vaincre un préjugé enraciné et en faire ressortir le ridicule et l'absurdité, est-ce assez de l'énoncer, de le formuler en termes clairs, précis, parfaitement intelligibles à tous ? Non sans doute, s'écrieront tous ceux qui liront ces questions presque naïves. — Et pourtant, ces questions, nous nous les sommes faites après avoir lu fort attentivement le petit livre de M. Louis Veillot, auteur dont le talent et l'habituelle logique sont depuis longtemps connus et appréciés : c'est que, dans ce nouvel écrit, entraîné par nous ne savons quelle regrettable préoccupation, il a oublié de compléter sa pensée par une conclusion nette et précise, et son plan est tel que les gens de bien seuls pourront y démêler la vérité ; les autres, c'est-à-dire les gens égarés, auxquels ce livre devrait être comme un nouveau flambeau destiné à les ramener dans la voie droite trop longtemps oubliée, méconnue, ne sauront assurément y trouver que la confirmation de leurs idées fausses, qu'un énergique et complet résumé de toutes les déclamations politiques auxquelles leur esprit ébloui s'est, depuis trop longtemps, hélas ! habitué à ajouter une foi entière. — Nous dirons peu de chose de la Préface, adressée à un procureur de la République supposé *ancien conspirateur*, et aujourd'hui *satisfait*. M. Louis Veillot conduit cet heureux du jour dans le jardin des Tuileries, et attire son attention sur deux statues bien connues, l'une représentant ce remouleur accroupi, à l'attitude énergique, vigoureuse, si admiré de tous ; l'autre, Spartacus, les bras croisés, tenant en main son poignard exterminateur et ses chaî-

nes brisées. Nous ne contesterons pas à M. Veillot son peu de goût pour cette œuvre de M. Foyatier, qui pourtant a de grandes beautés; nous ne lui reprocherons même pas d'avoir fait de ce Spartacus un bourgeois *repu*, un *satisfait* aussi, et de l'esclave *Vindex*, qui lutte pour sauver le patriciat, le type de l'esclavage antique et du prolétariat moderne; la vérité historique n'a pas grand'chose à démêler avec cette simple hypothèse indispensable à la mise en scène. — Le nouveau *procureur* soutenait naguères que *Vindex* (l'esclave) valait autant et plus que *Spartacus* (le bourgeois); mais alors le procureur conspirait et *Vindex* devait l'aider; tandis qu'aujourd'hui nous sommes au 24 juin 1848, tous les *Vindex* sont en lutte contre tous les *Spartacus*, et l'ex-conspirateur ne veut plus entendre parler de *Vindex*, vil insurgé, ne méritant que la mort des traîtres. — Pour démontrer à ce démocrate, égoïste comme tous les ambitieux de son espèce, que les *conspirateurs de la veille* n'ont jamais manqué, à aucune époque, d'oublier le peuple, leur aide principal, une fois le succès remporté et la *place* obtenue l'auteur lui fait part d'un dialogue qui aurait eu lieu dans la nuit du 24 juin, alors que les cris des sentinelles *bourgeoises* avertissaient que l'ennemi veillait, que la société était encore menacée. Ce dialogue est tout le volume. — *Vindex* prend à parti ce pauvre *Spartacus*, vrai bourgeois du *National*, qui tente en vain de le ramener à des idées de paix, de modération, de fraternité. L'esclave courroucé se rit des raisonnements de cet homme, dont il signale l'embonpoint et critique les idées nouvelles avec une énergie de style dont M. Veillot possède le rare secret; il reproche à ce *bourgeois* devenu honnête conservateur, toute la misère dans laquelle il croupit sans avoir même pu garder cette consolation précieuse que lui fournissait la religion avant que les efforts des ambitieux lui aient fait perdre, pour le pousser à la révolte afin d'arriver à leur but coupable, jusqu'à la dernière notion de morale. *Spartacus* répond timidement, il cherche à prouver qu'un homme jouissant du suffrage universel et de tous les droits de citoyen n'est pas un esclave et ne peut rien désirer. « Que m'importent tous ces droits, s'écrie l'audacieux interlocuteur, » si la faim me presse ! » Et, lui renvoyant son propre argument, il lui dit que lui, *Spartacus*, se serait bien passé du suffrage universel, s'il eût prévu qu'en faisant de l'opposition en Février il causerait toute une Révolution et se donnerait tant de concurrents aux emplois lucratifs.

Pour tout homme qui a observé avec quelque attention les transfor-

mations successives des esprits à notre époque, la violence du langage de l'homme du peuple est, durant tout ce dialogue, empreinte d'une terrible logique. Il reproche au bourgeois d'avoir vilipendé les dogmes des chrétiens, de l'avoir éloigné, lui, pauvre ignorant, du catéchisme qui le consolait en lui donnant le courage, de l'Église où il se rendait avec sa femme, ses enfants, confondu dans la foule, et où riches et pauvres étaient égaux et s'agenouillaient sans humiliation devant le Maître suprême et éternel qui les bénissait. — Ces idées si justes ont inspiré à l'auteur (p. 113 et suiv.) des pages vraiment touchantes ; tandis que, à quelques lignes de là, il retrace d'une façon tragique et non moins vraie la honte mêlée de rage du misérable prolétaire, traversant par hasard, avec sa famille en haillons, les jardins somptueux où les riches étalent leurs parures, ouvrages, ingrats pour lui, de ses bras fatigués. Ce tableau est saisissant de vérité, ainsi que toute la suite du langage du prolétaire, qui termine le dialogue comme il l'a commencé, par une tirade menaçante contre la bourgeoisie tout entière, à laquelle il veut faire porter le poids de toutes ses vengeances. Proudhon et ses doctrines, Considérant et ses phalanstères, rien ne lui convient plus ! Des jouissances ! des jouissances ! de la liberté, et encore de la liberté ! voilà son ultimatum ! Pour l'obtenir, il aiguisé son fer en examinant ses bras nerveux et en menaçant du regard Spartacus, ce bourgeois cynique, matérialiste, corrompu, qui ne veut de la morale que pour les autres, et se réserve de se livrer seul à ses ignobles instincts. — Tel est ce dialogue, et ce dialogue, avons-nous dit, est tout le livre ? Or, nous le demandons, à qui est destiné ce livre ? Si c'est aux gens éclairés et sages appréciateurs de la situation, ils n'en ont pas besoin, certes, pour savoir que la dépravation des ambitieux égoïstes qui n'ont pas craint de corrompre le peuple pour s'en faire un marche-pied, a produit tout le mal, et qu'en rendant la religion au peuple, on lui procurera le seul bien qui puisse le faire moins malheureux. — Mais si ce livre est destiné aux camarades de *Vindex*, nous le disons bien haut afin qu'on le répète, il est éminemment dangereux. Spartacus a *le dessous* ; il est, selon l'expression de son adversaire, *enfoncé*, sans réplique possible au point de vue où on l'a placé, et les regrettables trivialités du style (p. 45 et *passim*) ne peuvent que rendre plus frappantes les dures vérités qu'exprime le *travailleur* irrité, et faire dire à d'autres avec lui : « Je ne veux plus de maître, je ne veux plus de » pauvreté, je ne veux plus de contrainte d'aucune sorte. Je suis sou-

» verain, je suis Dieu ; je veux régner, je veux dominer, je veux jouir » (p. 87). » — Nous avons longuement insisté sur cet ouvrage, autant à cause du sujet que du nom si justement estimé de son auteur. Et encore aurions-nous pu le traiter à un point de vue moins simple, et sans nous borner, pour ainsi dire, à une analyse, montrer, au point de vue philosophique, tout ce qu'il y a d'inopportun dans la plupart des idées exprimées ; nous pensons, néanmoins, en avoir dit assez pour éclairer et prémunir. Nos lecteurs jugeront si notre critique est trop sévère. La cause du peuple est trop importante et sa moralisation trop essentielle, pour que nous voyions sans regret les hommes les plus capables d'aider à cette œuvre suivre une voie si peu propre à les conduire au but.

**214. FIGURES BIBLIQUES DE MARIE**, *mère de Jésus, disposées pour deux Mois de Marie*, par M. Paul SAUCERET, curé de Dampierre de l'Aube. — 1 vol. in-8° de XII-596 pages (1846), chez Poussielgue-Rusand, à Paris, et chez Pélagaud et C<sup>ie</sup>, à Lyon ; — prix : 7 fr. 50 cent.

**215. SOIXANTE-QUATORZE LITANIES** *extraites de l'Écriture, des Pères, de la Liturgie, et composées pour les Figures bibliques et pour les fêtes de la sainte Vierge*, par M. Paul SAUCERET, curé de Dampierre de l'Aube. — 1 vol. in-18 de 324 pages (1846), chez les mêmes libraires ; — prix : 1 fr. 50 cent.

Nous unissons ces deux ouvrages dans le même article, non pas seulement parce qu'ils sont dus à la même plume, mais surtout à cause de leur connexité dans le sujet, dans le plan, dans la marche, et aussi dans l'esprit de piété et de dévotion qui les anime ; le premier sert de préparation au second ; le second est comme le complément nécessaire du premier. Ce sont deux frères jumeaux qui, nés presque au même instant, se ressemblent sans se confondre, et s'entr'aident sans se nuire.

Le premier renferme, sous le titre de *Figures bibliques*, deux Mois de Marie, et est dédié à Notre-Dame-du-Chêne (Bar-sur-Seine), pèlerinage assez rapproché du pays où l'auteur a pris naissance. Avant d'entrer en matière, il se demande s'il n'est pas superflu de publier encore des Mois de Marie dans un temps où déjà il en a paru un si grand nombre, et il s'encourage par la pensée que la multiplicité des livres, en fournissant à chaque esprit différentes sortes d'aliments plus ou moins appropriés à ses dispositions, augmente la piété, comme elle s'accroît ordinairement par la multiplication des églises. Alors on peut choisir, laisser ce qui est moins en rapport avec le genre de ses idées, adopter ce qui leur convient davantage, varier d'années en années ses méditations,

sans revenir chaque fois aux mêmes réflexions. La variété plaît, charme, intéresse ; elle fait que les Mois de Marie se succèdent sans dégoût et sans satiété. Ceux qui ont écrit avant notre auteur ont suivi différentes méthodes : l'un a développé les mystères de la très-sainte Vierge, l'autre a étudié sa vie cachée ; celui-ci a commenté ses litanies, celui-là a parcouru en esprit ses sanctuaires les plus vénérés ; il en est même qui n'ont fait que méditer, à propos des actions de la Mère de Dieu, les grandes vérités et les grands devoirs de la foi. Pour lui, il s'est proposé de marcher dans une nouvelle carrière. Il a recherché dans l'Écriture les figures emblématiques et prophétiques qui ont pu être appliquées à la Mère de Dieu, soit par les saints docteurs, soit par l'autorité de la liturgie catholique : de là la division qui sépare les deux Mois, et fixe le sujet de l'un et de l'autre.

Dans le premier, où tout est emblème, on trouve pour chaque jour un parallèle tiré d'un objet naturel et adapté à la gloire de Marie, non par une idée particulière et un caprice personnel, mais par le sentiment commun de la tradition : c'est l'huile balsamique, image du nom de Marie ; c'est Marie l'étoile du matin, l'aurore, le soleil, la lune, l'armée, la rosée, la pluie, le jardin, le mur, la fontaine, la montagne, le lait, le miel, la colombe, la tourterelle, le cèdre, le cyprès, le palmier, le térébinthe, l'olivier, la rose, la vigne, le cinnamome, le baume, la myrrhe, l'encens, la fleur des champs, le nard, et par-dessus tout le lys, symbole de l'innocence et de la pureté. Tous les paragraphes sont tracés d'après un modèle uniforme et sagement conçu : d'abord un texte de l'Écriture, puis l'exposition naturelle et littérale du sujet, ensuite des réflexions morales qui amènent une résolution pratique, et enfin des affections pieuses en forme de prière.

Le second, au lieu d'emprunter les méditations à la nature, va les puiser dans l'histoire, et présente successivement une suite d'événements et de personnages dont on a soin de faire encore, et toujours d'après la tradition, l'application à la très-sainte Vierge. Là, on voit paraître, à la place des arbres et des plantes, le paradis terrestre, l'ancienne Ève comparée à la nouvelle, l'arche de Noé, la colombe du déluge, l'arc-en-ciel, Sara, Rébecca, l'échelle de Jacob, Rachel, le buisson ardent, la verge d'Aaron, l'arche d'alliance, Débora, Jahel, la toison de Gédéon, la fille de Jephthé, Noémi, Ruth la Moabite, Anne mère de Samuel, la tour de David, la maison d'or, le palais de Salomon, la reine de Saba, la femme forte, la Sunamite,

illusions, et les tenir en garde contre d'autres surprises du même genre. Sans doute, l'esprit de prophétie peut toujours se manifester dans l'Église de Dieu ; mais avant d'ajouter foi à de prétendus oracles, nous attendrons qu'ils nous soient proposés par l'autorité de ceux à qui Jésus-Christ a dit : « Je suis avec vous jusqu'à la consommation des » siècles, » et nous nous souviendrons de cette recommandation de l'apôtre saint Jean : *Nolite omni spiritui credere, sed probate spiritus si ex Deo sint.* (I Ep., IV, 1.)

**219. MISSIONS DE L'ORÉGON** et *Voyages dans les montagnes rocheuses en 1845 et 1846*, par le P. J. DE SMET, de la Société de Jésus. — Ouvrage traduit de l'anglais par M. de BOURLEZ. — 1 vol. in-12 de 11-408 pages plus 16 gravures à deux teintes (1848), chez Poussielgue-Rusand, à Paris, et chez Pélagaud et C<sup>ie</sup>, à Lyon ; — prix : 3 fr. 50 cent.

Les *Annales de la Propagation de la foi* donnent à leurs lecteurs une idée exacte des travaux des Missionnaires en général, mais ne peuvent offrir un ensemble complet et détaillé de tous les faits accomplis dans chacun des pays évangélisés ; aussi nous sommes heureux quand nous voyons paraître un recueil de lettres sur les missions. Celles-ci ont pour objet les missions de l'Orégon pendant un intervalle de deux années, durant lesquelles la vérité s'est propagée d'une manière vraiment merveilleuse parmi des peuplades sauvages. Elles font suite au *Voyage dans les montagnes rocheuses*, du même auteur, publié en 1844 et dont nous avons parlé dans notre 4<sup>e</sup> vol., p. 563. — L'Orégon est une vaste contrée de l'Amérique du Nord, qui s'étend des montagnes Rocheuses à l'Océan Pacifique ; elle est bornée au nord par les possessions russes, et au midi par la Californie. Visitée pour la première fois vers 1790, elle l'a été fréquemment depuis par les bâtiments des diverses nations ; explorée en 1809 et 1810 par de savants voyageurs, elle ne tarda pas à devenir un point important où les Anglais et les Américains établirent à l'envi des comptoirs pour le commerce des fourrures, et vers 1824 un Anglais entreprit sur le territoire même de l'Orégon d'heureux essais de culture. Ce ne fut pourtant qu'en 1837 que des prêtres catholiques purent pénétrer dans le pays. Grâce aux commerçants établis parmi eux, les sauvages avaient déjà une idée vague de la religion catholique, et ils vinrent de fort loin pour voir et entendre ses ministres, qu'ils n'ont pas cessé d'appeler les *robes noires*. Les missionnaires n'eurent à

lutter ni contre les indigènes, dont les dispositions étaient excellentes, ni contre le climat, habituellement tempéré ; les montagnes escarpées, sans aucune route frayée, furent leurs plus terribles adversaires. Aussi les progrès furent-ils très-rapides, et le P. de Smet, lorsqu'il vint évangéliser l'Orégon, trouva-t-il plusieurs écoles fondées, quelques chapelles construites ou en voie de construction, et ces fondations se multiplièrent durant les années 1845 et 1846. Les Indiens se pressaient autour des missionnaires qui avaient eu l'ingénieuse pensée de dresser *un arbre des vérités* essentielles à bien connaître, symbolisant à leurs yeux ce que leur esprit aurait eu sans cela de la peine à comprendre et à retenir ; l'émulation fit chez eux de grands progrès, et vraiment il est curieux d'étudier dans les lettres des PP. de Smet, Nobili, Bolduc, etc., les mœurs de ces peuplades, avant et après leur conversion à notre religion, qu'elles pratiquent avec une remarquable docilité et une foi admirable. Écrites par des observateurs attentifs, ces lettres contiennent des détails curieux sur les productions du sol, sur la vie nomade, sur les chasses et les jeux des sauvages, qui ont fait déjà un pas immense dans la voie de la civilisation. — Quelques lecteurs s'étonneront peut-être que des miracles nombreux se produisent chez ces néophytes, tandis que les peuples catholiques sont privés depuis des siècles de ces divines faveurs ; la raison de cette différence n'est-elle pas que l'indifférence a fait place parmi nous à la ferveur de nos pères, et que Dieu ne manifeste sa puissance par des miracles qu'aux hommes qu'il veut arracher à l'erreur ? Quel que soit leur éclat, les faits miraculeux ne produisent, hélas ! chez les nations européennes, presque nul effet sur les cœurs endurcis. — Qu'on lise et qu'on fasse lire ces lettres ; elles sont de nature à instruire, en les consolant, ceux qu'affligent les maux actuels de la chrétienté ; elles les confirmeront d'ailleurs dans cette pensée que le royaume de l'Eglise ne peut périr, en leur montrant qu'il s'étend, au contraire, et qu'il grandira toujours d'autant plus que la persécution s'efforce de l'affaiblir.

**220. MOIS DE MARIE** sur un plan nouveau, et Manuel du vrai serviteur de Marie, par l'auteur du MOIS DU SACRÉ-COEUR. — 1 vol. in-18 de 352 pages (1848), chez Périsse frères, à Lyon et à Paris, et à la librairie catholique, à Clermont-Ferrand ; — prix : 1 fr. 25 cent.

**221. MOIS DE MARIE PAROISSIAL** (LE), par M. l'abbé LADEN, chanoine honoraire de Clermont, curé de Billom. — 2<sup>e</sup> édition, 1 vol. in-12

de 358 pages (1847), chez Poussiègne-Rusand, à Paris, et chez J.-B. Pélagaud et C<sup>ie</sup>, à Lyon; — prix : 2 fr. 25 cent.

**222. PIEUX EXERCICES en l'honneur de Marie, POUR LE MOIS DE MAI**, par M. l'abbé POUGET. — 1 vol. in-18 de 456 pages (1848), chez Seguin aîné, à Avignon, et chez Périsset frères, à Lyon et à Paris; — prix : 2 fr. 25 cent.

Il n'est pas un des auteurs de ces trois *Mois de Marie* qui n'ait prévu tout d'abord la réflexion qui se présente naturellement à l'esprit des lecteurs en voyant paraître de nouveaux livres de ce genre, dont le nombre est déjà grand : Encore un Mois de Marie ! Voyons-nous autre chose tous les ans ? Et n'est-ce pas une abondance et une peine inutile, quand d'ailleurs on n'a plus que l'embaras du choix ? — Aucun d'eux n'a reculé devant cette objection, et nous les en félicitons, comme nous venons de le faire (p. 406) en parlant des *Figures bibliques de Marie*, car leurs travaux sur ce sujet ne sont pas des moins recommandables, et ont chacun leur genre de mérite.

Celui que nous avons inscrit le premier par son titre, a pour but de ranimer dans les cœurs la dévotion envers la très-sainte Vierge, en présentant comme un petit Traité de cette dévotion, sous forme de lectures distribuées pour chaque jour du mois, et qui rappellent les principaux titres de Marie à notre confiance et à notre amour. Chaque lecture est suivie d'une pratique et d'une oraison jaculatoire. L'auteur ayant mêlé dans ses réflexions des traits d'histoire, s'est abstenu d'en placer à la fin des chapitres. A la suite du *Mois de Marie*, qui occupe 102 pages, il a réuni les principales prières de l'Église à la sainte Vierge, traduites ou paraphrasées, et un Manuel des principales dévotions envers la Mère de Dieu, avec l'indication, pour chaque mois, de l'un des nombreux sanctuaires élevés à son honneur. Ce livre forme donc un bon et édifiant manuel de dévotion envers la sainte Vierge. Nous le recommanderions sans hésiter à tous les lecteurs, si la petitesse du caractère et le rapprochement des lignes ne devaient pas le rendre un peu incommode aux personnes dont la vue est faible.

Le *Mois de Marie paroissial*, qui nous était encore inconnu quoiqu'il soit parvenu à une seconde édition, est placé à un point de vue tout spécial. M. le curé de Billom a voulu satisfaire le vœu des personnes qui désirent trouver dans ces pieux exercices des instructions et des conseils propres à les former à la vie chrétienne, ou mieux encore

venir en aide à de nombreux confrères qui, chargés seuls des soins d'une paroisse, ne peuvent guère ajouter aux fatigues de la prédication pendant le Carême et des confessions pascales, un nouveau cours d'instructions pendant le mois de mai. Il leur donne les moyens de favoriser cette dévotion en leur offrant des méditations développées, qui peuvent servir de thème ou être lues en commun. Pour chaque jour du mois, il expose d'abord un mystère ou une des circonstances principales de la vie de la sainte Vierge, et il en déduit une instruction sur quelque point de la morale chrétienne. Ce travail, fait sans prétention, atteindra utilement le but que son auteur s'est proposé.

M. l'abbé Pouget, auteur d'une *Histoire des principaux sanctuaires de la Mère de Dieu* (V. notre tome VII, p. 264), devait être naturellement inspiré de traiter aussi la dévotion du Mois de Marie. Ses *Pieux Exercices pour le mois de Mai* sont, à notre avis, un des meilleurs livres en ce genre, un des plus convenables pour les fidèles. Ceux qui, après s'être longtemps servis d'un même manuel, voudraient en adopter un nouveau, trouveront dans celui-ci de quoi nourrir leur piété. Il est tout entier sur la sainte Vierge, et ne traite que de ses mystères, de ses privilèges et de ses vertus, qui font le sujet des trente-une méditations. Chaque méditation, pleine de la doctrine des Pères, divisée en deux ou trois points d'une étendue suffisante et sans longueurs, est suivie d'une histoire bien choisie, et de pratiques assez développées pour satisfaire au goût et au besoin de tous les lecteurs. Ces avantages essentiels, joints à une très-belle impression, feront rechercher le *Mois de Marie* de M. l'abbé Poujet.

**223. MONUMENTS INÉDITS** sur l'apostolat de sainte Marie-Madeleine en Provence, et sur les autres apôtres de cette contrée, saint Lazare, saint Maximin, sainte Marthe et les saintes Marie Jacobé et Salomé, par l'Auteur de la dernière Vie de M. Olier, avec cette épigraphe : *Quid molesti estis huic mulieri?* — 2 vol. in-4° de XLVIII pages, 1660 et 1668 colon., avec un grand nombre de gravures dans le texte (1848), aux ateliers catholiques du Petit-Montrouge ; — prix : 20 fr.

En publiant, sur cet important ouvrage, un premier article qui a paru dans le numéro du mois de janvier dernier (p. 326), nous avons eu soin d'avertir que nous ne pourrions donner qu'une légère esquisse d'un travail d'érudition dont l'analyse un peu complète demanderait presque un volume. Nous nous proposons seulement d'offrir à nos lecteurs une idée générale de ce livre, avec assez d'étendue néan-

moins pour leur inspirer le désir de le connaître plus en détail. C'est ce plan que nous allons encore suivre dans cet article.

Le second volume, divisé en trois parties, est consacré aux pièces justificatives de l'ouvrage. La première partie a pour objet l'examen critique des Vies que l'on possède aujourd'hui des saints apôtres de la Provence. L'auteur commence d'abord par prouver l'authenticité de la Vie des saintes Madeleine et Marthe, écrite vers la fin du VIII<sup>e</sup> siècle ou vers le commencement du IX<sup>e</sup>, par le célèbre Raban Maur, archevêque de Mayence. Cette Vie, qui n'avait jamais été imprimée, est conservée parmi les manuscrits de la Bibliothèque d'Oxford, en Angleterre, et l'auteur a pu s'en procurer une copie. Sa publication est un vrai service rendu à l'Histoire ecclésiastique, car ce manuscrit, indiqué par Cave, était complètement ignoré. L'auteur montre que Raban, pour le composer, a eu recours à d'autres Vies plus anciennes des mêmes saintes, et qui remontent au V<sup>e</sup> ou au VI<sup>e</sup> siècle. Après avoir indiqué les additions qu'on a pu légitimement faire à ces anciennes Vies, et les interpolations qu'on s'est permises, il donne l'œuvre de Raban, traduite par lui en français, et accompagnée d'un commentaire historique et critique qui contient des détails très-curieux.

Au commentaire, joint à la traduction dont nous parlons, l'auteur a ajouté un appendice destiné à prouver que les sept saints évêques que l'Eglise de France regarde comme ses principaux apôtres, ont rempli leur mission, non dans le III<sup>e</sup> siècle, comme on le croit généralement aujourd'hui, mais dès le I<sup>er</sup> siècle. Cette opinion, autrefois communément reçue, a été combattue par les érudits des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, et abandonnée par presque tous les diocèses qui avaient intérêt à la soutenir. Elle offre plus d'une difficulté, car elle contredit formellement une assertion de Grégoire de Tours qui affirme que ces saints sont venus en France vers le milieu du III<sup>e</sup> siècle, et, de plus, elle ne permet pas d'assigner, d'une manière satisfaisante, des successeurs à la plupart de ces évêques, pendant plus de deux cents ans. Si, par exemple, saint Paul, honoré comme premier évêque de Narbonne, y a prêché la foi dès le I<sup>er</sup> siècle, il en résulte qu'il est sans successeur connu jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle, et que l'Eglise qu'il a fondée paraît ainsi mourir avec lui. Ce raisonnement nous semble pouvoir s'appliquer également à plusieurs des autres saints pontifes qui éclairèrent les premiers la France des lumières de la foi. Nous craignons beaucoup de nous tromper, en osant émettre une opinion opposée à celle du savant ecclésiastique

dont nous examinons le travail, et surtout après avoir lu avec soin la longue dissertation dans laquelle il s'attache à montrer en quoi, suivant lui, Grégoire de Tours a été induit en erreur (t. II, p. 246 et suiv.). Nous voyons en lui une volonté bien déterminée à défendre les vieilles traditions des Églises de France, à combattre les critiques des xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles, une grande habileté à saisir et à faire valoir tout ce qui peut favoriser son opinion, et beaucoup d'art dans ses conjectures ; mais nous cherchons en vain des preuves positives de plusieurs de ses assertions ; nous n'en trouvons pas : voilà ce qui nous tient en suspens et nous empêche de partager sa manière de voir, si souvent opposée à celle des doctes auteurs du *Gallia christiana nova* et de plusieurs autres érudits, dont l'autorité a été jusqu'ici si grande parmi nous. Ainsi, la thèse qu'il soutient pour montrer que saint Denis de Paris a été envoyé en France par saint Clément, et qu'il est probablement l'Aréopagite, ne nous a pas paru assez bien appuyée pour nous décider à abandonner l'opinion commune ; car la citation d'un bréviaire de Paris de 1492 n'est pas, à nos yeux, une autorité suffisante, attendu que ce bréviaire ne fait que reproduire une opinion établie depuis quelques siècles sans fondements solides, à notre avis.

La deuxième partie du second volume contient le texte latin de Raban Maur, avec des notes tirées principalement de cet auteur ; puis trois autres Vies de sainte Madeleine : la première, par saint Odon, célèbre abbé de Cluny, la seconde par un anonyme, et la troisième par Josbert ; toutes sont d'une époque postérieure à celle écrite par Raban Maur. Vient ensuite un appendice aux Vies des saints apôtres de la Provence. Ce sont divers traits de leur histoire, conservés dans les anciennes liturgies de plusieurs Eglises. On y trouve d'abord les Actes de saint Alexandre, martyr de Brescia, au sujet desquels nous avons fait des observations dans notre premier article. Les extraits tirés des liturgies ne nous paraissent pas d'une très-haute antiquité, et ne semblent que la reproduction des traditions plus ou moins certaines qui étaient admises dans le moyen-âge ; aussi ne leur croyons-nous pas une autorité irréfutable.

Dans la troisième partie sont contenus les Monuments relatifs au culte des mêmes saints apôtres de la Provence, et cette partie n'est pas moins remarquable que les autres. On y voit quelle vénération les pontifes et les princes ont eue pour ces saints. L'auteur discute successivement diverses difficultés historiques avec la sagacité qui lui est propre. Il donne ensuite l'histoire de la translation du corps de saint Lazare à

Autun, et il entre à ce sujet dans dans des détails curieux. Une autre partie de l'ouvrage, non moins intéressante, est l'examen de la prétention des Bénédictins de l'abbaye de Vézelay en Bourgogne touchant la possession du corps de sainte Madeleine et de celui de saint Maximin. Puis viennent les Monuments relatifs à la découverte des reliques de la sainte en 1279. Ces Monuments sont suivis d'un grand nombre de pièces, qui ont toutes pour objet le culte rendu à cette sainte dans l'église de Saint-Maximin, où, depuis cette époque, a reposé sa dépouille mortelle. Un article particulier est consacré à ce qui regarde le culte des saintes Marie Jacobé et Salomé, dont la Provence se glorifiait aussi de posséder autrefois les reliques. Parmi les pièces nombreuses dont nous venons de parler, on trouve beaucoup d'actes des rois de France, actes qui montrent combien ils respectaient les lieux sanctifiés par la pénitence et par le tombeau de sainte Madeleine.

L'ouvrage est terminé par des renseignements précieux sur la donation que fit Louis XVI, en 1784, d'un fémur de sainte Madeleine au duc de Parme, fémur qui est maintenant conservé dans l'église de la Madeleine à Paris, et sur l'état actuel des reliques des saints apôtres de la Provence. Les habitants de ce pays peuvent encore honorer une partie de ces restes sacrés, qui ont échappé, en 1793, à la fureur révolutionnaire, et qui étaient pour leurs pères les objets d'une vénération si grande.

Nous ne doutons pas que les *Monuments inédits*, à mesure qu'ils seront connus, ne fixent d'une manière particulière l'attention des érudits et de tous ceux qui font une étude spéciale de l'Histoire ecclésiastique. Les jugements pourront être divers, mais tous les hommes de bonne foi se réuniront pour reconnaître qu'il y a dans ce travail une érudition étendue, variée, et qui fait honneur à notre époque.

Nous ne voulons pas terminer sans remercier M. l'abbé Migne du service qu'il a rendu aux bonnes lettres en publiant l'ouvrage dont nous venons de rendre compte. Il n'a reculé ni devant la longueur du travail, ni devant les difficultés des circonstances. Aussi faisons-nous des vœux pour qu'un débit rapide de ce livre important le dédommage des sacrifices que cette publication a exigés. T.

224. **PEUPE PHILOSOPHIE**, par M. Louis VEUILLOT. — 1 vol. in-4<sup>o</sup> de 287 pages (1849), chez Jacques Lecoffre et C<sup>ie</sup>; — prix : 1 fr. 25 c.

Cinq chapitres, ou plutôt cinq histoires bien simples, dépourvues de toutes les fictions extravagantes qui font trop souvent le succès des

romanciers modernes, mais en revanche basées sur ce qu'il y a au monde de plus durable, de moins incontestable, sur les dogmes du catholicisme et sur les maximes de l'Évangile, résumant toute la philosophie que M. Louis Veillot propose à ses lecteurs. — « Fatigué, nous » dit cet estimable auteur dans une courte et spirituelle Préface, d'en- » tendre sans cesse parler de liberté, d'égalité, de fraternité, du droit » au travail, du droit à l'assistance,... j'ai voulu me rendre compte » à moi-même de ces belles découvertes du siècle présent. J'ai com- » posé ce recueil où il n'est question ni de liberté, ni d'égalité, ni » de fraternité, ni d'aucun droit quelconque; mais où l'on verra quel- » ques exemples de charité chrétienne envers les hommes, et quelques » conseils de soumission envers Dieu. C'est ce que j'ai trouvé de meil- » leur pour indiquer à ceux qui me liront par quel moyen ils peuvent » plus sûrement se mettre en possession du droit au bonheur. » Il a parfaitement atteint ce but si louable, mais nous reprochons un peu d'exagération à certaines situations. L'histoire d'un curé qui, à force de soumission à la volonté de Dieu, parvient à régénérer toute une population villageoise et à la rendre au bonheur, est empreinte de ce léger défaut. Il ne faut pas que l'on puisse croire qu'un pauvre curé a été, pendant trois années, maintes fois insulté, menacé, pillé, lapidé, chassé, sans qu'aucune autorité soit intervenue pour mettre fin à de telles infamies. Le rôle attribué à ce bon pasteur est, du reste, celui d'un saint prêtre, et ne peut qu'exciter la piété et la confiance en Dieu chez tous ceux qui liront ce livre. — Nous n'avons aucun reproche à faire à l'*Art de bien vivre*. Quoi de plus gracieux et de plus touchant que ce vieux berger qui fut toujours pauvre, mais toujours bon chrétien, enseignant à un jeune homme riche et fatigué de l'inconstance de ses trompeuses jouissances, son secret pour être toujours heureux? *Être doux et humble de cœur* comme Jésus notre divin maître, se contenter de peu et ne pas chercher à grandir autrement qu'en sagesse, c'est là toute la recette du bon vieillard. — La *Lettre à une inconnue* ne nous satisfait pas autant, non que nous reprochions quelque chose au fond même de cette œuvre, qui n'a pour but que de ramener à la prière, seule capable de rendre la paix à son âme troublée, une jeune fille dont l'imagination a été égarée par la lecture des romans. Ce qui nous plaît peu, c'est la correspondance entre la sœur et son frère échangeant l'expression de leurs romanesques et chimériques rêveries, et l'intervention d'un tiers se liant avec le frère, prenant connaissance des lettres

de la sœur, et, dans le but louable de la ramener au bien, écrivant à cette inconnue une lettre qu'il ne lui envoie jamais. Il eut été possible, ce nous semble, de trouver avec moins de détours et plus de vraisemblance un prétexte à cette lettre, propre, du reste, à produire beaucoup de bien. — *Sulpice* est la portion capitale du livre et le termine. Richesses, grandeurs, succès littéraires, artistiques, etc., *Sulpice* est revenu de toutes ces vanités ; après bien des épreuves, il est parvenu à comprendre que « si le sacrifice *au moi* est la condition de la gloire, le sacrifice *du moi* est la condition du bonheur (p. 232), » et il raconte à *Estève*, encore en proie aux illusions mondaines, les phases diverses de son retour à Dieu. — A part certaines originalités trop fréquentes de style, quelques expressions trop énergiques, « Voltaire, ce merveilleux *garne-ment* (pag. 217) » « ces *gredins* subalternes qui glorifient les auteurs » impudiques et impies (p. 205) » etc., ce livre est excellent ; nous engageons à le répandre, c'est un parfait enseignement de vraie philosophie chrétienne, résumée dans ces trois pensées : « Être doux et » humble de cœur ; — Soumis à la volonté divine ; — Renoncer au » monde et à soi-même, et se donner tout à Dieu. »

**225. RELIGION (LA) ET LA LIBERTÉ.** — *Oraison funèbre de Daniel O'Connell, prononcée à Rome les 28 et 30 juin 1847, par le R. P. VENTURA, ex-général des Clercs réguliers ; traduit de l'italien, sous la direction de l'auteur, par l'abbé Anatole LERAY. — In-12 de 104 pages (1848), chez Jacques Lecoffre et C<sup>ie</sup> ; — prix : 60 cent.*

**226. RELIGION (LA) ET LA DÉMOCRATIE.** — *Discours funèbre pour les morts de Vienne, prononcé à Rome le 27 novembre 1848, précédé d'un Aperçu sur la situation romaine et le règne temporel de Pie IX, par le R. P. VENTURA, traduit de l'italien et annoté par l'abbé Anatole LERAY. — In-12 de 108 pages (1849).*

Il est intéressant et instructif tout à la fois de rapprocher ces deux Discours, et, en les comparant l'un à l'autre, de calculer la distance que leur auteur a franchie dans le cours d'une année, pour passer, au moins à l'extérieur, de l'alliance de la religion avec la liberté à celle de la religion avec la démocratie, de l'agitateur pacifique de l'Irlande aux insurgés de Vienne. Nous avons fait cette étude avec la plus entière bonne foi, et nous traduirons nos impressions avec franchise, au risque de passer pour obscurantistes aux yeux d'une école nouvelle qui a également déployé son drapeau parmi nous, préférant mille fois la vérité à une certaine popularité que nous n'ambitionnerons jamais

Nous acceptons d'abord, sans hésiter, nous professons sans détours l'alliance de la religion avec la liberté, parce que la liberté est une chose bonne et sacrée en elle-même ; mais la liberté vraie et honnête, dégagée de la licence, des excès et des utopies dont ceux qui n'en font qu'un prétexte et un masque ont trop souvent entaché son nom. Nous acceptons même cette alliance telle que le Père Ventura l'a exposée dans l'Oraison funèbre d'O'Connell, où il développe ces deux propositions : 1° O'Connell, véritable citoyen, s'est aidé de la religion pour rendre la liberté à son peuple ; 2° O'Connell, véritable chrétien, s'est prévalu de la liberté de son peuple pour faire triompher la religion. Nous bornant à examiner ici la doctrine de l'orateur, nous ferons remarquer que, dans le développement de sa première proposition, il distingue deux sortes d'obéissance et de résistance au pouvoir, l'une et l'autre ou active ou passive. Citons ses propres paroles. « Le système de *l'obéissance passive*, ou d'une » résignation inerte à tout ce que le pouvoir veut faire du peuple, laisse » à l'arbitraire du tyran non-seulement l'existence, l'honneur et la vie » du sujet, mais encore son intelligence, son cœur, sa conscience, sa » raison, sa volonté.... Il dégrade l'homme jusqu'à la brute (p. 40). » Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur le passage suivant : « Le » système de la *résistance active*, ou de la sédition, qu'il échoue ou qu'il » triomphe, est toujours funeste. S'il triomphe, il ne fait d'ordinaire que » changer les personnes et non les choses ; les partis sont représentés » par d'autres hommes, mais le drame de l'oppression continue. L'es- » clave devient le tyran, et le tyran l'esclave ; c'est ainsi que tout se ter- » mine. La souveraineté de tous est la servitude de tous au profit d'un » petit nombre (ibid). » Entre ces deux systèmes, qui, par des voies opposées, conduisent au même résultat, à l'oppression et à la ruine du peuple, le Père Ventura le dit avec beaucoup de raison, apparaît le système catholique, qui, condamnant les révoltes et les désordres, ordonne de n'opposer à l'oppression que la résistance passive et l'obéissance active.

« La *résistance passive*, par laquelle le sujet refuse d'obéir au commandement de l'homme, au préjudice de la conscience et de la loi de Dieu, mais *passivement*, c'est-à-dire en souffrant, sans employer la force matérielle (p. 41). » Ne pouvant pas trop citer, nous nous bornons à dire que l'orateur développe admirablement cette doctrine. « Mais, ajoute-t-il, n'oublions pas qu'en prescrivant la *résistance passive* au pouvoir oppresseur de la conscience et de la foi, l'enseigne-

» ment catholique enseigne aussi la doctrine de *l'obéissance active* ;  
» pendant qu'elle ordonne de résister en souffrant, elle permet *d'obéir*  
» *en agissant*, pour se soustraire à ce qui est injuste ; c'est-à-dire que,  
» tout en condamnant la *rébellion*, l'enseignement catholique ne défend  
» pas *l'action* (1) ; ne voulant pas que l'on résiste par la force, elle ne  
» défend pas que l'on réclame par les voies de la légalité et de la jus-  
» tice. En voulant que le sujet respecte les droits du pouvoir, elle  
» n'exige pas qu'il renonce aux siens (p. 42). » Cette doctrine qui  
est, en effet, conforme aux enseignements de l'Eglise, est aussi la  
plus vraie et la plus sage, mais elle n'est pas nouvelle ; elle a tou-  
jours été professée par les docteurs catholiques, et, dans ces der-  
niers temps, par nos évêques dans ce qu'ils ont écrit pour la dé-  
fense des libertés religieuses. — Nous aimons à répéter, avec le Père  
Ventura, ces maximes qu'O'Connell ne cessait de rappeler aux Irlan-  
dais : « Celui qui recourt à la force n'est pas digne de la liberté. —  
» Celui qui viole les lois trahit sa patrie. — Celui qui vous engage à  
» résister vous expose à périr. — Celui qui vous prêche l'insurrec-  
» tion ourdit contre vous une trahison ; fuyez-le, arrêtez-le, livrez-  
» le à l'autorité pour qu'elle en fasse justice (p. 42). » Nous cite-  
rons, et on lira avec plaisir, les paroles suivantes, sorties de la  
plume et de la bouche de l'ex-général des Théatins : « L'histoire de  
» notre siècle est écrite dans celle du xvi<sup>e</sup> siècle. A cette époque, des  
» hommes en qui tous les talents étaient unis à toutes les infamies  
» et à tous les crimes, avec le mot de *réforme* à la bouche boulever-  
» sèrent le monde chrétien tout entier ; et, de nos jours, des hommes  
» de la même trempe, avec le mot de *liberté* sur les lèvres ont mis  
» en révolution tout le monde politique... Les hérésiarques du xvi<sup>e</sup>  
» siècle aimaient aussi peu la *réforme* que les révolutionnaires de  
» notre temps aiment peu la *liberté*. De même que dans la bouche des  
» premiers le mot de *réforme*, le mot de *liberté* dans la bouche des  
» seconds n'est qu'un prétexte, un mensonge et une imposture  
» (p. 63)... Et où croyez-vous qu'aujourd'hui se trouvent les pro-  
» vocateurs des lois d'exception, les plus vils adulateurs du pouvoir, les  
» soutiens de la doctrine des anciens peuples païens, de la suprématie  
» *absolue* de l'Etat, doctrine qui abandonne tout un peuple chrétien à

(1) Tous les mots en italiques dans nos citations le sont aussi dans le texte du Père Ventura.

» l'arbitraire et au caprice de quelques hommes qui s'appellent l'Etat, et  
» crée une servitude universelle? Où croyez-vous qu'aujourd'hui se  
» trouvent ceux qui refusent aux pères de famille la liberté d'élever  
» leurs propres enfants ; à la commune, de régler ses propres dépenses ;  
» à la province, de pourvoir à sa prospérité ; à l'Eglise, de prêcher et de  
» conduire les peuples dans les voies de la vérité et de la justice?...  
» Où croyez-vous enfin que se trouvent les ennemis de toutes les  
» libertés , les fauteurs impudents de toutes les servitudes? Ils se  
» trouvent parmi les plus fanatiques démagogues, parmi les élèves du  
» jacobinisme et de la rébellion. Et, au contraire, la liberté ne con-  
» naît pas d'amis plus sincères , de prosélytes plus constants , de  
» défenseurs plus intrépides, d'avocats plus généreux, que parmi les  
» plus savants partisans de l'ordre monarchique, parmi les héros et  
» les martyrs de la fidélité ( p. 67 et suivante). » Ce passage est aussi  
remarquable de vérité que d'éloquence, et nous remercions l'orateur  
d'avoir si bien exprimé nos propres convictions. — Dans le cours de  
sa première partie il montre O'Connell mettant ces sages maximes en  
pratique pour procurer la liberté à l'Irlande. Dans la seconde partie,  
on voit le grand agitateur marchant dans les mêmes voies pour faire  
trionpher la religion. On n'y remarque visiblement les tendances du  
P. Ventura que dans un court passage où il dit que si les rois ne veu-  
lent pas comprendre la doctrine de la liberté religieuse des peuples et  
l'indépendance de l'Eglise, « l'Eglise saura bien se passer d'eux ; elle  
» se tournera vers la démocratie ; elle baptisera cette héroïne sauvage,  
» elle la fera chrétienne, comme elle a déjà fait chrétienne la barbarie ;  
» elle imprimera sur son front le sceau de sa consécration divine, et  
» lui dira : Règne , et elle régnera ( p. 92 ). » Dans tout le reste,  
nous ne voyons rien qui nous empêche d'adhérer à l'*Oraison funèbre*  
*d'O'Connell*.

Il ne saurait en être de même pour le Discours prononcé à l'occasion  
de l'insurrection de Vienne. Nous respectons les vaincus ; mais nous  
repoussons leurs doctrines, et, pour les réfuter, il nous suffit des paroles  
du Père Ventura lui-même, que nous avons citées longuement à dessein.  
Comment un homme aussi instruit a-t-il pu s'aveugler à ce point, et se  
mettre ainsi en contradiction avec lui-même? c'est ce que nous laissons  
à sa conscience le soin de décider. Nous voulons éviter, autant que  
possible, les personnalités, mais nous ne pouvons nous empêcher de le  
dire : l'ex-général des Théatins se montre si plein de sa propre estime,

et si exclusif dans ses opinions, qu'il semble être seul dans la vérité. D'après une introduction de trente pages qui précède le Discours, et qui est écrite de sa main, lui seul a compris les intérêts de la religion et des peuples, lui seul a su tracer à Pie IX la voie qu'il devait suivre ; tous les autres n'ont travaillé qu'à le tromper et à le perdre. Nous voyons ces assertions sans cesse répétées, mais nous ne trouvons pas de preuves à l'appui. Le Père Ventura n'a pour ses adversaires politiques d'autres épithètes que celles d'*obscurantistes*, d'*hypocrites*, de *malheureux* qui, s'ils ne sont pas les plus *scélérats* des hommes, en sont certainement les plus *stupides* et les plus *fous* (p. 28 et *passim*), épithètes qui forment depuis longtemps le dictionnaire des voltairiens et des démagogues, et qu'on regrette de trouver dans la bouche d'un religieux, à l'adresse de ceux que le caractère, au moins, devrait lui rendre respectables. Mais, mon révérend Père, que faites-vous donc de l'humilité chrétienne et de la charité? 'Quoi! on est obscurantiste, hypocrite, scélérat ou stupide, parce qu'on a le malheur de penser autrement que vous! parce qu'on croira, par exemple, que la monarchie héréditaire assure aux peuples autant de bonheur et de sécurité que la démocratie! Mais cette liberté dont vous usez si largement, n'existe-elle donc que pour vous? Depuis quand le système de la démocratie, qu'une école nouvelle s'ingénie à identifier avec la religion, est-il devenu un dogme qu'on ne puisse pas même discuter? Nous comprenons parfaitement l'alliance de la religion avec la liberté, parce que la liberté, dans les limites de l'ordre et des besoins de la société, est un droit dont on peut jouir sous tous les gouvernements; c'est la gloire du christianisme de l'avoir fait connaître et accepter dans le monde; mais la démocratie n'est qu'une forme dans les gouvernements, et la religion les accepte toutes et n'en exclut aucune; elle se contente de défendre les principes d'ordre, de justice et de sage liberté. Or, par qui ces principes ont-ils été mieux compris et mieux pratiqués? L'histoire et l'expérience des temps modernes le disent assez haut; le Père Ventura l'a proclamé lui-même et nous le répétons avec lui : « Les hérésiarques » du xvi<sup>e</sup> siècle aimaient aussi peu la *réforme* que les révolutionnaires » de notre temps aiment peu la *liberté*..... Les fauteurs impudents de » toutes les servitudes se trouvent parmi les élèves du jacobinisme et » de la rébellion, et la liberté ne connaît pas d'amis plus sincères que » parmi les plus savants partisans de l'ordre monarchique. »

Maintenant nous demandons ce qu'étaient les morts de Vienne dont

le Père Ventura a voulu faire l'apologie ? Ont-ils pratiqué la *résistance active* ou la *résistance passive* ? Ont-ils combattu pour la religion et pour la vraie liberté ? Il faut s'aveugler étrangement pour ne pas voir leur étroite identité de vue et d'action avec tous les révolutionnaires et les démagogues les plus avancés de France, de Suisse, de Piémont, de l'Italie et de Rome même, n'en déplaise au révérend Père ; avec ces hommes qui partout se sont montrés les ennemis les plus acharnés de la religion et de la liberté, qui n'ont reculé devant aucun acte de vandalisme ou d'impiété, pas même devant l'assassinat, qui ont fermé et spolié les couvents, emprisonné les évêques, forcé le plus magnanime des Pontifes à prendre la fuite, décrété, au sein même de la capitale du monde chrétien, la destruction des insignes pontificaux, et le retour à l'État, c'est-à-dire la confiscation des biens de l'Église. Oui, ces hommes n'ont qu'un but révolutionnaire, se soutiennent et s'encouragent mutuellement. Et c'est là cette démocratie dont on proclame l'alliance avec la religion ! Mais présentez-nous, au moins, et avant tout, si vous le pouvez, une démocratie vraiment chrétienne et religieuse, ou n'applaudissez pas à ces excès. — Le Père Ventura, afin d'arriver à la justification des insurgés de Vienne, use de toutes les ressources de son esprit et de son talent pour confondre tous les rapports entre les idées de religion, de liberté et de démocratie ; il fait le tableau le plus sombre et le plus hyperbolique du despotisme des gouvernements absolus, tout en étant forcé d'avouer que le despotisme des gouvernements constitutionnels est encore plus pesant, et que, de tant de révolutions, il n'est pas encore sorti une constitution chrétienne et vraiment libérale (p. 48) ; il cherche à établir une distinction entre l'*insurrection* et la *rébellion* (p. 49) ; dans deux ou trois endroits, il fait une application forcée de quelques passages de l'Écriture. Nous ne voyons pas dans son Discours de proposition théologiquement condamnable ; mais les efforts de l'orateur pour exalter la démocratie sous le manteau de la religion, nous font juger ce Discours mauvais et dangereux pour les lecteurs dont le jugement ne règle pas l'imagination.

Malgré la longueur inusitée de cet article, il nous est impossible de le terminer sans parler des additions du traducteur. M. l'abbé Leray professe pour son maître un enthousiasme plus ardent qu'autrefois les plus ardents disciples d'une autre célébrité si malheureusement déçue. Nous trouvons en tête du volume une apologie du Père Ventura, adres-

sée par M. l'abbé Leray à l'*Ère nouvelle*, qui en refusa l'insertion (1). Voulant à tout prix lui donner de la publicité, M. l'abbé Leray eut recours à la *Démocratie pacifique*, de tous les journaux, peut-être, le plus systématiquement hostile à la religion. Le disciple s'y montre encore plus avancé que le maître. On lit, p. 4 : « Après la question presque exclusivement *politique* de la *liberté*, doit donc venir celle plus radicale » et plus sérieuse encore de l'*égalité sociale*, et nous avons la conviction » que, sur ce point comme sur l'autre, le christianisme seul pourra » fournir et féconder les principes d'une bonne solution. » N'est-ce pas là placer le socialisme sous le patronage de la religion ? — A la fin du volume, sous les titres de *Pièces justificatives* et *Polémique*, nous trouvons les plus violentes injures contre les journaux religieux, la *Voix de la vérité*, l'*Univers*, et surtout l'*Ami de la religion*. Il suffit de citer : « O *Ami de la religion*, *ennemi* (sic) des hommes religieux, qui donc a » pu exciter votre colère et votre bile ? Nous étions vraiment embar- » rassé que répondre, quand nous nous sommes rappelé ce texte que » le Père Ventura a si énergiquement commenté dans son *Introduction* : » *Vae vobis, hypocritæ*; et cet autre qu'il développe dans le Discours » même, en l'appliquant aux Scribes et aux Pharisiens : *Perversi difficile corriguntur* (p. 81). » C'est déjà très-évangélique, comme on le voit. Lisons encore : « Lorsqu'il (le Père Ventura) eut excité et encouragé Pie IX à entrer dans la voie des réformes libérales en Italie, il » devint encore l'objet d'une animadversion plus grande de la part de » tous ces rétrogrades du clergé, dont l'*Ami de la religion* représentait » déjà presque officiellement, quoique moins ouvertement qu'aujourd'hui, et les préjugés et les intérêts de camaraderie (ibid.). » Ainsi, tous ceux qui n'ont pas le bonheur d'être des démocrates avancés, nos plus dignes évêques même, sont les rétrogrades et les obscurantistes que l'on combat ici, car la plupart adhèrent aux doctrines de l'*Ami de la religion*; et comme le Père Ventura approuve tout ce qu'a écrit M. l'abbé Leray (p. 94), les opinions du disciple peuvent faire apprécier celles du maître. Poursuivons : « Par un zèle affecté pour la

(1) « Nous avons déclaré de la manière la plus expresse qu'il nous était impossible » d'assumer la responsabilité de tous les actes et de tous les jugements politiques de » l'illustre Théatin. Nous avons déclaré que plusieurs de ces actes nous paraissaient » mériter le blâme, et que le silence était le seul moyen de concilier ce que nous devons à la vérité et à un nom respecté. » (*Ère nouvelle* du 11 janvier 1849).

» religion et pour le pape, qu'on commença à défendre chaleureuse-  
» ment aussitôt qu'il eut l'air de rétrograder, on parvint à tromper  
» plusieurs catholiques sincères; car il y en a parmi ces derniers qui  
» croient que l'*Ami de la religion* représente autre chose que des  
» intérêts de coterie (p. 82). » Quelle coterie? nommez-la. Et le  
pape! Sans doute qu'il est aussi parmi les rétrogrades! On comprend  
que nous ne nous posons en défenseurs ni officieux, ni officiels de  
l'*Ami de la religion*; nous exposons, et cela suffit sans doute à nos  
lecteurs. — Le 8 janvier dernier, sur un nouveau refus d'insertion  
de la part de l'*Ère nouvelle*, qui n'est pas encore aussi avancée,  
M. l'abbé Leray publie une lettre dans la *Démocratie pacifique*, dont il  
commente les paroles suivantes: « *O Vérité!* (le journal la *Voix de la*  
*vérité*) vous voyez tous les hommes de l'Église qui sont puissants par  
» leur intelligence passer à la cause démocratique et sociale! vous avez  
» vu Lamennais, vous voyez Ventura (p. 86). » Nous ne féliciterons  
certainement pas le révérend Père d'un pareil rapprochement. Et  
quand on le pose en défenseur de la cause démocratique *et sociale*,  
M. l'abbé Leray, son apologiste si ardent, l'en excuse-t-il? bien au  
contraire: « Vous avez rendu justice au Père Ventura, en le met-  
» tant au nombre de ces hommes d'élite qui défendent la cause démo-  
» cratique et sociale. Il la défend, en effet, et c'est ce qui lui vaut  
» aujourd'hui des critiques violentes de toutes les feuilles rétrogrades,  
» en particulier de la *Voix de la vérité* et de l'*Ami de la religion*, véri-  
» tables représentants de la partie béotienne et écrevisse dans le clergé  
» (p. 86). » Est-ce clair? et peut-on porter aussi loin que M. l'abbé Le-  
ray la violence et l'insulte contre la presque totalité du clergé? Voyons-le  
séparer le catholicisme du christianisme: « Si le catholicisme s'iden-  
» tifie avec le christianisme (ils ne sont donc pas identiques?), il est  
» donc essentiellement favorable au progrès, car le christianisme date  
» du jour où fut prononcée cette parole: *Croissez et multipliez-vous*,  
» parole qui est la loi du progrès pour le développement des intelli-  
» gences, aussi bien que pour le développement des corps dans l'hu-  
» manité (ibid.). » Quelle application de la sainte Écriture! quelle  
logique et quelle théologie!

Nous aurions beaucoup à extraire d'une autre lettre publiée dans la  
*Réforme* du 15 février, lettre dans laquelle M. l'abbé Anatole Leray (ou  
voit qu'il choisit bien ses organes) s'échappe en récriminations vio-  
lentes contre un honorable écrivain, M. Aurélien de Courson, et contre

le *parti catholique*. Bornons-nous au passage suivant : « Je suis démocrate ! oui, comme l'Évangile, les Pères et la théologie vraiment catholique m'ont appris à le devenir — (ou plutôt comme vous l'ont appris la *Démocratie pacifique* et la *Réforme*). — Je suis démocrate, et je veux la réalisation du principe démocratique, non-seulement dans toutes les institutions politiques et sociales, mais encore, conformément à l'esprit et à l'ancienne législation de l'Église, dans les institutions ecclésiastiques — (comme si Jésus-Christ avait constitué son Église démocratiquement !), croyant que le temps est venu de procéder à la destruction et au remplacement de toutes les superfétations aristocratiques, administratives, diplomatiques et mercantiles, introduites de la région temporelle dans la région qui devrait être plus spécialement spirituelle. » — Ou les mots n'ont plus de sens, ou bien, évidemment, ce ne sont plus des réformes que l'on demande, ce sont des renversements que l'on médite, ce sont des ruines dont on menace le saint édifice de l'Église de Dieu.

Après cela, que pourrions-nous citer encore ? Nous ajouterons seulement que M. l'abbé Leray a reçu les adhésions complètes de M. R. Thomassy, de MM. les abbés Maupied, Chantôme, Loubert, Barbier (le *Solitaire*), dont il publie les lettres. C'est un touchant accord pour attaquer toute la presse religieuse, la seule, selon ces messieurs, qui ne soit pas indépendante. Apparemment que l'indépendance, comme on l'entend dans certaines régions, c'est la hardiesse à proclamer les utopies les plus hasardées, et, disons-le, les plus subversives. A ce prix, nous ne serons jamais indépendants ; nous ne le serons jamais au détriment de la justice ; mais nous le serons toujours pour exprimer nos convictions, sans recevoir d'aucune autre part nos inspirations. Nous ne prétendons pas soulever des tempêtes, comme le dira peut-être M. l'abbé Anatole Leray, que nous ne connaissons point personnellement ; nous exposons des doctrines ; le public les jugera. Quant à nos lecteurs, ils comprendront les motifs de la longueur de cet article, et ils l'excuseront. Il ne s'agissait pas seulement de donner une froide analyse de deux brochures ; il fallait en signaler les tendances. La gravité du sujet, la qualité de l'auteur et du traducteur nous en faisaient un devoir.

Z.

**227. SANTÉ DE L'ÂME ET DU CORPS (LA),** ou *Moyens efficaces de sanctification pour tous, de consolation pour les affligés, de soula-*

*gement et de guérison pour les malades et pour tous ceux qui souffrent*, par M. l'abbé WARNER, directeur au séminaire du Saint-Esprit. — 1 vol. in-12 de 504 pages (1848), chez Jacques Lecoffre et C<sup>ie</sup>; — prix : 2 fr. 80 cent.

Adresser un livre à ceux qui souffrent, et qui sont malades de l'âme ou du corps, c'est l'adresser à tous les hommes ; leur promettre de les guérir, ou du moins de les soulager, c'est s'assurer un nombre immense de lecteurs. Car tous, nous sommes plus ou moins malades et souffrants, soit que la maladie corporelle nous attache à un lit de douleur, soit que les amertumes de l'âme nous suivent au milieu du monde et des plaisirs qu'elles empoisonnent. On croira peut-être, dès lors, que nous allons recommander à tous les lecteurs le livre dont nous parlons ; nullement ; car, quoiqu'excellent en lui-même, il serait pour plusieurs inutile, peut-être même dangereux. Mais il sera parfait pour ces nombreux chrétiens que les travaux matériels, les sollicitudes et les soins de la vie détournent presque complètement des pensées religieuses, et qui, frappés tout à coup par une infirmité soudaine, arrachés malgré eux aux intérêts qui les absorbent, rentrent pour l'ordinaire en eux-mêmes, se rapprochent de la religion, et cherchent dans la parole du prêtre la consolation et l'espérance qu'ils ne trouvent plus ailleurs. La méthode, le plan, les pensées, le style, tout convient très-bien à cette classe moyenne ou inférieure de la société, qui, à demi matérialisée par la nécessité du travail mercenaire, a besoin d'apprendre les vérités les plus simples de la foi, et d'être soutenue, un peu comme le peuple Juif, par l'espérance des biens temporels, par la crainte des maux à venir, plutôt que par la conviction intellectuelle. Ce livre est destiné, nous n'en doutons pas, à produire des fruits précieux de conversion, s'il se répand parmi ceux qu'on appelle le peuple, et qu'il faut servir et aimer toujours, mais surtout lorsqu'ils souffrent : un langage simple et familier, des pensées toutes naturelles et exprimées en termes de conversation, une morale douce, facile, rendue vivante par une multitude de traits historiques et appuyée sur des textes nombreux de l'Écriture sainte, traduits en français, en rendront la lecture intéressante et profitable. En effet, c'est un abrégé complet de la morale évangélique et un vrai catéchisme de la vie chrétienne. — Après une Introduction où il expose les motifs qui l'ont porté à publier ce travail, l'auteur le divise en deux parties. La première a pour objet les devoirs que tout chrétien malade doit remplir ; la seconde, les

Quant aux fragments du Commentaire de Galien sur le Timée de Platon, nous n'avons qu'à féliciter l'éditeur de son heureuse découverte, et des soins qu'il a mis à la rendre publique. Le texte est imprimé avec correction, la traduction est généralement exacte, les notes savantes et curieuses. Nous nous permettrons seulement de remarquer qu'à la page 9, ligne 9, qui correspond à la ligne 3 de la page 8, il paraît s'être mépris sur une phrase où la position de l'article détermine un sens opposé à celui qu'il a cru devoir adopter ; « on appelle, dit-il, proprement *parties*, les *membres* des animaux. » Le grec porte : « on appelle proprement *membres*, les *parties* des animaux. » Ce sens est évidemment justifié par la première portion de la phrase, où le mot *parties* sans article indique le nom donné à l'objet marqué par l'article qui lui est adjoint, d'où il résulte que dans la seconde portion le mot *membres*, qui se présente d'abord sans article, doit être le nom attribué au mot *parties* qui porte l'article avant lui. Cette observation, qui paraît légère, peut cependant jeter un peu plus de jour sur le passage dont il est question, et c'est ce qui nous a engagés à la mentionner ici.

Il n'est pas nécessaire de demander à qui convient ce genre de publication. Tout le monde sent qu'il ne peut avoir pour appréciateurs que des hommes savants, et familiarisés avec la philosophie et les langues anciennes.

A.-B. C.

**237. HISTOIRE UNIVERSELLE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE**, par M. l'abbé ROHRBACHER, docteur en théologie de l'Université catholique de Louvain, professeur au séminaire de Nancy, etc. — Tomes xxvii et xxviii et dernier, 2 vol. in-8° de 664 et 559 pages (1847-1848), chez Gaume frères ; — prix : 6 fr. le volume.

Nous avons, dans notre dernier article (p. 180 du présent volume), laissé échapper une parole qui a excité quelques réclamations, auxquelles nous nous empressons avant tout de faire droit. — Frappés de la confiance imperturbable avec laquelle l'auteur et ses adhérents affirment que la sainte et honorable Compagnie de Jésus a adopté la lecture de cette Histoire pour ses différentes maisons, et en a même, d'après une approbation formelle du Général, fait le Manuel de ses novices, nous avons, tout en exprimant nos doutes sur une pareille assertion, ajouté que, si pourtant il en était ainsi, nous plaindrions la Société qui aurait pris cette décision. Mais cette Société, toujours si intacte dans sa foi, s'est

hâtée de détruire une imputation aussi fausse qu'injurieuse. D'abord, M. le marquis de Narp, revenant sur sa lettre écrite de Rome et insérée dans l'Histoire de M. l'abbé Rohrbacher, a déclaré par une explication publiée dans l'*Univers plusieurs mois seulement après son envoi*, que le Général n'a donné aucune approbation à cet ouvrage. Puis, un des Pères est venu donner dans notre *Bibliographie* (p. 286 du présent volume) un démenti formel à l'accusation intentée à la Compagnie d'en faire le Manuel de ses novices. Enfin un de ses membres les plus influents nous a demandé de modifier la parole que nous avons hasardée sur la foi d'un faux exposé. Nous sommes heureux de le faire, et, en le faisant, d'ôter à l'auteur et à ses partisans le moyen de propager l'illusion en s'appuyant sur une autorité aussi respectable. Nous sommes donc autorisés à dire que, d'après l'avis du Général lui-même, l'Histoire de M. l'abbé Rohrbacher est interdite aux novices, qu'elle est lue seulement devant les scholastiques, qui, par leurs études déjà avancées, peuvent être plus facilement à même de découvrir les propositions erronées; encore n'est-elle lue devant eux qu'à cette condition que l'on omettra les dissertations suspectes, et que, pour les passages dangereux qui ne seraient pas supprimés, le professeur de théologie sera obligé d'en montrer aux étudiants tout le venin. Nous ajouterons de plus, pour confirmer le désaveu si loyal de M. le marquis de Narp, que la prétendue approbation des Jésuites de Rome se borne à quelques paroles de compliment, prononcées sans conséquence, dans la conversation, par un Père de la Compagnie, dont la charité bien connue s'applique à ne blesser personne quand le devoir ne l'y oblige pas.

Nous l'avouerons, après ces réclamations, dont plusieurs sont très-bien connues de M. l'abbé Rohrbacher, nous espérions trouver dans son dernier volume au moins la note de M. le marquis de Narp. Il semble que la bonne foi et la loyauté faisaient un devoir de mettre au jour cette rectification importante. Mais nous l'avons cherchée en vain, et nous n'avons trouvé à sa place qu'une persévérance obstinée dans les mêmes systèmes, et de nouveaux sujets d'exercer une critique qui nous paraît fondée, mais que, selon notre usage, nous soumettons à l'appréciation de nos lecteurs.

Commençons par faire justice de quelques défauts particuliers, pour nous étendre ensuite avec plus de liberté sur les reproches plus sérieux que nous croyons avoir encore à soulever contre l'auteur. — Dans quel jargon peut-on dire que le cardinal Gerdil était né d'une famille distin-

*guée et d'un notaire* (t. xxvii, 46)? — Pourquoi cette insistance à tomber toujours sur Louis XIV en lui attribuant une politique *païenne* (ib. 115, 116) avec le titre de voleur (ib. 330), et sur Bossuet qui, dit-on, n'a jamais vu le venin du jansénisme (ib. 144), et est rangé sur la même ligne que Robespierre, dont il a été le précurseur (ib. 536 et alib.)? — Pourquoi revenir sans cesse sur la distinction de la nature et de la grâce, comme si c'était une découverte et une doctrine inconnue (ib. 201 et alib.)? — Que veulent dire ces épithètes : *le Russe Voltaire* (ib. 204), le favori *sodomite* (ib. 218), Guillotin, *parrain* de la guillotine (ib. 354), Bonaparte *révolution faite homme* (t. xxviii, 26), *Loup-Napoléon* (ib. 120), Napoléon l'*incarnation* modèle du génie militaire, Daniel O'Connell l'*incarnation* de l'Irlande catholique (ib. 536)? — Que signifie ce jeu de mots : « Georges III mourut deux fois, d'abord de mort intellectuelle ou de folie, et enfin de mort corporelle (t. xxvii, 269)? » — D'où vient cette affectation à citer de préférence Sismondi, quelquefois même d'une manière dangereuse, en ne mettant que trop tard le correctif nécessaire à ses paroles (ib. 297, 310, 312)? — A quoi bon témoigner un mépris constant pour la noblesse, en l'appelant avec dédain la *France nobilière* (ib. 295 et alib.), et en retranchant aux noms connus la particule qui indique une naissance distinguée, *Beaumont*, *Sarlines* (ib. 125), *Montazet* (ib. 150), *Caylus* (ib. 154), *Jarente* (ib. 181)? — Comment admettre en histoire ces expressions triviales, *la Pompadour*, *la Dubarry* (ib. 298 299), en ajoutant que cette dernière appelait le roi *la France*, comme qui dirait *la tulipe* (ib.)? — En parlant des ouvrages du P. Baltus, n'aurait-on pas dû mentionner son excellent traité *de la Vie religieuse* (ib. 366)? — Le *Dictionnaire historique* de Ladvocat est-il assez irréprochable pour qu'on puisse le citer sans observation (ib. 410)? — Que sert, en rapportant les beaux sentiments d'Overberg, de les traduire avec la liberté du tutoiement, que *notre langue n'admet à l'égard de Dieu qu'en poésie seulement* (ib. 430)? — Est-ce la profession de foi de Pie VII, n'est-ce pas plutôt celle de Pie VI que répétèrent les évêques du Concile de Paris (t. xxviii, 132)? — Que font aux Druses et à leur religion les folies des Infantin et des Infantiniens, et quel avantage peut-il résulter de ces rapprochements ridicules (ib. 449)? — Parmi les Mémoires sur l'histoire contemporaine des diocèses, surtout durant la Révolution, n'aurait-on pas pu indiquer le recueil des souffrances et de la mort des prêtres de la Haute-Loire, ou du Puy-en-Vélây (ib. 583)? — Enfin quand cessera-t-on de blesser les oreilles françaises par des expres-

sions tout à fait contraires aux bonnes règles, et par des phrases comme celle-ci : « On oublie aisément que *c'est* au Seigneur la terre et tout ce » qu'elle renferme (ib. 542), etc. ? »

Mais ce sont là de légères taches, et plutôt à Dieu que nous n'ayons pas à relever des fautes plus condamnables ! Ce qui doit appeler davantage notre attention, ce sont : 1° les omissions graves, 2° les hors-d'œuvre déplacés, 3° le désordre de la marche, 4° le caractère passionné, 5° la persistance inébranlable dans des opinions fausses et singulières. Justifions chacune de ces observations par la preuve la plus convaincante, celle des citations.

1° *Omissions graves*. — En vain chercherait-on ici une Histoire ecclésiastique complète de ces derniers temps. On parle, il est vrai, très en détail des persécutions de la Russie contre l'Église et des événements qui se rattachent aux missions étrangères, au moyen d'emprunts fort intéressants faits aux Annales de la Propagation de la Foi (t. xxviii, 398 et suiv.) ; mais outre que là déjà le lecteur regrette de trouver seulement les noms de nos illustres concitoyens Gagelin, Jaccard, Marchant, Cornay, Dumoulin-Borie (ib. 470), sans aucune espèce de détails sur leurs dernières et glorieuses souffrances, on ne peut voir sans peine toute l'histoire d'Espagne et de Portugal, dans ces temps où l'Église y a été si violemment persécutée, limitée au court espace d'une seule page (ib. 530, 531). L'auteur n'a pas trouvé une phrase pour exalter le courage de ces nobles émigrés, de ces religieux chassés et résignés, de ces évêques dont la piété et la foi ont édifié plus d'un diocèse de notre France, lui qui, cependant, est si vif et si exagéré même, sur ce qu'il appelle l'*assassinat* de la Pologne. La France n'est pas mieux traitée. Les détails abondent quand il s'agit d'attaquer ceux qui n'ont pas été les amis des opinions anciennement partagées par l'auteur ; mais il ne trouve pas une parole pour faire connaître ce qu'il y a eu d'admirable dans leur caractère. On s'attendait à voir paraître là noble figure de Mgr de Quélen, cet Athanase moderne : il n'en est presque pas question ; à peine est-il nommé ; rien de ses dangers, rien de sa fermeté, rien de sa sublime conduite à l'époque du choléra ; rien des œuvres pieuses qui ont illustré son pontificat : l'ouverture de Sainte-Geneviève, la translation si solennelle des reliques de saint Vincent de Paul, ne sont pas même indiquées. — Qui ne se serait attendu à trouver, avant le grand archevêque de Paris, quelques détails sur la généreuse conduite de Mgr d'Astros, qui, alors grand-vicaire de Paris, sut braver seul

toute la colère de cet empereur qui faisait trembler le monde? mais ce fait passe inaperçu. — On se tait sur les grands effets des missions, et même sur le courage montré dans celle de Paris par le premier pasteur. — On n'ouvre pas même la bouche sur ces admirables Conférences, commencées avec tant de succès par M. Frayssinous, comme sur les premières prédications des abbés de Boulogne et Rauzan. — Il semble, du moins, que la reconnaissance envers son ancien pasteur, Mgr de Forbin Janson, aurait dû porter l'auteur à joindre à toutes les bonnes œuvres qu'il énumère, la restauration du mont Valérien et l'institution de l'OEuvre de la Sainte-Enfance; sur cet article comme sur bien d'autres silence absolu. Silence également, et silence complet, sur la conduite si sage et si noble de nos évêques par rapport à la liberté d'enseignement; on dirait qu'on ne cherche que les occasions de blâmer les évêques, souvent avec une grande injustice, et jamais celle de relever par d'équitables éloges le bien qu'ils ont opéré. — Six pages (293-299) suffisent pour achever tout ce qui regarde le règne de Louis-Philippe, sous le rapport civil et religieux; encore sur ces six pages y en a-t-il quatre occupées par des notices sur la pieuse fin de la princesse Marie, et sur la mort funeste du duc d'Orléans. C'est ainsi qu'un écrivain français a cru devoir traiter l'histoire de son pays. Mais peut-être cette brièveté vient-elle de ce que la place manquait à sa bonne volonté? Arrivé presque à la fin du dernier volume, peut-être ne lui restait-il plus d'espace? Mais que d'espace n'aurait-on pas pu se ménager en retranchant tant de dissertations oiseuses, tant de répétitions systématiques, tant de discussions dangereuses! et, pour ne parler que des deux volumes qui nous occupent, que de latitude ne pouvait-on pas se donner par la suppression des passages faux ou ridicules qui viennent si souvent entraver la marche du lecteur?

2<sup>o</sup> *Hors-d'œuvre déplacés.* — Quelle utilité peut revenir de cette excursion sur la musique, où « chaque fidèle est une lyre composée de » deux pièces, le corps et l'âme, qui agissent l'une sur l'autre, comme » les cordes sur la lyre et la lyre sur les cordes (t. xxvii, 52, 53), tandis » que la musique des Protestants est la guerre de trente ans, la divi- » sion des peuples et la ruine des monastères (ib.)? — Pourquoi couper le récit par deux pages de méditation sur la sagesse de Dieu et du monde (ib. p. 205, 206)? — Quel besoin de rappeler, à propos de l'*Encyclopédie moderne*, les anciens recueils des connaissances humaines, dont on a déjà donné ailleurs le détail (ib. 301, 306)? —

Comment se fait-il qu'à deux pages de distance on revienne sur le même fait, la suite de Gia-Long, prince d'Anam, chez l'évêque d'Adran (ib. 459, 460)? — Quelle manie de répéter toujours les mêmes paroles des Pères sur l'autorité du Pape, comme si la France les méconnaissait, ou qu'il fallût les lui redire dix fois pour les lui apprendre (ib. 482, 485)? — Où est la mémoire de l'auteur quand il répète mot à mot de longs passages, par exemple, l'origine de la religion en Corée (ib. 434 et 435, comparés à 553 et 554)? — Quel mauvais goût dans ces mutations de la nature mises en parallèle avec les révolutions des États qui « changent plus souvent leur forme gouvernementale que l'écrevisse » du ruisseau ne change, dans le même temps, *ses pattes, sa queue et toute sa carcasse* (ib. 555, 556)! — Quel ennui pour un lecteur d'avoir à subir encore, pour la dixième fois peut-être, l'explication arbitraire de la prophétie de Daniel sur les Empires, et le détail de tous les anciens événements, déjà si souvent rappelés, qui peuvent s'y rattacher (t. xxviii, 106)! — Quelle fatigue de retomber sans cesse sur cette tournure qui amène des pages de redite, *nous avons vu ceci, nous avons vu cela* (ib. p. 399, 405)! Si nous l'avons vu, pourquoi donc le retracer encore? sommes-nous donc des enfants sans intelligence et sans mémoire? — Pourquoi, à propos d'un mot de M. de Bonald qui ne traduit pas assez correctement une parole de saint Paul, revenir sur un passage tout à fait différent, que l'on a déjà expliqué fort inutilement au tome iv, liv. 25, et dont on reproduit ici l'explication dans les mêmes termes, de peur que *les prêtres et les pontifes* ne s'y méprennent (ib. 336, 337)? Ne dirait-on pas que l'on a mission pour régenter l'épiscopat aussi bien que le sacerdoce? — Quelque bonnes que soient les deux œuvres admirables de la Propagation de la foi et de l'Archiconfrérie de Notre-Dame-des-Victoires, était-il nécessaire d'en parler deux fois (ib. 244, 540), tandis que l'on négligeait d'en mentionner d'autres? — Mais surtout comment l'auteur a-t-il pu écrire et publier les trente-sept pages qui s'étendent de la page 299 à la page 336? Là, quel est le sujet si important présenté comme digne complément de l'Histoire ecclésiastique contemporaine? Quel est le personnage si éminent qui occupe une si large place dans un livre où l'Espagne et le Portugal ont deux pages, et la France sous Louis-Philippe quatre ou six à peine? dans un livre où Mgr de Quélen n'a point de biographie, où ne paraissent point les admirables Conférences de Mgr Frayssinous; ce personnage quel est-il? qui le croirait, si la preuve n'en était gravée sur le

papier? ce personnage, c'est M. l'abbé Rohrbacher lui-même. Lui-même il écrit sa vie, ou plutôt son panégyrique. Il nous apprend le lieu et le temps de sa naissance, le nom et la qualité de son parrain, que, par parenthèse, il fait connaître à toute la France comme janséniste, le hussard qui remplaça son parrain au baptême, l'état de son père, ses études, les premières idées rares qui lui obtinrent les applaudissements de ses condisciples, son séminaire, son vicariat, ses relations avec M. de Lamennais, ses ouvrages, dont il n'oublie aucun, en ayant soin de faire, là ou ailleurs, connaître ceux que des admirateurs traduisent en langue étrangère. Bien entendu que, dans toutes les affaires lamennaisiennes, il a toujours marché dans la bonne voie; il a redressé son maître en toute rencontre; sa doctrine s'est trouvée la même que celle proclamée par Grégoire XVI; étranger à l'*Avenir*, la condamnation de ce journal ne le regarde pas; la censure des évêques de France, qu'il attribue malicieusement à un auteur unique, s'est trompée grièvement, particulièrement sur l'idolâtrie, en sorte que « de deux » choses l'une, ou il ne connaissait pas l'enseignement des principaux » théologiens français, ou bien, le connaissant, il a voulu mettre le » clergé français en contradiction avec lui-même, et le convaincre » d'ignorer sa propre doctrine (ib. 316, 317). » Quel jugement sur une pièce rédigée par treize évêques de France! quelle indignité, surtout quand les prétendues méprises que l'on veut relever dans ses maîtres ne sont que des bévues même de l'auteur, comme nous le verrons tout à l'heure! et l'on s'étonne que NN. SS. de Quélen et d'Astros aient laissé sans réponse de prétendues consultations envoyées par M. l'abbé Rohrbacher à leurs appréciations! On ne cesse de faire retentir le mot d'obéissance aux prélats, de déférence à leurs avis, de condescendance à réformer tout ce qu'ils jugeront à propos de corriger; que l'on juge par le passé des effets probables de l'avenir! Faut-il ajouter à cet injurieux mépris des décisions épiscopales, les petitesesses d'un homme qui ne veut rien laisser ignorer de ce qui le touche? S'imaginerait-on que, dans une Histoire ecclésiastique, ouvrage si grave et si important, il en vient jusqu'à dire qu'en faisant des missions, il avait, pour empêcher les gens de blasphémer, inventé de leur proposer son nom à la place de celui de Dieu, *comme plus propre à faire peur* (ib. 308)? Mais oublions ces détails indignes de l'histoire, pour gémir sur l'aveuglement d'un homme qui ose soutenir que la condamnation d'une philosophie trompeuse qui cherche la certitude où elle n'est pas, tombe

non point sur la doctrine enseignée par l'école Lamennaisienne, mais « sur le système combiné de philosophie et de théologie que » M. Lamennais voulut lui dicter à Rennes en 1828, et qu'il refusa » d'écrire; système dans lequel il subordonnait l'*Eglise judaïque et* » l'*Eglise chrétienne* à ce qu'il appelait l'*Eglise primitive*, qui, en son » sens, n'était que le chaos du paganisme (ib. 324); » comme si le sens commun donné comme *criterium* définitif et uniquement certain de la vérité, n'était pas le véritable objet de la censure pontificale ! Qui ne le voit ? l'esprit d'innovation est toujours le même, toujours échappant, comme le serpent, par mille détours, à la main qui veut le saisir. Mais nous empiétons sur un des articles qui doivent suivre; arrêtons-nous donc ici. La conclusion est facile : faites disparaître les trente-sept pages dont l'inconvenance frappe tous les yeux; supprimez toutes les répétitions que nous avons indiquées; mettez de côté toutes les tirades inutiles ou dangereuses, et il vous restera plus de cent pages pour compléter sagement votre Histoire.

3<sup>o</sup> *Désordre dans la marche.* — Il nous paraît bien difficile, pour quelqu'un qui ne sait pas d'avance l'histoire de la Révolution française, de se faire, d'après le récit de M. l'abbé Rohrbacher, une idée juste de la suite des affaires qui conduisirent Bonaparte sur le trône. On ne saurait se rendre compte de ses guerres, de son expédition d'Égypte, de ses victoires même subséquentes; la clarté n'est pas assez vive pour guider un homme novice encore dans la connaissance de ces grands événements. Ainsi, quand on parle du Directoire, on ne donne pas même les noms des cinq membres qui le composaient (ib. 626). Mais pour nous borner et nous restreindre dans le cercle même du titre que nous venons d'énoncer, nous choisirons deux ou trois exemples. — L'auteur commence par parler de Pie VI, de son voyage à Vienne, et de ses efforts auprès de Joseph II (t. xxvii, p. 249 et suiv.); puis, longtemps après, il raconte la destruction des Jésuites, commencée sous Clément XIII malgré ses courageuses résistances, et consommée par la faiblesse de Clément XIV (ib. p. 310 et suiv.). — Ailleurs, sans avoir parlé de la mort de Mgr de Quélen et de l'élection de Mgr Affre, il établit une conversation entre le roi et l'archevêque de Paris, sans que l'on puisse deviner d'abord de quel archevêque il s'agit (t. xxviii, p. 298). — Plus loin, après avoir raconté tous les événements qui se sont accomplis jusqu'en 1848, il finit par la mort de Napoléon, comme si cette mort était le dernier fait de cette époque

(ib. 538). Nous nous bornons à ces trois échantillons, qui peuvent faire suffisamment soupçonner le reste.

A.-B. C.

(*La fin au prochain numéro.*)

**238 INTERVENTION DE LA SOCIÉTÉ (DE L') pour prévenir et soulager la misère**, par ARMAND DE MELUN, président de la Société d'économie charitable. — Grand in-8° de 68 pages (1849), chez Plon frères ; — prix : 4 fr.

Voilà une excellente publication. Si elle ne résout pas entièrement le problème difficile que son estimable auteur s'est proposé, elle aura du moins le mérite d'attirer sur cette grave question l'attention des hommes compétents, et de provoquer, nous l'espérons, de nouveaux travaux propres à faire jaillir enfin, comme une source bienfaisante, cette organisation de l'assistance tant de fois discutée et jamais entièrement accomplie.

Le nom de M. de Melun se rattache depuis longues années à toutes les fondations utiles, à toutes les bonnes œuvres que Paris voit naître et prospérer ; aussi nos lecteurs comprendront-ils que nous soyons, par cette raison même, dispensés d'analyser longuement les quatre premiers chapitres de la brochure qui nous occupe. Consacrés à un résumé historique de la misère et de ses tristes phases depuis l'époque reculée du moyen-âge jusqu'à nos jours, ces chapitres sont un tableau malheureusement trop exact de tout ce qu'a souffert, de tout ce que souffre encore une partie de la population en France. M. de Melun a vu toutes ces misères ; sa charité s'est appliquée à les soulager, aussi bien qu'à étudier aux meilleures sources celles des temps antérieurs. C'est pourquoi nous disons ne pouvoir rien ajouter et ne vouloir point, par une analyse trop incomplète, altérer peut-être les traits les plus frappants. Déjà, dans cet exposé si clair et si précis, après s'être débarrassé, par quelques pages remplies des meilleurs arguments, de l'utopie dangereuse du socialisme, il indique les idées principales qui domineront toute la suite de son travail, et dont la première sera la base du projet qu'il propose. — 1° La société (ou, si l'on veut, l'État) méconnaît ses devoirs envers les citoyens ou les exerce imparfaitement. Elle vient en aide parfois à la misère, elle ne la prévient jamais. Les causes de cette misère, les ennemis du peuple-ouvrier, c'est-à-dire l'ignorance, la maladie, le vice, l'absence ou l'excès du travail, paraissent lui être inconnus ; elle ne combat que leurs trop incurables effets. En

agissant ainsi, dit M. de Melun, la société manque à sa mission. « Elle » doit employer contre ces ennemis de l'ouvrier toute sa volonté et toute sa puissance, et son intérêt est ici d'accord avec son devoir » (p. 24).» — 2° La société laisse trop à faire à la charité privée ou aux associations, insuffisantes, malgré leur zèle, à soulager efficacement tous les malheureux. — Sur ces deux points nous sommes parfaitement d'accord avec l'honorable auteur; nous dirons aussi avec lui que l'assistance légale, mécanique en quelque sorte, pratiquée par l'administration, est un mode détestable; qu'il faut une assistance charitable, dans le sens chrétien du mot, dont le but soit « de donner aux malheureux » la force de traverser la misère et non de s'y arrêter (page 26). » Mais nous n'irons pas plus loin, et nous ne demanderons pas que le pays précédant toujours la charité privée, celle-ci soit amenée à dire à chacun : « Le pays a fait son devoir, faites le vôtre (page 28). » Ceci nous conduit à parler du projet même qui forme la deuxième partie de cet écrit. Pour l'établir, M. de Melun s'est armé des articles 1, 8 et 13 de la Constitution, et les suivant exactement, il a passé en revue, en indiquant son plan pour chacune d'elles, toutes les institutions dont ces articles bien compris imposent la fondation sur tout notre territoire. Crèches, salles d'asile, écoles gratuites, apprentissage, bureaux gratuits de placement, etc. etc.; asiles pour les vieillards, caisses de retraite, hospices des invalides civils, tout cela devrait, par les soins de l'Etat, être promptement fondé partout; afin d'assurer l'avenir de ces fondations, M. de Melun propose : 1° de créer un Conseil supérieur non rétribué et permanent, chargé de la solution de toutes les grandes questions inséparables d'une telle entreprise; 2° de couvrir la France de comités cantonnaires et communaux, *tous sortis de l'élection*, et ayant, au nom de l'Etat, la direction, l'inspection, etc., de tous ces établissements, aussi bien que le soin si délicat de provoquer sans relâche la charité privée. Or, 2800 comités cantonnaires, 38,000 comités communaux, est-ce, nous le demandons, une création possible, même par voie d'élection? Où trouvera-t-on, dans tant de misérables communes, des hommes réunissant les conditions essentielles pour organiser et diriger ces bonnes œuvres? Où trouvera-t-on des hommes voulant, et surtout sachant exciter la charité de nos villageois? Même dans les cantons, est-on sûr de trouver à point nommé des hommes désintéressés, qui veillent à aider à la fondation d'un hôpital, organiser et surveiller les bureaux de placement, correspondre avec Paris, etc. etc.? Franchement, nous ne le pensons pas, et nous

qu'on leur soumet. Beaucoup de nos lecteurs y trouveront d'excellents arguments à exposer aux hommes découragés, aussi bien qu'aux détracteurs de l'état actuel de notre société.

244. DU DROIT DE PROPRIÉTÉ, par M. Thiers. — 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> livraisons, 2 vol. — Déjà nous avons rendu compte de l'ouvrage de M. Thiers sur *la Propriété*, (page 276 du présent volume.) L'édition qu'en publie l'Académie n'a été soumise, de la part de l'auteur, à aucun changement quant à ce qui traite de la propriété proprement dite, mais il a supprimé tout le deuxième livre, consacré à la réfutation du communisme. — Nos lecteurs pourront donc se reporter à notre premier article, et n'hésiteront pas à répandre cette édition, qui a, de plus que la précédente, le mérite du bon marché.

**245. PERFECTIONNEMENT DE L'ÉDUCATION DES FILLES (DU)**, par M<sup>me</sup> la comtesse DE BASSANVILLE (ANAÏS LEBRUN). — 1 vol. in-12 de 172 pages (1847), chez Desesserts; — prix : 1 fr. 50 c.

Ce titre fort séduisant nous semblait promettre quelques bons avis sur cette grave question du *perfectionnement* de l'éducation des filles; mais c'est à peine si, dans la préface, il en est dit un mot. — Quelques lettres remplies de lieux communs sur le style, la politesse, l'économie, etc., forment la première partie du volume; — la deuxième se compose d'une correspondance entre deux jeunes filles (publiée déjà dans la troisième année du *Journal des jeunes filles*); — la dernière partie enfin est intitulée *la Fille de l'Ouvrier*. Bonne et vertueuse, cette fille trouve, après bien des revers, la récompense de sa piété filiale... elle épouse un député! Telle est la séduisante perspective que, sous le nom de comtesse de Bassanville, M<sup>me</sup> Anaïs Lebrun offre comme récompense à la vertu. Un tel livre, en tous cas, est peu propre à en montrer le chemin. Il nous a portés à examiner de nouveau le *Journal des jeunes filles*, dont nous avons précédemment parlé, et sur lequel nous reviendrons bientôt.

**246. SOUVERAINETÉ TEMPORELLE DU PAPE (DE LA)**, par M. l'abbé DUPANLOUP. — Grand in-8° de 66 pages (1849), chez Adr. Le Clère et C<sup>ie</sup>; — prix : 1 fr. 50 c.

**247. DES AFFAIRES D'ITALIE et de l'avenir probable de l'Europe**, par L'AUTEUR DE LA SOLUTION DES GRANDS PROBLÈMES. — 1 vol. in-12 de vi-236 pages (1849), chez Jacques Lecoffre et C<sup>ie</sup>; — prix : 2 fr.

**248. LA PAPAUTÉ ET LES ÉMEUTES ROMAINES**, par M. ARTAUD DE MONTOR. — In-8° de viii-128 pages (1849), chez Adrien Le Clère et C<sup>ie</sup>; — prix : 2 fr. 50 c.

Nous réunissons ici ces trois ouvrages tous d'actualité, et dont nous aurions parlé le mois dernier si le temps et l'espace nous l'avaient permis. Malheureusement si les questions dont ils s'occupent marchent vers une solution prochaine, elles ne sont point encore définitivement résolues, et quoiqu'un peu retardées nos réflexions n'auront rien perdu de l'intérêt qui s'attache aux choses du moment.

Après avoir paru dans l'*Ami de la Religion* en une série de huit articles, du 14 décembre au 16 janvier dernier, le travail de M. l'abbé Dupanloup a été réuni et publié par le *Comité pour la défense de la liberté religieuse*, qui l'a jugé propre à éclairer une des questions les plus graves qui puissent s'agiter à notre époque, une de celles qui demandent à être le plus sérieusement méditées. Bien qu'il n'ait eu ni le temps, ni la possibilité de faire un *Traité* complet, l'auteur a cependant résumé assez de témoignages, assez d'autorités, assez de motifs pour porter la lumière dans les intelligences qui la demandent. Il examine 1° les raisons du dessein providentiel de Dieu dans l'établissement de la souveraineté temporelle du pape, c'est-à-dire le *droit* de cette souveraineté; 2° l'établissement providentiel, c'est-à-dire le *fait* de cette souveraineté; puis il montre ce que seraient Rome, l'Italie, l'Europe, sans le pape. — Cette discussion souvent habile, toujours intéressante, forte de preuves et de raisonnements, nous a rappelé l'ouvrage si remarquable sur le *Pouvoir du pape au moyen-âge*, par un directeur du séminaire de Saint-Sulpice, ouvrage qui a fourni à M. l'abbé Dupanloup des matériaux nombreux, qui donnent à sa discussion un rare mérite et à sa thèse une grande puissance. — On sait avec quelle modération, quelle clarté et quel talent M. l'abbé Dupanloup a traité depuis quelques années les questions si graves qui intéressent l'Église; on le retrouvera ici avec ses qualités éminentes, et on applaudira d'autant plus au choix éclairé qui vient de l'appeler à occuper le siège épiscopal d'Orléans. Le gouvernement s'honore lui-même quand il propose au souverain Pontife de confier les diocèses de France à des chefs ainsi éprouvés.

L'ouvrage qui a pour titre *Des Affaires d'Italie* est tout à la fois un livre d'histoire et de controverse. L'auteur y raconte, avec les qualités

et les défauts que nous lui connaissons depuis longtemps déjà, mais avec précision et en détail cependant, les événements qui ont si profondément agité l'Italie, les réformes opérées par Pie IX, les manœuvres du socialisme italien, l'expulsion des religieux; il étudie les chartes constitutionnelles, l'esprit du Parlement de Turin, les réclamations de la Savoie, la guerre de l'indépendance, la conduite de Gioberti, la loi sur l'instruction publique; il expose l'impuissance des radicaux, les causes de la révolution romaine, le résultat des scènes du 16 novembre, la somnolence du clergé italien, ses causes, les résultats du vote universel, etc. — En même temps qu'il narre en historien ces grands événements, il discute en philosophe et en publiciste toutes les questions de l'ordre politique, religieux et moral qui en découlent; il remonte aux causes secrètes des faits, et il s'attache à en prévoir les résultats dans l'avenir. Les pressentiments de l'écrivain prennent quelquefois un tel caractère d'évidence par l'invincible déduction des principes, que l'esprit du lecteur y adhère presque comme à des faits déjà accomplis, ou qui se produiraient sous ses yeux. — Le modeste auteur de la *Solution des grands Problèmes* a donné, dans ce dernier ouvrage, une nouvelle preuve de la sagacité de son esprit, de la justesse de son coup-d'œil et de l'élévation de son intelligence.

M. Artaud de Montor a eu l'heureuse idée de faire un résumé exact des révolutions qu'a subies la papauté depuis tant de siècles, et surtout des événements qui, dans plusieurs occasions, forcèrent les souverains Pontifes à s'éloigner de leur capitale, où ils revinrent toujours pour réparer les torts et faire cesser les calamités causés par ceux qui, en leur absence, avaient gouverné les peuples. L'entrée de Martin V à Rome, en 1421, est surtout remarquable sous ce rapport. Dieu veuille que les Romains n'éprouvent pas de nos jours les maux qui accablèrent alors leurs ancêtres pour avoir obligé le Père commun des fidèles à s'éloigner de leur ville ingrate! — S'il est triste de voir la ville éternelle persécuter si souvent les souverains Pontifes auxquels elle doit tout ce qu'elle est, il est consolant du moins d'assister *toujours* à leur rentrée triomphale, et d'y voir comme la prophétique promesse de ce qui se passera bientôt, nous aimons à l'espérer. — Gaëte offrit, en 1118, un asile à Gélase II, qui y fut couronné, car il n'avait pu l'être à Saint-Jean-de-Latran, et qui lui donna le titre de *Salvatrice*; son exil y fut de peu de durée, et en 1119 il vint visiter la France. — Tout ne nous annonce-t-il pas que Pie IX marchera sur les traces

de son prédécesseur, et qu'à 700 ans de distance nous verrons se reproduire les mêmes événements, et avec des circonstances à peu près semblables? — Recommencerons-nous donc toujours l'histoire du passé, et l'expérience acquise ne servira-t-elle jamais à l'éducation politique des peuples?

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que, dans les circonstances actuelles, la lecture de ces trois ouvrages ne saurait être sans utilité.

**249. VÉRITÉ (LA)** *aux ouvriers, aux paysans, aux soldats, simples paroles*, par M. Théodore MURET. — 2<sup>e</sup> tirage, in-18 de 36 pages (mars 1849), chez Garnier frères, à Paris, et en province chez les principaux libraires; prix : 5 cent.

Les ouvriers, les paysans, les soldats, sont en ce moment exposés à tous les efforts de séduction des socialistes. Il y a là un danger sérieux, si l'on ne se hâte de combattre la funeste influence de ces doctrines perverses et mensongères. M. Th. Muret a parfaitement compris ce qu'on doit faire, et, s'adressant d'abord aux ouvriers, il leur démontre que le mot *sociale* ajouté à ceux *République démocratique* est, ou vide de sens ou dangereux; que *l'organisation du travail*, les cris *à bas le capital*, *à bas les riches*, *à bas les boutiquiers*, etc.; que *les clubs*, *les banquets*, *l'Icarie*, sont autant de moyens, autant de leurres employés pour faire des dupes, satisfaire quelques ambitieux, et réduire les vrais ouvriers à la misère. — Dans un deuxième chapitre, l'auteur s'adresse aux paysans, et leur prouve en six petits paragraphes, bien clairs, bien simples et bien précis, que, méprisés naguère par les républicains exaltés, ils sont actuellement l'objet de leurs flatteries intéressées; il les met en garde contre les maximes du grand sophiste Proudhon, contre l'appât qu'on leur offre en parlant du remboursement des 45 centimes et du milliard de l'indemnité, etc. — Dans un troisième et dernier chapitre, il rappelle aux soldats les traitements humiliants infligés à l'armée en février par ceux là mêmes qui la combattirent en juin, et qui veulent aujourd'hui la compromettre dans leurs coupables projets. — Cet opuscule réunit les qualités de précision, de simplicité, de clarté, d'exactitude si indispensables en pareille matière. Nous engageons à le répandre promptement; il est de nature à redresser bien des faux jugements, à préserver de bien des erreurs, et à réduire à leur véritable signification les preuves équivoques d'intérêt que les novateurs de nos jours donnent aux ouvriers, aux paysans et aux soldats.

**250. VISITE A M. LE DUC DE BORDEAUX (UNE)**, par Charles DIDIER. — 1 vol. grand in-18 format jésus de 107 pages (1849), chez Michel Lévy frères; — prix : 1 fr.

Si nous avons dû critiquer avec sévérité plusieurs ouvrages for répréhensibles de M. Charles Didier (V. nos tomes I, p. 82; II, p. 205, et V, p. 245), nous éprouvons d'autant plus de satisfaction à rendre témoignage aux qualités assez rares dont il vient de faire preuve dans la relation de sa visite à M. le duc de Bordeaux. Républicain de naissance, comme on le dit aujourd'hui, faisant profession de la religion protestante, l'esprit naturellement prévenu contre celui qu'il allait visiter, il n'a pas craint de soulever la haine de ses frères en politique, et, sans manquer à l'hospitalité gracieusement accordée, de publier bien haut ce qu'il a vu chez M. le duc de Bordeaux, et de formuler son jugement sur le jeune héritier de tant de rois et sur sa vertueuse tante, avec une indépendance et une franchise qui honoreront toujours celui qui, pour en suivre les inspirations, a dû fouler aux pieds tant de motifs par lesquels les hommes se laissent si facilement et si docilement conduire. — Bien résolu à nous tenir toujours en dehors des discussions politiques, nous n'examinerons point en détail la brochure de M. Charles Didier; nous dirons seulement qu'elle dénote une grande droiture de jugement, et qu'elle nous semble faire bien connaître et pouvoir faire bien apprécier celui dont elle contient le portrait, et qui y pose, pour ainsi dire, à son insu. — Dès l'instant que cette œuvre, à cause du nom même de son auteur, peut détruire quelques préjugés, faire disparaître des préventions injustes, nous devons en parler; c'est à nos lecteurs à juger quel usage ils peuvent en faire, et jusqu'où la prudence leur permettra de la propager. — Cinq éditions en deux mois prouvent qu'elle n'a été ni sans retentissement ni sans portée.

**251. VRAIS ENTRETIENS SPIRITUELS** de saint François de Sales. — Nouvelle édition, augmentée des *Exercices spirituels* du saint, et d'une *Considération sur le Symbole des Apôtres*. — 1 vol. in-32 de XII-322 pages (1849), chez Périsse frères, à Lyon et à Paris; — prix : 1 fr.

On sait que ces Entretiens ont eu lieu en diverses occasions, en présence des sœurs de la Visitation d'Annecy, qu'ils ont été recueillis de mémoire par les religieuses qui les avaient entendus, et rédigés par

elles. On y reconnaît néanmoins l'esprit et la doctrine du saint. Mais, comme il en avait été donné furtivement des éditions incorrectes et tronquées, les religieuses du monastère d'Annecy se déterminèrent à livrer à l'impression la copie véritable, et c'est pour cette raison qu'ils portent le titre de *Vrais Entretiens*. Quoique adressés à des personnes vivant dans le cloître et adaptés à leur position, ils seront lus avec fruit par celles qui, au milieu du monde, aspirent à une piété plus parfaite.

---

#### NOTICE SUR S. E. LE CARDINAL MEZZOFANTI.

Le monde savant et le sacré Collège viennent de faire une grande perte : le cardinal Mezzofanti n'a pu survivre aux douleurs dont son âme a été accablée depuis quelques mois ; il est mort victime de son amour profond pour Rome, et surtout pour l'Église et pour son illustre chef persécuté. — Les travaux du célèbre cardinal et l'intérêt qu'il daignait accorder à notre publication nous font un devoir de payer un juste tribut d'éloges à sa mémoire, et de reproduire la courte notice que *l'Ami de la religion* vient de publier sur cet homme vraiment extraordinaire.

« Joseph Mezzofanti naquit à Bologne le 19 septembre 1774. Dès ses plus jeunes années, il témoigna d'une intelligence prompte et vive, d'une prodigieuse mémoire, et d'une si rare aptitude à l'étude des langues que, sans être jamais sorti de sa ville natale, il était déjà, à l'âge de 25 ans, versé dans la connaissance de presque tous les idiômes, et, ce qui est plus étonnant, de presque tous les dialectes, qu'ensuite il apprit avec une singulière perfection. C'est en soignant, au milieu des ambulances, les soldats des armées européennes, que se révéla chez lui la faculté surprenante dont il était doué pour parler toutes les langues. A peine s'était-il trouvé quelque temps avec un étranger, qu'il était en état de comprendre ses paroles et de se faire entendre de lui.

» L'Université de Bologne a droit d'être fière de l'avoir eu pour professeur de langues : il y enseignait, aux applaudissements universels et à l'admiration de tous les étrangers. La renommée de son immense et profond savoir, la connaissance chaque jour augmentée par un travail infatigable de toutes les langues anciennes et modernes, qu'il parlait avec une élégance et une pureté si extraordinaires qu'on eût dit qu'il s'exprimait toujours dans son idiôme maternel, déterminèrent le pape

Grégoire XVI à l'appeler à Rome, et à lui ouvrir un champ plus vaste pour ses études favorites. Il s'y rendit, et aussitôt il se mit à fréquenter le Collège de la Propagande, cette institution vraiment catholique, qui fait si grand honneur aux pontifes romains. Il y trouvait l'occasion de s'exercer à un très-grand nombre de langues en conversant avec les jeunes gens qui y sont amenés des contrées les plus lointaines, et qui s'y élèvent dans le but de devenir les dignes propagateurs de l'Évangile dans toute la terre.

» Le Saint-Père voulant récompenser Mezzofanti de ses talents éminents, le nomma premier conservateur de la Bibliothèque du Vatican, place devenue vacante par la promotion du célèbre Mgr Angelo Mai à la charge de secrétaire de la sacrée Congrégation de la Propagande : et peu d'années après l'éleva, ainsi que le même Mgr Mai, à la pourpre romaine, le 12 février 1838, promotion mémorable, où étaient portés à la plus haute dignité ecclésiastique deux savants d'une réputation européenne et d'un nom immortel.

» Le cardinal Mezzofanti, nommé préfet de la sacrée Congrégation pour la correction des livres de l'Église d'Orient, et président de l'hôpital du Sauveur *ad Sancta Sanctorum*, continua à rendre, avec toute la ferveur de sa piété, d'utiles services à la religion et au Saint-Siège, et demeura l'étonnement de tous les étrangers qui venaient de toutes les parties du monde, et qui, en le visitant, le proclamaient le plus admirable et le plus savant des polyglottes.

» Plein d'affabilité et d'une humilité profonde, il se montra toujours, au milieu des hommages dont il était entouré, un modèle de simplicité et de modestie. On cite de lui cette réponse à S. S. Grégoire XVI. Le Pape, en le présentant à un prince étranger, disait du vénérable cardinal : « C'est la Pentecôte vivante. — Non, très-saint Père, répondit » l'illustre savant, je ne suis qu'un vieux dictionnaire assez mal relié. »

» Le cardinal Mezzofanti est mort à Rome, à la suite d'une longue et cruelle maladie, qu'il a supportée avec un admirable courage, le 14 mars dernier. Dans la soirée du 16, ses dépouilles mortelles ont été transportées sans aucune pompe dans l'église de Saint-Onuphre, qui était son titre cardinalice. »



- 252. ANTICONTRAT SOCIAL (L'),** ou *Du Principe générateur de la Révolution*, par M. LÉONCE DE CLAYE. — In-8<sup>o</sup> de 80 pages (1849), chez Gaume frères; — prix : 1 fr. 50 cent.
- 253. FONDEMENT DE LA SCIENCE SOCIALE** d'après la théorie du christianisme, dédié aux législateurs des peuples, par Victor CALLAND. — In-8<sup>o</sup> de 30 pages (1848), au Comptoir des Imprimeurs-Unis.
- 254. LETTRES SUR LE SOCIALISME MODERNE**, par M. Aurélien DE COURSON. — In-8<sup>o</sup> de 86 pages (1849), chez Vatou; — prix : 1 fr. 50 c.
- 255. PROPRIÉTÉ (LA) C'EST LE VOL**, par l'auteur de *Caboulot*. — In-12 de 66 pages (1848), chez Gaume frères; — prix : 50 c.
- 256. PROPRIÉTÉ (DE LA) ET DU SOCIALISME**, par M. Paul DROUILHET DE SIGALAS. — In-12 de 114 pages (1849), à Paris, chez Vatou; à Bordeaux, chez Chaumas-Gayet; — prix : 1 fr.
- 257. SOCIALISME (LE) ET LE PEUPLE DES CAMPAGNES**, par M. Paul DROUILHET DE SIGALAS. — In-12 de 96 pages (1849), à Paris, chez Vatou; à Bordeaux, chez Chaumas-Gayet; — prix : 25 cent.

Il faut s'aveugler étrangement pour ne pas voir que les doctrines du socialisme et du communisme sont aujourd'hui le plus grand danger qui nous menace. Comment en serait-il autrement chez un peuple qui a perdu ses croyances pour se livrer tout entier au culte de la matière? On ne peut plus avoir d'autre but que de rechercher les jouissances physiques et sensuelles, quand on n'a plus foi ni en Dieu ni dans une autre vie. C'est bien ici la cause de la propagation si rapide de ces funestes doctrines qui ont déjà envahi les classes qui ne possèdent pas. Il ne s'agit plus maintenant de discuter sur des formes de gouvernement, mais de savoir si la société ne croulera pas sur ses fondements. Voilà pourquoi nous croyons devoir donner quelque attention aux publications qui traitent de ces questions importantes. Nous en avons réuni plusieurs ici.

L'*Anticontrat social* a pour but de montrer que les excès qui ont souillé notre première révolution, et qui menacent de souiller celle qui s'accomplit sous nos yeux, ont pour cause la négation du christianisme, dont l'école philosophique du xviii<sup>e</sup> siècle avait sapé les bases. Jean-Jacques Rousseau formula, dans son *Contrat social*, la constitution de tout peuple qui voudra vivre sans religion; l'auteur s'attache spécialement à la réfuter, et à montrer que le communisme

incomplète, celui de Crescentius ; le mot *usurpation* (p. 218) pour caractériser les poursuites qu'exerça le Saint-Siège contre les princes qui trahissaient la foi ou opprimaient leurs peuples. La réflexion qui vient ailleurs dans une occasion semblable : « Il ne serait pas bon que la papauté revendiquât aujourd'hui les mêmes droits, » est-elle bien placée ? Si les mots ne sont pas textuels, la pensée est la même. Nous croyons que la papauté est assez intelligente et a rendu au monde des services assez éminents, pour que le chrétien se repose avec confiance sur ses lumières divines ou humaines, sans lui tracer la route qu'elle doit suivre. M. l'abbé Guillaud n'a certainement pas eu l'intention de manquer de respect à une institution divine ; nous ne signalons cette inadvertance que par rapport aux élèves qui la confient à leur mémoire. Nous voudrions aussi que le mot *concubines* disparût de ces pages destinées à la jeunesse, ainsi que ces expressions : *S'abandonner sans pudeur à Marie de Padilla* (p. 383). — Peut-être sommes-nous trop sévères ; mais nous savons par expérience qu'on ne livre pas impunément au souvenir ou aux questions de l'enfance des mots périlleux, qui aiguïssent la curiosité ou provoquent toute espèce de commentaires. Y.

**263. DÉMOCRATIE (LA) DEVANT L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE.** — *Cas de conscience* ; seconde série ; par Mgr PARISIS, évêque de Langres, membre de l'Assemblée nationale. — In-8° de 116 pages (1849), chez Jacques Lecoffre et C<sup>ie</sup> ; — prix : 1 fr. 25 c.

Après avoir courageusement fait entendre le langage de la vérité, et donné de salutaires avertissements à la royauté constitutionnelle, qui n'en a pas assez tenu compte, Mgr. l'évêque de Langres vient aujourd'hui, dans la situation nouvelle qui nous est faite par le gouvernement républicain, examiner ce que les catholiques doivent penser, au point de vue de l'enseignement chrétien, de certains mots et de certaines choses. C'est au nom du principe de la souveraineté du peuple que tout se constitue maintenant et se gouverne : on a fait de ce principe un droit divin, absolu, au-dessus de tous les autres : que faut-il penser de ces allégations ? Qu'est-ce que la souveraineté du peuple ? Quelles sont en général : 1<sup>o</sup> la source de la souveraineté ; 2<sup>o</sup> sa nature ; 3<sup>o</sup> ses limites ? Il résulte de l'examen de ces trois questions, que si, dans certains cas, une nation a le droit de se donner des chefs, l'autorité dont ils sont revêtus vient de Dieu, au moins médiatement, sans quoi il n'y aurait plus d'autre droit que la force ; que les pouvoirs publics une fois

constitués, le peuple est vis-à-vis d'eux dans une situation de dépendance, et qu'il ne possède pas une souveraineté permanente ; que, par conséquent, il ne peut en disposer, les révoquer à son gré, ou qu'il faut, pour légitimer une insurrection, des conditions telles qu'elles ne se rencontrent presque jamais. Le droit prétendu à l'insurrection, la maxime prônée par des catholiques d'ailleurs sincères, mais abusés, trouvent ici une réfutation satisfaisante. En outre, la Révolution de 1848 a pris pour devise trois mots empruntés originairement à l'Évangile : *Liberté, Égalité, Fraternité*. Peut-on, au point de vue chrétien, ne pas être partisan de la *liberté* démocratique, repousser le principe de l'*égalité* et de la *fraternité* républicaines ? C'est ce que Mgr. l'évêque de Langres examine dans trois autres articles, d'où il ressort que ces trois mots sont entendus par la démocratie dans un sens tout différent de celui de l'Évangile, contraire même aux faits et à la nature des choses. — Tels sont les sujets des six cas de conscience exposés et résolus dans cette brochure avec un enchaînement logique, une rectitude de principes, une argumentation serrée, une concision qui demandent, non pas une plus longue analyse, mais une lecture attentive. Il n'est pas de questions plus dignes, par leur importance et par leur actualité, d'attirer l'attention des lecteurs. Il est temps que les esprits songent à s'éclairer sur des idées et sur des mots dont on a trop abusé, et à l'aide desquels on arrive au renversement des sociétés. Aussi ne pourrions-nous trop recommander la propagation de cette brochure. En la publiant, Mgr. l'évêque de Langres aura contribué pour sa part à la défense des saines doctrines sociales ; c'est un nouveau service ajouté à tous ceux qu'il a rendus à la cause de la religion et de l'ordre, par ses travaux à l'Assemblée nationale, travaux qui, pour avoir été sans éclat apparent, selon son intention, n'ont pas été en réalité moins utiles.

**264. ENSEIGNEMENT ET SORT** *des ouvriers et de l'industrie avant, pendant et après 1848*, par M. Charles Dupin. — Leçon donnée au Conservatoire des arts et métiers le 17 décembre 1848. — In-18 de 72 pages (1849), chez Didot frères ; — prix : 40 cent.

Si l'esprit religieux, dont la place est bonne à réserver partout, ne se fait point apercevoir dans les écrits ou dans les leçons de M. Charles Dupin s'adressant aux ouvriers, sa négation n'y est pas non plus, et, par conséquent, ce ne peut être là un motif de ne point recom-

mander ses salutaires conseils. — Sous le titre ci-dessus, il a simplement reproduit une Leçon faite au Conservatoire des arts et métiers, Leçon dans laquelle il passe en revue les progrès des arts industriels; il montre aux ouvriers combien l'instruction professionnelle leur est indispensable; car sans elle l'industrie languit, par suite les salaires baissent; puis, abordant un autre ordre d'idées, il prouve l'utilité des capitaux pour féconder cette même industrie, la nécessité des relations extérieures et de la paix pour assurer l'écoulement de ses produits: à ce propos, par quelques faits et par quelques chiffres, il détruit la dangereuse utopie de l'abolition *du capital et de la propriété*; ensuite par quelques faits et quelques chiffres encore, il établit que les malheurs des longschômages, suite inévitable de la dernière révolution, eussent pu être plus grands encore sans la forte organisation des ressources publiques et le zèle de la charité privée. — Nous conseillons de lire et de faire lire ce petit volume; il apprendra à ceux qui l'ignorent encore ce que vaut la paix, ce que coûtent les révolutions.

**265. FERRAND ET MARIETTE.** *Influence de la lecture des romans*, par l'abbé Adolphe DE BOUCLON. — 1 vol. in-8° de xx-478 pages (1847), chez Vrayet de Surcy, et chez Camus; — prix: 6 fr.

C'est tout à la fois un roman et une histoire que ce petit volume offre au public: c'est un roman par la forme, c'est une histoire par le fond, qui est vrai. Un jeune homme, du nom de Ferrand, à peine entré dans l'adolescence et placé dans une maison de commerce, rencontre une jeune personne nommée Mariette. Tous deux doués d'une âme sensible, d'une imagination ardente, exaltés par la lecture des romans et par la fréquentation du théâtre, conçoivent une affection mutuelle qui devient bientôt une passion violente. Engagés à s'aimer exclusivement et toujours, mais se voyant contrariés dans leurs projets, ayant souvent rêvé le bonheur imaginaire des héros et des héroïnes que leurs lectures leur ont offerts comme modèles, ils prennent la fatale détermination de les imiter jusque dans l'acte du plus aveugle désespoir, de mourir ensemble de leurs propres mains et de s'ensevelir dans une même tombe. Le dimanche 27 août 1837 est le jour choisi pour l'exécution de ce projet, et le lieu le village de Chars, à douze lieues de Paris, sur la route de Rouen. Le dessein est accompli avec des circonstances horribles. Mariette, frappée

1846, d'un système du même genre organisé par son gouvernement, et elle y trouve de précieux avantages.

**267. HISTOIRE UNIVERSELLE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE**, par M. l'abbé ROHRBACHER, docteur en théologie de l'Université catholique de Louvain, professeur au séminaire de Nancy, etc. — Tomes xxvii et xxviii et dernier, 2 vol. in-8° de 664 et 559 pages (1847-1848), chez Gaume frères; — prix : 6 fr. le volume.

(SUITE ET FIN <sup>1</sup>.)

4° *Caractère passionné.* — Pour donner une juste idée du goût de l'auteur, il faudrait rapporter le livre presque tout entier. M. l'abbé Rohrbacher paraît ne pas comprendre qu'un historien doit être un homme calme, qui parle avec gravité et réserve, apprécie les faits avec une froide équité, sait faire la part des difficultés et des circonstances, et, même quand il blâme, respecte, autant qu'il le peut, le caractère auguste des personnes qu'il ne saurait approuver. Ces deux volumes surtout sont une suite de déclamations violentes, de sorties furibondes, d'accusations virulentes et quelquefois injustes, d'exagérations outrées et injurieuses. Ce n'est pas une Histoire; ce sont des articles de journaux, des pamphlets, des plaidoyers de parti, des passages dignes de figurer dans l'*Avenir* plutôt que dans un ouvrage sérieux. Qui ne plaint la Pologne et ne prend quelque part à ses douleurs? Mais pour M. l'abbé Rohrbacher, la Pologne, c'est un cauchemar; le seul mot de Pologne le fait bondir. A la vue de cette nation *assassinée*, il n'a pas assez de foudres à lancer sur les trois vautours qui se jettent sur elle pour la dévorer. Le sentiment est bon; mais l'auteur ne va-t-il pas trop loin quand il ose, dans son indignation, lui si dévoué au Saint-Siège, prononcer cette parole : « Si Grégoire XVI avait manifesté un peu plus de » *ce courage apostolique*, de son prédécesseur saint Grégoire VII, il eût » probablement fait *plus de bien et d'honneur* à l'Eglise (t. xxviii, p. 431) ? » Ne va-t-il pas trop loin quand il ne craint pas de donner à cet auguste Pontife un démenti formel? Grégoire XVI a désapprouvé la révolution polonaise, et cité pour modèle la conduite des premiers chrétiens; et que dit M. l'abbé Rohrbacher? « Cet exemple n'est pas rigoureusement » applicable au cas présent. » Et quel exemple faut-il donc appliquer au cas présent? « L'exemple des Machabées, qui prennent les armes

(1) Voir page 458 du précédent numéro.

» pour défendre leur nationalité et leur religion (ib. 324). » Ainsi Grégoire XVI n'entendait rien à l'application des exemples de la sainte Écriture; il confondait les temps et les circonstances; il prêchait la paix, et il aurait dû prêcher la guerre : et c'est vous, Monsieur l'abbé Rohrbacher, vous le champion de l'Église romaine, vous l'adversaire de Bossuet et de Fleury, qui tenz un pareil langage! Nous vous comprenons : Grégoire XVI a condamné vos erreurs, il a frappé vos rêves politiques. En vain il est sage, il n'a plus votre bienveillance. Prenez garde; c'est la passion qui vous conduit. — M. l'abbé Rohrbacher est ultramontain, et sous ce rapport nous sommes loin de le blâmer : nous partageons pleinement ici ses sentiments; mais son opposition au gallicanisme ne le jette-t-elle pas dans d'impardonnables excès? De quel droit condamne-t-il ce que l'Église n'a pas condamné? Pourquoi la diversité de sentiment l'empêche-t-elle de rendre justice à des hommes aussi respectables que Mgr. Frayssinous et les quatorze évêques qui signèrent une déclaration où ils n'admettaient que le premier article de 1682, celui de tous qui souffre le moins de difficulté? Comment ne sait-il jamais calculer les obstacles que la prudence aime quel quefois mieux tourner avec adresse, que de chercher à les renverser par la violence au risque de tout briser? Ne fait-il pas illusion à ses lecteurs dans le procès de M. de Lamennais, en ne disant pas que c'était moins le fond que l'on attaquait en lui que la forme, l'exagération qui allait jusqu'à taxer de schisme et d'hérésie l'opinion contraire, la dépendance où il mettait toutes les couronnes, même pour le temporel, de l'autorité du Pape, unique souverain de l'univers, et la violence avec laquelle il attaquait les personnages les plus dignes d'égarde et de respect? Enfin qu'est-ce que cette méthode de ne voir jamais dans les évêques qui ne suivent pas ses sentiments que des évêques de cour, indignes de leur ministère et vendus à l'iniquité (t. xxviii, p. 284 et suiv.)? Qui ne comprend que le moyen de discréditer une doctrine de vérité, c'est de la pousser à des excès qui en font une erreur?— Ne sentons-nous pas l'expression d'un esprit outré et dépourvu du raisonnement de la prudence, dans cette phrase prononcée au sujet de l'affaire des petits séminaires « Enfin, presque tous les évêques finirent par ployer sous *la main im-* » *périeuse* de leur collègue Feutrier (ib. 291). » Pauvre M. Feutrier ! si faible et si timide, lui donner une main *impérieuse*, quel contraste avec la vérité! Et ne fallait-il rien dire de sa disgrâce, de ses combats, de ce consentement arraché par le dévouement à un roi suppliant, de ces

craintes de plus grands malheurs qui semblaient planer sur la France, puis de son repentir, de la solitude où le laissèrent ces pieux prélats que l'on insulte à plaisir, enfin de la nécessité inévitable qui les contraignit à une soumission involontaire? Quel remède, nous vous le demandons, peut il y avoir contre la violence? Fallait-il que les évêques armassent leurs petits séminaires pour se défendre comme un camp, et soulinsent un siège contre l'autorité? A ces questions ajoutons-en une autre : N'est-ce pas une indigne calomnie de faire retomber sur Mgr. Frayssinous la prohibition faite aux Jésuites d'enseigner, et de le rendre comptable des faiblesses de son successeur (ib. 289)? Mais Mgr. Frayssinous n'a pas favorisé les nouvelles doctrines; il doit être livré à l'anathème. On ne s'en aperçoit peut-être pas; mais c'est encore ici de la passion.— Pour remonter plus haut, on peut convenir qu'au concile de Paris, en 1811, un grand nombre d'évêques montrèrent quelque faiblesse; mais les faits sont-ils pesés dans la balance de la sagesse et de l'équité? D'abord la première réunion du concile fut admirable; on y proclama la souveraine autorité du Saint-Siège au moment où le Pape était dans les fers et le persécuteur sur le trône. Est-ce dans cette circonstance, quand le despote se voyait contraint de reculer devant la fermeté des premiers pasteurs, qu'il fallait comparer cette auguste réunion avec le concile de Rimini, en commençant par relever la puérile coïncidence de la convocation de l'un et de l'autre au mois de juin? Peut-on bien faire un crime aux évêques de s'être rassemblés sans l'autorisation du pape, au moment où, privé de sa liberté, il ne pouvait faire entendre sa voix? N'était-ce pas plutôt pour eux un devoir de se rassembler, afin de pourvoir aux moyens de le délivrer et de sauver l'Église (ib. 139)? Plus tard, il est vrai, les prélats faiblissent; mais n'était-ce pas un devoir de montrer ce qui peut servir à les excuser? Le Pape avait cédé lui-même; on leur demandait seulement de souscrire à ce que le chef de l'Église avait accordé le premier. L'embarras ne devenait-il pas bien sérieux? N'y aurait-il pas une grande iniquité à proscrire sans miséricorde des évêques qui ne font que suivre leur premier guide, et qui remettent encore leur décision à son appréciation ultérieure (ib. 142)? Sans doute une plus juste appréciation des circonstances aurait dû conduire les prélats à reconnaître que le défaut de liberté et l'absence de la signature du Pape étaient des motifs plus que suffisants pour s'arrêter; mais les temps étaient si critiques, les périls si imminents, que l'on conçoit facilement une illusion qui mérite bien quelque indulgence. En

parlant ainsi, nous avons seulement en vue, on le comprend, les prélats pieux et fidèles à leurs devoirs; pour les meneurs qui fatiguaient et harcelaient par leurs fourberies le Pontife suprême, nous les abandonnons à la juste sévérité du jugement des âges futurs. — Nous reconnaissons avec l'auteur qu'au moment du concordat, les évêques non démissionnaires ont eu tort de ne pas montrer plus d'empressement à souscrire aux désirs du souverain Pontife; mais on voit avec peine des prélats exilés pour la foi traités sans ménagement, régentés comme de petits enfants qui ne savent rien, appelés par pitié de *bons évêques*, mis au rang des prélats courtisans, accusés d'être plus évêques du prince que du peuple (t. xxvii, p. 650, 651). Il semble que la gravité des circonstances et la nouveauté de l'acte pontifical qui, d'un seul coup, anéantissait toute une grande Église pour la reconstruire, pouvaient être des raisons, sinon de justifier, du moins d'excuser leur conduite, et surtout de ne pas condamner leur protestation faite pour sauvegarder les droits de leur souverain. M. l'abbé Rohrbacher appelle ce sentiment une affection de courtisan; d'autres le regarderont comme un généreux dévouement d'un sujet à son prince. On n'était pas obligé, alors surtout, d'être aussi avancé en démocratie qu'il paraît l'être aujourd'hui lui-même. — Nous nous bornons à ces exemples: le même caractère se représente partout, même dans les meilleures causes. On attaque le jansénisme, et l'on a raison; mais, c'est avec fureur. On travaille à affermir l'autorité du Saint-Siège, et on fait bien; mais c'est en traduisant continuellement l'Église de France aux yeux de l'univers comme une société où le Pape et son pouvoir n'étaient plus connus: comme si la résistance unanime du clergé et du peuple à la Constitution civile n'était pas une preuve authentique du sentiment profond de foi et de dévouement au Saint-Siège, qui, avant l'ouvrage de M. l'abbé Rohrbacher, était gravé dans tous les cœurs.

5<sup>o</sup> *Persistance inébranlable dans des sentiments faux et singuliers.* — Disons-le d'abord, pour la politique c'est toujours le même système: affectation à saisir toutes les occasions pour exalter la souveraineté du peuple, qui, dans l'Assemblée nationale, ne fit que reprendre ses droits, ce que l'on établit par six pages de dissertations qui ne sont qu'une répétition de faits déjà dix fois répétés (t. xxvii, 464-470), d'où l'on conclut que ce serait une erreur de voir dans ce cas une innovation révolutionnaire. — Approbation de la mesure désastreuse qui, dans l'Assemblée nationale, réglait le vote par tête et non par ordres,

« parce que, dit-on, vingt-trois millions sur vingt-quatre ne pouvaient  
» vouloir ne compter que pour un sur trois, lorsque la valeur morale et  
» intellectuelle était à peu près la même de part et d'autre (ib. 456). »  
— Exaltation de la liberté et de la démocratie. On se plaît à redire les  
chants passionnés de l'Allemagne réveillée par la Révolution française ;  
on cite avec complaisance ce passage de Klopstock : « Ton joug, ô Alle-  
» magne, tombera un jour ! Encore un siècle seulement, et ce sera fait,  
» et alors règnera le droit de la raison par dessus le droit du glaive. »  
Puis cette tirade de Stolberg : « Liberté ! le courtisan ne connaît point  
» cette pensée, lui l'esclave ! Pour lui, les sons les plus doux sont des  
» chaînes. Ployant le genou, ployant l'âme, il tend au joug son cou  
» énervé. En la main d'Allemands esclaves l'acier se rouille, la harpe se  
» relâche ! La harpe seule de la liberté est harpe de patrie ! le glaive  
» seul de la liberté est glaive pour la patrie ! Qui brandit le glaive de la  
» liberté, s'élançe à travers les batailles comme l'éclair de la nocturne  
» tempête ! Tombe de ton trône, ô tyran, tombe devant l'exterminateur  
» de Dieu !... Les trônes s'écroulent, les tyrans s'écroulent au milieu des  
» débris dorés. (Grand siècle !) Tu nous montras d'une main sanglante  
» le fleuve de la liberté ! Il se répand sur l'Allemagne, la bénédiction  
» fleurit sur ses rives, comme les fleurs près la fontaine de la prairie  
» (t. xxviii, 14-15). » Quelles fleurs, en effet, nous avons vues surgir !  
Est-ce un fleuve de bénédictions ou un torrent de sang qui a jailli de  
cette source funeste ? Nous faisons grâce à nos lecteurs d'autres aménités  
adressées aux rois qui « arrivent rarement à jouir pleinement de la rai-  
» son, » et à la noblesse qui, « engendrée dans la nuit, cesse aussitôt que  
» le jour paraît (ib.-). » — Justification apparente du plus grand crime qui  
ait souillé le règne de Napoléon, de l'assassinat du duc d'Enghien. Voici  
comment l'auteur raconte le fait : « Il fit arrêter le duc d'Enghien dans le  
» pays de Bade, transférer à Paris, juger par une commission militaire,  
» qui le fit fusiller dans les fossés de Vincennes. Napoléon dit à ce sujet  
» dans son testament de mort : J'ai fait arrêter et juger le duc d'Enghien,  
» parce que cela était nécessaire à *la sûreté*, à *l'intérêt* et à *l'honneur* du  
» peuple français, lorsque le comte d'Artois entretenait, de son aveu,  
» soixante assassins dans Paris. Le royaliste Michaud cite cette accu-  
» sation sans la démentir. *L'exécution du duc d'Enghien mit fin aux*  
» *complots homicides des royalistes*. L'empereur Alexandre de Russie  
» ayant fait de grandes plaintes de ce que le gouvernement français  
» avait violé le territoire de Bade, le gouvernement français lui fit cette

» demande : Lorsque, à l'instigation de l'Angleterre, certains individus  
 » complotaient le meurtre de l'empereur Paul, ne se serait-on pas  
 » efforcé en Russie de saisir les auteurs du complot si on les avait  
 » sus à une lieue de la frontière ? Cette demande était un terrible argu-  
 » ment pour Alexandre complice du meurtre de son père. » Voilà tout  
 ce qu'a inspiré à l'auteur la vue de cette violation flagrante du droit  
 des gens, des règles de la justice et des lois de l'humanité ! (ib. 11). —  
 Langage trop cavalier quand il s'agit du renversement des trônes. Une  
 révolution de ce genre ne paraît être que l'action d'un maître qui  
 donne son compte à un serviteur. En juillet 1830, Charles X fut congé-  
 dié pour avoir pris des mesures de pouvoir absolu, c'est-à-dire  
 pour avoir usé d'un droit inscrit positivement dans la Charte (ibid.  
 p. 292) ; et le nouveau serviteur du peuple, Louis-Philippe, fut congé-  
 dié avec sa dynastie tellement à l'improviste, qu'il n'a pas même eu le  
 temps de prendre des habits et des provisions de voyage (ib. 298).  
 L'auteur ajoute que le passage de la famille d'Orléans sur le trône de  
 saint Louis n'y laissera pas les fâcheux souvenirs qu'on aurait pu  
 craindre. Mais n'est-ce pas de là que sont sorties deux plaies bien  
 profondes, l'indifférence pour la religion fomentée par le soutien donné  
 au protestantisme, et la corruption de la jeunesse par la servitude d'un  
 enseignement délétère imposé aux enfants de toutes les familles (ib.  
 p. 293) ?

Venons enfin à des erreurs plus importantes. — 1° M. l'abbé Rohrbacher n'est-il pas poussé trop loin par la bonté de son cœur par rapport à l'extension du salut ? Nous avons déjà vu que, contrairement à la parole du Sauveur, il soutient que le nombre des élus est très-grand, et, par conséquent, la porte du ciel très-large. Or, voici ce qu'il avance dans ces deux volumes : Condamnant d'abord les exagérations de Massillon dans son fameux sermon sur ce sujet, il se jette dans l'excès contraire et affirme que ceux qui meurent en état de grâce sont *certainement* le plus grand nombre, sans compter que la moitié meurt avec l'innocence baptismale avant l'usage de la raison (t. xxvii, p. 368-369) ; à quoi l'on peut répondre que, pour les enfants, il en meurt à peu près autant et peut-être plus sans le baptême qu'avec ce sacrement, et que pour les adultes, il est bien difficile de croire que le plus grand nombre se trouve à la fin en état de grâce. Que de retranchements à faire sur les mourants même qui reçoivent les sacrements ! que de péchés souvent dissimulés ! que de contritions fausses ! que d'habitudes non rompues !

Qui peut sonder ces mystères de la justice de Dieu? et quelle crainte ne doit pas donner aux prêtres éclairés l'exercice du ministère? Cependant ce n'est pas tout : après avoir sauvé les catholiques, il est bon aussi de sauver les protestants. « D'abord, dit l'auteur, il faut savoir » que tous les enfants qui ont reçu le baptême et qui n'ont pas em- » brassé l'erreur avec connaissance de cause et avec opiniâtreté, appar- » tiennent à l'Eglise. Ce qui donne déjà à l'Eglise *plus de la moitié* » de la population protestante. Ensuite ce qui est vrai des enfants, l'est » aussi des personnes adultes qui en conserveraient la simplicité, l'hu- » milité et la bonne foi sans jamais embrasser l'erreur avec opiniâtreté » et connaissance de cause..... Il y a lieu de croire que *le nombre n'en* » *est pas petit* (t. xxviii, 192-193). » Il est impossible d'entasser plus de sophismes en peu de lignes. Car d'abord est-il certain que tous les enfants des protestants soient baptisés? L'Eglise, quand elle reçoit un protestant à la foi catholique, ne réitère-t-elle pas habituellement le baptême? Aujourd'hui surtout n'est-il pas évident qu'un très-grand nombre de protestants y tiennent fort peu? De plus, pour les enfants en état de raison et les adultes, suffit-il qu'ils n'aient point embrassé l'erreur avec opiniâtreté? N'est-ce pas assez, pour être dans la voie de la perdition, d'être dans une erreur vincible des vérités de la foi? Admettez même que cette erreur soit invincible, la foi est-elle la seule disposition nécessaire pour être sauvé? L'état de grâce n'est-il pas requis? Or, s'il est si difficile de maintenir dans cet heureux état nos enfants catholiques, environnés de tant de faveurs spirituelles, s'il est plus difficile peut-être encore de les ramener à ces saintes dispositions quand ils les ont perdues par le péché, comment supposer que tous les enfants protestants et les adultes simples qui trouvent dans leur Eglise si peu de secours, ou ne feront pas de péchés mortels, ou en sortiront par une contrition qui pour eux doit être toujours parfaite, puisqu'ils n'ont point le sacrement de pénitence? Nous le confessons, notre confiance ne saurait aller jusque là. Mais pour l'auteur, ce qui augmente sa confiance, c'est qu'il a appris que, dans un pays qu'il ne nomme pas, il y a des protestants qui sont catholiques en secret : heureusement il ajoute aussitôt que c'est en attendant une occasion favorable de se déclarer ouvertement. Cette idée d'un catholicisme caché lui cause une si grande satisfaction, qu'il ne peut s'empêcher d'y revenir encore jusqu'à trois fois, la première à l'occasion de la conversion de M. de Haller (ib. 215); la seconde, dans l'histoire de M. Esslinger (id. 217); la troisième, en par-

lant d'Alexandre, empereur de Russie, et de son épouse, qui, d'après le témoignage du prince de Hohenlohe, dit-on, moururent tous deux catholiques, *ce qu'ils étaient déjà assez longtemps avant leur mort* (ib. 424). Ainsi on vit et on meurt catholique sans le paraître, dissimulant la foi même jusqu'au dernier moment, même quand, étant empereur, on doit à ses sujets la leçon et l'exemple; on est même catholique sans s'en douter, car l'auteur assure que « l'on pourrait dire sans se » tromper que les protestants de nos jours sont plus catholiques qu'ils ne » pensent, et que, pour bon nombre d'entre eux, il n'y a qu'à changer de » nom (ib. 193). » Il nous semble qu'il faudrait aussi changer de croyance à l'égard du pape, de pratique à l'égard de la confession faite à Dieu seul, de conduite à l'égard de la messe et des abstinences; sont-ce donc là des bagatelles auxquelles il ne faut pas plus faire attention qu'à la profession publique de la foi? Comme si, tandis que M. l'abbé Rohrbacher nous montre avec transport « une voiture venant prendre un prêtre à » l'entrée de la nuit pour le conduire à une maison de campagne, où il » confesse et communie toute une famille protestante (ib.), et un ex- » cellent mollah de Perse réellement catholique sans pratiquer sa reli- » gion, de peur d'être mis à mort par les Musulmans (ib. 263), » le Sau- » veur ne criait pas : *Je ne reconnaitrai pas devant mon Père celui qui ne me reconnaitra pas devant les hommes!* comme si le saint prêtre Simplicien ne disait pas au philosophe Victorin, qui prétendait, en s'éloignant de la maison de Dieu, que les murailles ne font pas les chrétiens : « Si je ne vous vois dans l'église, je ne croirai pas à votre » christianisme ! » Disons-le donc simplement, les faits cités sont des exceptions rares et temporaires, qui ne peuvent nous faire croire à une masse presque innombrable de protestants catholiques, cachés et inconnus, et par suite à cette multitude d'élus que, bon gré mal gré, on voudrait, de nos jours, introduire dans le ciel. — 2<sup>o</sup> Rien n'est changé sur le sens commun, c'est là toujours le grand *criterium* de la certitude (t. xxvii, 199-200), mais aussi toujours la même confusion de mots et d'idées; on cite Bergier sur le *sens commun*, et l'on ne fait pas remarquer que, ou bien il entend par là non le témoignage de tous les hommes, mais l'évidence, la lumière intérieure que tout homme apporte avec lui en venant au monde (ib. 387), ou bien il ne fait ressortir à ce tribunal du témoignage universel que les démonstrations géométriques, c'est-à-dire les conséquences reculées des vérités enseignées par l'évidence, et non ces premières vérités elles-mêmes qui sautent aux yeux de

tous (ib. 393). Car avons-nous besoin du témoignage universel pour savoir que nous vivons, que le feu brûle, que deux et deux font quatre, etc.? Néanmoins l'auteur accumule encore des autorités pendant deux pages (396, 397), pour établir une doctrine que le clergé de France a blâmée et que le souverain Pontife a notée comme mettant la certitude là où elle n'est pas. — 3<sup>e</sup> Quant à l'Église catholique remontant à l'origine du monde, non-seulement l'auteur n'y renonce pas, mais il emploie seize pages (ib. 374-400) à mêler à une leçon de théologie sur la grâce, de longues réflexions pour établir et confirmer *ex professo* toutes ses erreurs, car de là suit la nécessité de réduire presque au néant l'idolâtrie. Au lieu d'imiter les grands exemples qu'il cite, au lieu de se conformer à la marche de Bergier qui, dans son *Traité de la vraie Religion*, divise son travail en trois époques : religion domestique, religion nationale, religion universelle, n'appelant ainsi catholique la religion que depuis Jésus-Christ et non avant (ib. 384, 385); au lieu de remarquer avec Balzac qu'il y a eu des chrétiens avant comme après Jésus-Christ, des chrétiens en espérance, comme nous le sommes en réalité, des chrétiens, mais non pas des catholiques (ib. 374); au lieu de suivre l'exemple de saint Liguori, qui divise l'histoire de la religion en deux parties, dont la première s'appelle histoire des Hébreux et la seconde histoire chrétienne (ib. 93); au lieu de dire avec Eutin que l'histoire de la religion de Jésus-Christ commence avec le monde (t. xxviii, 201), mais sans l'appeler catholique, il s'obstine à substituer, par une déplorable erreur, le mot Église catholique au mot religion, ce qui l'oblige à montrer que dans tous les temps la vérité a été universelle, et par conséquent à trouver dans le paganisme la totalité des dogmes nécessaires au salut. L'Église catholique, dit-il, est née avec le monde (ib. 182), elle est, selon saint Epiphane (ib. 81), le principe de toutes choses (en ce sens que c'est à elle que toutes choses se rapportent, mais non en ce sens qu'elle fut catholique avant Jésus-Christ); Moïse, comme le Christ, appartenait à l'Église catholique (ib. 305); Daniel a été un des premiers écrivains de l'Église catholique (t. xxviii, 1). Nous ne réfuterons pas ce que nous avons déjà réfuté précédemment. Dans cette longue digression, l'auteur n'a rien écrit de nouveau que des injures à ses adversaires. Ce sont les mêmes textes des Pères et des auteurs modernes, où il confond Église catholique avec vraie religion, lambeaux épars de quelques restes de révélation, avec connaissance exacte de la révélation entière, idée d'un Dieu suprême, avec

idée d'un Dieu unique, avec passager de sa puissance, avec culte sans partage de la divine majesté. Car, il faut bien le remarquer, on ne cesse pas d'être idolâtre en confessant un être suprême, si, en le confessant, on rend des hommages d'adoration *proprement dits* à des créatures auxquelles on confère le caractère incommunicable de la divinité. Laban reconnaissait un Dieu suprême, et cependant il avait des idoles. Les évêques de France ont compris ces nuances décisives avec Bossuet ; nous les avons comprises nous-mêmes avec Bossuet et les évêques de France, et voici comment M. l'abbé Rohrbacher répond à ceux qui soutiennent les sentiments de Bossuet et les décrets des prélats français, dont on fausse la décision en prétendant qu'elle est en conformité avec la proposition même Lamennaisienne qu'ils ont en vue de condamner (ib. 379) : « Nous insistons sur ces particu-  
 » larités, parce que de nos jours il s'est rencontré de *bonnes person-*  
 » *nes* qui ont trouvé, *tant elles connaissaient bien les théologiens et*  
 » *les Pères*, que cette ancienneté de l'Eglise (ajoutez catholique) était  
 » une nouveauté de notre invention, qu'elles ne pouvaient se dispen-  
 » ser de dénoncer à l'autorité ecclésiastique (ib. 376). » Et encore après avoir reproché à ses adversaires de regarder comme une nouveauté d'entendre dire que les Gentils avaient *une certaine connaissance du vrai Dieu*, ce qui est une erreur évidente, puisque la question entre M. l'abbé Rohrbacher et nous est sur une *connaissance pleine*, faisant disparaître l'idolâtrie, et non sur une *connaissance vague* de l'existence de Dieu, que nous prouvons même par leur témoignage ; après avoir ainsi déplacé la question et détourné l'esprit de la vérité (1), il s'écrie : « Nous rappelons ces choses, et un peu au long,  
 » non pas précisément contre *les incrédules du dix-neuvième siècle*,  
 » mais contre certains membres du clergé français, *plus ignorants ou*  
 » *plus incrédules que les incrédules du dix-huitième siècle*, certains

(1) Nous devons à la vérité de dire qu'une fois dans son ouvrage M. l'abbé Rohrbacher parle sagement, et contredit toutes ses erreurs passées, reconnaissant que d'après l'Encyclique de Grégoire XVI, « hors de l'Eglise catholique on peut bien trouver » quelques débris de vérités, mais nul ensemble, nulle vérité complète (t. xxviii, » 310). » Pourquoi n'a-t-il pas toujours parlé de même ? pourquoi ne dément-il pas tant de passages de son livre qui affirment le contraire ? pourquoi, dans la même phrase, continue-t-il à dire que l'Eglise catholique remonte jusq' à Jésus-Christ dans son état actuel, et de Jésus-Christ au commencement du monde dans un *état différent*, sans déclarer que cet état différent est la *non-catholicité* ? Encore un pas, et M. l'abbé Rohrbacher était dans le vrai ; qui pourrait l'empêcher de nous combler de joie en le faisant, et de rendre son Histoire corrigée un monument utile à l'Eglise ?

» ecclésiastiques français, lesquels *ignorant* la doctrine constante de  
» leur Eglise *sur le premier article du Symbole*, depuis saint Irénée de  
» Lyon jusqu'à Tournely, Hooke, Bergier, et le Catéchisme de Mont-  
» pellier, ou bien *n'y croyant pas*, accusent de nouveauté ceux qui osent  
» leur rappeler la doctrine de leurs Pères et de leurs docteurs, pour  
» les empêcher de commencer dans l'Eglise de France une série de *va-*  
» *riations doctrinales comme celles des Eglises protestantes* (ib. 393). »  
A Dieu ne plaise que nous rendions injures pour injures ; de sembla-  
blables excès font plus de tort à ceux qui les commettent qu'à ceux qui  
les subissent : quoique plus *incrédules que les incrédules du dix-hui-*  
*tième siècle*, quoique travaillant à *commencer une série de variations*  
*doctrinales semblables à celles des protestants*, quoique *ignorant le pre-*  
*mier article du Symbole* OU N'Y CROYANT PAS, nous osons soutenir,  
avec les illustres prélats qui ont censuré la doctrine Laménaisienne,  
« que l'on trouve, il est vrai, des vestiges de la religion primitive  
» touchant les vérités qui sont la base et le fondement de la religion  
» et des mœurs, dans les traditions des différents peuples, » mais que  
l'on ne peut dire que « la tradition du genre humain *certifie* les dogmes  
» qui sont le fondement de la religion chrétienne, » et qu'une notion  
complète en soit demeurée chez toutes les nations idolâtres, de manière  
à ce que l'on puisse affirmer que la vérité a toujours été catholique ou  
universelle ; nous osons, oui, *bonnes personnes* que nous sommes, nous  
osons dénoncer ces erreurs à l'autorité ecclésiastique, et supplier  
NN. SS. les évêques, auxquels nous soumettons respectueusement nos  
réflexions, ainsi que les dignes supérieurs qui président aux séminaires,  
les chefs des communautés religieuses, et tous ceux auxquels est con-  
fiée l'éducation cléricale, de vouloir bien examiner devant Dieu s'il est  
prudent de laisser de pareilles doctrines s'infiltrer dans l'esprit des jeu-  
nes lévites, et s'il ne serait pas sage d'imiter la conduite de la sainte  
Compagnie de Jésus, de plusieurs supérieurs respectables et d'un cer-  
tain nombre de vénérables prélats qui ont interdit ou fait suspendre la  
lecture de cet ouvrage.

A.-B. C.

**268. HISTOIRE INTIME DE LA RUSSIE** *sous les empereurs*  
*Alexandre et Nicolas, et particulièrement pendant la crise de 1825*, par  
J.-H. SCHNITZLER. — 2 vol. in-8° de xiv-519 et 524 pages (1847), chez  
Jules Renouard ; — prix : 15 fr.

*L'Histoire intime de la Russie* ne doit pas être confondue avec toutes

ces révélations apocryphes sur lesquelles on est accoutumé à spéculer aujourd'hui. Il y a ici des détails curieux, des faits importants et bien observés, de louables intentions, et des réflexions pleines de sagesse sur la marche lente et progressive que doit suivre la civilisation dans un pays qui forme à lui seul tout un monde à part. Cette contrée, essentiellement imitatrice, se trouvant entourée de nations chez lesquelles les institutions ont perdu la sève de leur jeunesse, il serait à craindre qu'en cédant trop vite à des entraînements irréflechis, elle ne passât de la barbarie à la corruption, sans se reposer dans une forte et brillante maturité.

L'auteur, déjà connu par plusieurs travaux littéraires, s'est proposé de jeter quelque jour sur une des crises les plus formidables que la Russie ait eu à subir il y a un peu plus de vingt ans. Il s'agit d'une conspiration militaire, qu'avaient ourdie des caractères remuants, passionnés, avides de réformes, mais surtout guidés par l'ambition personnelle. Cette conspiration, qui avait son foyer au Nord et au Midi, s'était créé des intelligences dans plusieurs régiments et jusque dans la garde impériale. De plus, elle s'entendait avec la Pologne, qu'elle avait associée à ses plans, la flattant d'une restauration prochaine de son intégrité nationale. Le sujet, comme on le voit, est plein d'intérêt par lui-même ; avant d'y entrer, M. Schnitzler jette un coup-d'œil sur l'histoire générale de la Russie ; de là, il passe à l'exposé rapide des faits qu'embrasse le règne glorieux d'Alexandre. Il s'appesantit un peu plus sur la mort de ce monarque, dénouement précoce d'une existence qui semblait pouvoir compter beaucoup de jours encore, et sur lequel sont accréditées beaucoup de fausses opinions ; puis commence le récit qui fait le sujet de ces deux volumes. La conjuration de Pastel, de Mourawief, du prince Troubestkoï et de leurs complices, leur plan, leur but, les oppositions qu'ils devaient rencontrer, l'échec qu'ils subirent, le jugement de ce vaste et difficile procès, les châtimens divers infligés à ces ambitions malades, qui voulaient arriver à d'utiles réformes par le régicide ; tout cela forme autant de chapitres qu'on lirait avec plus de plaisir, s'il n'y régnait une certaine confusion. Ainsi, l'auteur, après nous avoir montré les conjurés en action, aborde les moyens sur lesquels ils s'appuyaient pour consommer leur déplorable entreprise. Il nous eût paru plus logique d'exposer d'abord l'état des sociétés secrètes qui minent sourdement l'Empire russe, de montrer les ressources des coupables, de leur mettre le glaive à la main quand l'heure du crime

n'avons trouvé aucun fait inutile ou dangereux. — Nous persistons donc dans le jugement que nous avons précédemment porté : à l'exception de la jeunesse, pour laquelle quelques détails ne seraient pas sans danger, nous pouvons indiquer ces Voyages comme offrant une lecture intéressante et instructive tout à la fois. A.

---

### A NOS ABONNÉS.

Arrivés au terme de la 8<sup>e</sup> année de notre publication, nous devons témoigner notre reconnaissance à tous ceux qui nous ont soutenus par leurs encouragements et par leurs conseils dans l'œuvre difficile à laquelle nous nous sommes consacrés. Il ne faut rien moins que le sentiment profond de l'utilité du but que nous avons en vue, la conviction de quelque bien déjà obtenu, l'espérance de quelques services à rendre encore, le témoignage souvent trop flatteur de ceux qui s'associent à nos efforts et qui nous les rendent possibles par leur fidèle concours, pour nous faire oublier les difficultés de notre tâche. Nous espérons continuer à les surmonter. Tout ce que nous pouvons promettre, c'est que nous serons à l'avenir ce que nous avons été dans le passé. Que les lecteurs auxquels nous nous adressons nous conservent leur sympathique adhésion, et la *Bibliographie catholique*, forte de leur appui, ne reculera devant aucun obstacle pour s'en montrer toujours digne.



# TABLES.

## I.

### TABLE DES ARTICLES RELATIFS A LA *Bibliographie Catholique*, A L'ŒUVRE DES BONS LIVRES ET A DES SUJETS GÉNÉRAUX.

Académie française : — séance publique, page 95.

— des Sciences morales et politiques : — id., 443.

Bibliothèques principales de l'Europe, 492, 240.

M. de Châteaubriand, 241, 337, 433.

Colportage des mauvais livres, 288.

Correspondance : Lettre de M. l'abbé E. de Lehen, relative à l'*Histoire universelle de l'Église catholique*, 286.

M. Alexandre Guiraud et ses ouvrages, 49.

Journaux publiés depuis la Révolution de Février, 97, 145, 193, 289, 354, 385, 417, 529.

Mosaïque littéraire, 5, 49, 97, 145, 193, 241, 289, 337, 385, 433, 529.

Notice sur S. E. le cardinal Mazzofanti, 479.

Ouvrages condamnés et défendus par la Congrégation de l'Index, 48, 239.

Publications du comité de la rue de Poitiers, 525.

## II.

### TABLE ALPHABÉTIQUE DES OUVRAGES EXAMINÉS.

---

On conçoit sans peine que le classement des livres tel que nous le donnons dans la Table suivante ne saurait être absolu, c'est-à-dire qu'un ouvrage peut souvent convenir à plusieurs classes de lecteurs à la fois. Par la classification que nous employons nous voulons surtout caractériser les ouvrages, et nous croyons qu'il serait difficile d'en donner une plus rigoureuse; mais on conçoit, par exemple, qu'un livre de piété ou d'instruction religieuse conviendra à beaucoup de lecteurs à la fois.

---

*Explication des signes employés dans cette Table, et qui précèdent les titres des ouvrages.*

N<sup>o</sup> 1. Indique les ouvrages qui conviennent AUX ENFANTS.

2. — les ouvrages qui conviennent aux personnes d'une INSTRUCTION ORDINAIRE, tels que les artisans et les habitants des campagnes.

3. Indique les ouvrages qui conviennent AUX JEUNES GENS et AUX JEUNES PERSONNES. — Le titre de l'ouvrage indique souvent qu'un livre convient particulièrement à un jeune homme ou à une jeune personne.
4. — aux personnes d'un AGE MUR, AUX PÈRES et AUX MÈRES de famille, à ceux qui sont chargés de l'éducation des autres.
5. — — AUX PERSONNES INSTRUITES qui aiment les lectures graves et solides.
6. Ouvrages de CONTROVERSE, de DISCUSSION RELIGIEUSE ou PHILOSOPHIQUE.
- \*. — d'INSTRUCTION religieuse, ASCÉTIQUES et de PIÉTÉ.
- †. — qui conviennent particulièrement AUX ECCLÉSIASTIQUES.
- A. Livres qui conviennent à TOUS LES LECTEURS.
- Y. Livres absolument MAUVAIS.
- M. Ouvrages MÉDIOCRES, même dans leur spécialité.
- R. Placée toujours après un chiffre, cette lettre, qui n'est qu'un signe de prudence, indique que, pour la classe de lecteurs spécifiée par le chiffre ou par les chiffres précédents, l'ouvrage en question, quoique bon ou indifférent en lui-même, ne peut cependant, à raison de quelques passages, être conseillé ou permis qu'avec réserve.
- Y. Placé après un chiffre, indique un livre *dangereux* pour le plus grand nombre de lecteurs de la classe spécifiée, et qui ne peut être lu que par quelques-uns pour des raisons exceptionnelles.

NOTA. Un petit trait [—] placé entre deux chiffres, indique que l'ouvrage classé par ces chiffres convient aussi à toutes les classes intermédiaires; ainsi 4—6 veut dire que l'ouvrage convient aux lecteurs des classes de 4 à 6, soit 4, 2, 3, 4, 5 et 6.

## A.

3—6. Abrégé de l'Histoire du Bas-Empire de *Lebeau*, par M. E. *Delarue*, 357.

5. 6. †. Actes de N. S. P. le Pape Pie IX (Recueil des), 331.

Y. Adresse au pape Pie IX. sur la nécessité d'une réforme religieuse, par M. C. *Thions*, 48.

4—6. †. Affaires d'Italie (des), et de l'avenir probable de l'Europe, 474.

6. †. *Agnelli scripta universa*, 233.

5. 6. Agriculture en France (Statistique de l'), par M. Alex. *Moreau de Jonnés*, 90.

M. *Aigle* (l'), Almanach Napoléonien. 255.

A. M. *Algérie chrétienne* (l'), par M. A. *Egron*, 12.

3. R. *Alice*, première expérience du monde, par une *Institutrice*, 14.

Y. *Allemagne et Italie*, par M. *Edgard Quinet*, 48.

\*. *Alliances bénies* (les), par M. *Hubert Lebon*, 208.

A. *Almanach du Bon Catholique*, 253; — *Catholique*, 254; — de l'Ère nouvelle, 255; — *Encyclopédique, Récréatif et Populaire*; — du *Cultivateur et du Vigneron*; — de France; — de l'*Horticulture*; — des *Connaissances utiles et amusantes*, 258; — du *Marin*, 259.

M. *Almanach de Dieu*, 254; — du *bon Dieu*, 255; — de la *Constitu*

tion française ;— de Louis-Napoléon Bonaparte, 256 ;— des Montagnards, 257 ; — de l'Illustration ; — des Fumeurs, — Prophétique, 259.

- Y. Almanach du Bon Républicain ; — de l'Émancipation des Peuples ; — de la République française, 256 ; — des Travailleurs, 259 ; — des Amis du Peuple ; — Démocratique et Social ; — du Père Duchêne ; — du Socialisme ; — Phalanstérien, 260 ; — Comique ; — des Joueurs ; — du Diable amoureux, 261,
- \*. †. Ami de la Religion (l'), 207.  
 3. — des Jeunes Filles, 358, 432.  
 A. A. M. Pierre Joigneaux, représentant du peuple, 528.  
 3. Ange conducteur des Enfants (l'), par M. l'abbé Rauval, 396.  
 \*. †. Angelus, mottet à 4 voix, par le R. P. Lambillotte, 249.  
 4—6. Anticontrat social (l'), par M. Léonce de Claye, 181.  
 6. †. Aratoris scripta universa, 233.  
 3. 4. †. Archéologie (Éléments d'), par M. l'abbé Crosnier, 67.  
 6. †. — (Mélanges d'), par MM. Ch. Cahier et Art. Martin, 321.  
 A. Association générale de charité, 303.  
 A. Associations ouvrières (des), par M. Villermé, 517.  
 6. †. Aureliani (Sancti) scripta universa, 233.  
 A. Aux Electeurs. lettres de MM. Dufaure et G. de Beaumont, 526.  
 A. Aux Elections ! par M. Alfred Nettement, 528.  
 A. Aveux d'un Philosophe chrétien, par M. Joseph Droz, 209.

## B.

5. 6. Ballanche, par M. J.-J. Ampère, 110.  
 A. M. Beautés des Victoires et Conquêtes des Français, par M. E. de la Bédollière, 16.  
 3. Bibliothèque de la Jeunesse chrétienne, 160.  
 3. \*. A. — pieuse des Maisons d'éducation, 453.  
 A. Bien-être et Concorde des Classes du Peuple français, par M. Charles Dupin, 473.  
 M. Biographie authentique de Mgr l'Archevêque de Paris, par E. G., 48.  
 \*. †. — des Prêtres du diocèse de Cambrai, morts depuis 1800, 483.  
 A. Bon Jardinier (le), 259.  
 A. Bon Messenger (le), 257.  
 2. M. Bon sens du Père Richard (le), par M. l'abbé Védrine, 164.  
 \*, †. Bonheur de la vie religieuse (du), par le P. Jérôme Platus, traduit par le P. Antoine Girard, 61.  
 3. Bonne Etoile (la), par M. F. Fertault, 303.  
 2. 3. Botanique à l'usage de la jeunesse, par Mad. B\*\*\*. G. D. S., 538.

6. †. Bref du pape Pie VI contre le livre du professeur Eybel, intitulé :  
*Qu'est-ce que le Pape?* 454.  
3—6. Breiz-Izel, ou Vie des Bretons de l'Armorique, dessins d'Olivier  
*Perrin*, texte par M. Alexandre *Bouet*, 486.  
A. Budget de la République rouge (le), 528.

C.

6. †. *Cæsarii Arelatensis Episcopi (Sancti) opera omnia*, 20.  
3. Caractères et Portraits de la Jeunesse, par M. *Hostein*, 359.  
5. 6. R. †. Catéchisme de Fourier, 166.  
A. — du Vrai républicain, par V. B., 397.  
5. 6 †. Catholicisme (du), et de la Liberté, par M. l'abbé *Sabatier*, 210,  
304.  
6. †. M. *Catholicum lexicon hebraicum et Chaldaicum, etc.*, par M. P.-L.-B.  
*Drach*, 211.  
A. Causes de l'inégalité des richesses (des), par M. Hippolyte *Passy*.  
472.  
M. Ce qui arriverait si... Aux vieux soldats, aux braves de l'Hôtel des In-  
valides et de la Succursale, aux Membres de la Légion-d'Honneur,  
aux Marins, à la Gendarmerie, par M. C. *Durat-Lasagne*, 528.  
\*. †. Chants pieux, par F. P. B., 218.  
2. 3. Chatelaines de Roussillon (les), par Mad. Eugénie de la Rochère.  
160.  
\*. †. Chrétien charitable (le), par le R. P. Amable *Bonnefons*, 63.  
4—6. R. — dans le monde, par M. Charles *Sainte-Foi*, 539.  
Y. Christianisme suivant Jésus-Christ (le vrai), par M. *Cabet*, 239.  
5. 6. Classes (des) ouvrières en France pendant l'année 1848, par M. *Blan-*  
*qui*, 518.  
A. Club de village (le), par M. *Lamarque-Plaisance*, 526.  
3. Coin du feu (le), par Mlle. *Elise Brun*, 305.  
A. Colon de Van-Diémen (le), par M. *Rowcroft*; trad. par M. N.  
*Lefebvre-Durasté*, 542.  
A. Communisme (du), par M. A. *Thiers*, 526.  
\*. †. Conférences sur la Passion de N. S. Jésus-Christ, par le R. P. don  
*Joachim Ventura*, trad. par M. l'abbé E. *Ecoiffier*, 361.  
5. 6. †. — sur les devoirs des Instituteurs primaires, par M. C. A. *Salmon*,  
111.  
Y. Confession (de la) et du Célibat des prêtres, par M. Francisque *Bou-*  
*vet*, 219  
A. Conseils de religion et de morale, par M. de *La Teyssonnière*, 544.  
\*. Conservateur des âmes pieuses, (le), par M. l'abbé A. C., 546.  
\*. †. Considérations chrétiennes pour toute l'année, par le R. P. *Crasset*,  
487.

5. 6. Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence, par *Montesquieu*, avec Notice par M. l'abbé *Drioux*, 113.
- †. — sur l'immovibilité des desservants, par M. l'abbé *J. Bonnetat*, 262.
- \*. †. Consolation du Chrétien (la) dans la tribulation et l'adversité, par *J.-C. de Tilletierry*, 454.
3. 4. Contes de Noël (les), trad. de l'anglais de *Dickens*, par M. Adolphe *Joanne*, 363.
3. Corbeille de Fleurs (la), par Mad. la comtesse de *Bussanville*, 224.
6. †. M. Cosmogonie de la Révélation (la), par M. N.-P. *Godefroy*, 398.
3. 5. 6. Cosmos, par M. Alexandre de *Humboldt*, trad. par M. H. *Faye*, 114.
- †. Cours alphabétique, théorique et pratique de la législation civile ecclésiastique, par M. l'abbé *André*, 363.
5. 6. †. — de l'histoire de la Philosophie moderne, par M. Victor *Cousin*, 222.
3. \*. — de Méditations pour tous les jours de l'année, à l'usage de la jeunesse chrétienne, 118.
5. 6. †. — de Pédagogie, par M. Ambroise *Rendu fils*, 64.
3. 4. — de Style épistolaire, par M. J.-A. *Guyet*, 489.
3. 4. — élémentaire d'histoire; — Histoire du moyen-âge, par M. l'abbé *Guillaud*, 489.
- †. Curés (des), traduction de *Nardi*, publiée par M. l'abbé *Sionnet*, 223.

## D.

- Y. Déluge (le), par M. Frédéric *Klée*, 48.
- A. Demandes et Réponses sur les devoirs sociaux, par M. l'abbé *Gratry*, 65.
- A. Démocrate chrétien (le), par M. E. de *Gérando*, 263.
5. 6. Démocratie en France (de la), par M. *Guizot*, 305.
- Y. — (de la vraie), par M. Barthélemy *Saint-Hilaire*, 517.
5. 6. †. — (la) devant l'enseignement catholique, par Mgr *Parisis*, 491.
- M. Détails curieux sur la mort de Mgr l'Archevêque de Paris, par M. l'abbé *Taillefumière*, 226.
5. 6. \*. †. Devoirs envers les pauvres (des), par Ch. *Sainte-Foi*, 264.
- A. Dialogue entre un ouvrier mécanicien de Paris, républicain de la veille, et son frère, agriculteur en Normandie, républicain ni de la veille ni du lendemain, par M. F.-V. *Deshayes*, 527.
5. 6. †. Dictionnaire des Sciences occultes, 364.
5. 6. Dieu le veut, par M. le vicomte d'*Arincourt*, 119.
- †. Dimanche (le), par M. L.-F. *Gudrin*, 266.
6. †. Dionysii Exigui Opera omnia, 20.
- \*. †. Directeur dans les voies du salut (le), par le P. *Pinamonti*, trad. par le P. de *Courbeville*, 267.

- \*. Direction de saint François de Sales pour la prière, la méditation et les autres degrés de l'Oraison mentale, 167.  
4—6. †. Divorce (Un premier mot sur la proposition de rétablir le), par M. Rendu, 45.  
5. 6. Droit de Propriété (du), par M. Thiers, 171.

## E.

5. 6. †. Eclair avant la foudre (Un), 168.  
\*. †. Ecrits de Marie Eustelle (Recueil des), 139.  
Y. Eglise officielle (l') et le Messianisme, par M. Adam Mickiewicz, 48.  
Y. Eglise ou l'Etat (l'), par M. F. Génin, 48.  
3. 4. †. Éléments d'Archéologie, par M. l'abbé Crosnier, 67.  
Y. Éloïm, ou les dieux de Moïse, par M. L. Lacour, 48.  
A. Enseignement et sort des ouvriers et de l'industrie avant, pendant et après 1848, par M. Charles Dupin, 492.  
4. 5. †. Enseignement pratique dans les écoles maternelles, par M<sup>lle</sup> Marie Carpentier, 401.  
†. Entretiens ecclésiastiques, par M. l'abbé A. Barrillot, 68.  
\*. †. — spirituels de saint François de Sales (Vrais), 478.  
5. 6 R. Esclave Vindex (l'), par M. Louis Veillot, 403.  
\*. †. Esprit des saints illustres, par M. l'abbé L. Grimmes, 269, 367.  
5. 6. †. Essai philosophique sur l'influence comparative du régime végétal et du régime animal sur le physique et sur le moral de l'homme, par le P. Debreyne, 69.  
4. 6. †. — sur la réforme protestante. par M. l'abbé Orse, 455.  
A. Europe en 1848 (l'), par M. l'abbé Gaume, 65.  
M. Événements des journées des 23, 24, 25 et 26 juin, 24.  
†. Exercitia spiritualia P. Joannis Petittier, e Societate Jesu, 227.

## F.

3. 4. Fablier des écoles (le), par M. Porchat, 120.  
6. †. Facundi opera omnia, 20.  
2. 3. Famille des montagnes (Une), par M<sup>me</sup> H. de G. Nelly, 229.  
2. 3. Famille Dorival (la), par M. Théophile Ménard, 161.  
4. 5. R. Ferrand et Mariette, par M. l'abbé Adolphe de Bouclon, 493.  
6. †. Ferrandi (Fulgentii) opera omnia, 20.  
\*. †. Figures bibliques de Marie, par M. l'abbé Paul Sauceret, 406.  
2. 3. Fille de l'Émigré (la), par M. d'Épagny, 162.  
2. 3. — du mûçon (la), par M<sup>lle</sup> Élise Moreau, 162.  
2. 3. Fleurs d'amitié, contes aux enfants, par M<sup>lle</sup> A. Dubois de Thainville, 410.

- 4—6. Flore élémentaire de la France, par M. l'abbé P.-H. *Gonnet*, 410.  
 A. Fond des cœurs (le), 526.  
 5. 6. R. Fondement de la science sociale d'après la théorie du christianisme,  
 par M. Victor *Caland*, 481.  
 5. 6. Fragments du Commentaire de Galien sur le Timée de Platon, par  
 M. le docteur Ch. *Daremberg*, 457.

G.

5. 6. Galerie des Représentants du peuple, 74.  
 M. Grammatica chaldaica, par M. P.-L.-B. *Drach*, 212.  
 6. †. — hebraicæ linguæ, par *Gesenius*, trad. par F. *Tempestini*,  
 211.  
 2. 4. Grêle (de la) et des moyens d'en combattre les effets, par M. A.-J.  
*Laterrade*, 495.  
 †. †. Guide des âmes pieuses (le), par saint *François de Sales*, publié par  
 M. l'abbé M., 71.

H.

3. Heures pieuses d'un jeune homme, par M. Charles *Sainte-Foi*, 72.  
 Y. Histoire (Sur les variations de l'), 35.  
 M. Histoire complète anecdotique de l'insurrection de Paris, des 23,  
 24, 25 et 26 juin 1848, 24.  
 2. 3. — de Charles VIII, par M. *Todière*, 163.  
 M. — de la Garde mobile, par Alphonse *Balleydier*, 173.  
 4. 5. 6. R. — de Jeanne de Valois, par M. *Pierquin de Jembloux*, 125.  
 5. 6. — de M<sup>me</sup> de Maintenon, par M. le duc de *Noailles*, 368.  
 Y. — des deux Restaurations, par M. *Achille de Vaulabelle*, 309,  
 547.  
 3-6. — du Bas-Empire (Abrégé de l') de *Lebeau*, par M. E. *Delarue*,  
 357.  
 5. 6. R. — du Berry, par M. *Louis Raynal*, 169.  
 5. 6. R. — Evangélique confirmée par la judaïque et la romaine, par  
 le P. Paul *Pezron*, 555.  
 4—6. — intime de la Russie sous les empereurs Alexandre et Nico-  
 las, par M. J.-H. *Schnitzler*, 506.  
 4—6. — naturelle (Traité complet d'), par M. *Achille Comte*, 523.  
 4—6. — universelle, par César *Cantu*, trad. par MM. C. *Aroux* et  
*Piersilvestro Leopardi*, 370.  
 3. 5. 6. — universelle (Tableau analytique de l'), par le P. *Freuden-*  
*feld*, 44.  
 5. 6. R. †. — universelle de l'Église catholique, par M. l'abbé *Rohrba-*  
*cher*, 124, 174, 286, 458456.

I.

- °. Imitation de Saint-Louis de Gonzague, 556.  
A. Inégalité des richesses (Des causes de l'), par M. Hippolyte Passy, 472.  
†. Institutiones philosophicæ, ad usum seminariorum, auctore J. Blatairou, 126.  
†. Institutions diocésaines, ou Recueil des réglemens publiés par Mgr l'Évêque de Digne, 73.  
†. Instructions de saint Charles Borromée aux confesseurs de sa ville et de son diocèse, 25.  
4—6. R. †. Intervention de la société (de l') pour prévenir et soulager la misère, par M. Armand de Melun, 466.

J.

2. 3. Jeune Marin (le), par Mme Claire Guermante, 463.  
M. Journées de juin 1848, par des témoins oculaires. 24.  
6. †. Junilii scripta universa, 233.  
6. †. Justi (Sancti) Opera omnia, 20.  
Y. Justice et Charité, par M. Victor Cousin, 471.

L.

- A. Lectures des familles chrétiennes, ou Explications de la doctrine de J.-C., 26.  
5. 6. R. †. Légende de Notre-Dame (la), par M. l'abbé J.-E. Daras, 372.  
Y. Légendes et chroniques suisses, par M. G. de Valayer, 510.  
5. 6. †. Lettre à S. M. le roi de Prusse, par Mgr Rendu, 181.  
A. — de Pierre Favel, ouvrier bijoutier, à son ami Barigault, ouvrier tailleur, 528.  
Y. — sur l'organisation du clergé, à MM. les représentants du Comité des cultes, par M. l'abbé Forichon, 468.  
5. 6. †. Lettres à une dame sur la charité, par M. P.-A. Dufau, 130.  
6. †. — à un instituteur primaire sur les droits et les devoirs du citoyen, par M. Rendu, 27.  
°. †. — inédites du P. Surin, revues par M. l'abbé Pouzot, avec une Introduction par M. O. M. de Sarrion, 77.  
4—6. — sur le socialisme moderne, par M. Aurélien de Courson, 484.  
M. Lexicon et grammatica linguæ hebraicæ, par M. Duverdier, 212.  
6. †. — Manuale hebraico-latinum, par Gesenius, 211.  
6. †. Liberati Scripta universa, 233.  
5. 6. R. Libres penseurs (les), par M. Louis Veuillot, 316.

- \*. †. *Litanies (Soixante et quatorze) extraites de l'Écriture, des Pères, de la Liturgie*, par M. l'abbé Paul Sauceret, 406.
- 1. 3. *Livre de l'enfance chrétienne (le)*, par M<sup>me</sup> la vicomtesse de Flavigny, 453.
- 2. 3. *Livres religieux (Série de)*, par M. l'abbé Duchaine, 274.
- 3. 6. *Londres et les Anglais des temps modernes*, par M. le docteur Bureau-Riofrey, 28.
- Y. *Lunette du donjon de Vincennes (la)*, par M. F.-V. Raspail, 264.

## II.

- A. *Manifestations et maifestes*, par M. A. Pretrel, 528.
- \*. †. *Manuel de l'amour de Dieu*, 271.
- 3. \*. — *de la jeunesse chrétienne*, par M<sup>me</sup> E. Nault, née Pinon, 319.
- 5. 6. †. — *de l'histoire des dogmes chrétiens*, par Henri Klée, trad. par M. l'abbé Mabire, 131.
- 6. †. — *de philosophie morale*, par M. l'abbé B. Gilson, 30.
- †. — *des associés à la Propagation de la Foi*, par M. Hubert Lebon, 453.
- 3. 4. — *d'histoire*, par M. l'abbé Dejeans, 272.
- 5. 6. †. — *des maîtres d'études*, par M. P. Henri, 436.
- \*. — *du Congréganiste des saints Anges*, 376.
- A. — *du paysan électeur (Petit)*, 527.
- \*. †. — *(Petit) à l'usage des congrégations et des confréries établies dans le pensionnat des religieuses Ursulines de la ville d'Amiens*, par M. l'abbé L. Dangez, 512.
- 6. †. *Mappinii Scripta universa*, 234.
- 3. 4. *Marie, ou A la grâce de Dieu!* par M. J.-A. Guyet, 511.
- \*. *Marie, ô Marie, protégez notre France!!!* par M. Hubert Lebon, 320.
- \*. *Marie protectrice de la France*, par M. F., 78.
- \*. *Marie secours des chrétiens*, 321.
- \*. †. *Martyrologe romain*, 229.
- 4. 5. *Matinées littéraires*, par M. Edouard Mennechet, 230.
- A. *Mauvaise récolte (la), ou les Suites de l'ignorance, etc.*, par M. Ch. Dezobry, 137.
- †. *Méditations pour les prêtres avant et après la messe*, 512.
- \*. — *pour tous les jours et fêtes de l'année*, par M. l'abbé de Brandt, s. a. d., 376.
- M. *Méfiance et confiance pour les prophéties modernes*, 412.
- 6. †. *Mélanges d'archéologie*, par MM. Ch. Cahier et Art. Martin, 321.
- †. — *théologiques*, par une Société d'ecclésiastiques belgès, 79.
- Y. *Mémoires de deux jeunes mariées*, par M. H. de Balzac, 85.
- \*. *Mémorial des religieuses en retraite*, par M. l'abbé \*\*\*, 324.

- 4—6. Merveilles et beautés de la nature en France, par M. C.-B. *Depping*, 513.
- A. Méthode pour assister les malades et les disposer à la mort, 32.
- Y. Mille et un jours (les), contes persans, traduits par *Pétis de La-croix*, 86.
- 3—6. Missions de l'Orégon et Voyages dans les montagnes rocheuses en 1845 et 1846, par le P. J. *de Smet*, trad. de l'anglais par M. *de Bourlez*, 414.
- \* †. Mois de Marie paroissial (le), par M. l'abbé *Laden*, 415.
- \*. Mois de Marie sur un plan nouveau, et Manuel du vrai serviteur de Marie, 415.
- A. Mgr Affre, Archevêque de Paris, par M. *Henri de Riancey*, 87.
- Y. Montagne sainte (la), par M. l'abbé P.-J. *Carle*, 273.
6. †. Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Marie-Madeleine en Provence, et sur les autres apôtres de cette contrée, 326, 417.
- M. Mort de Mgr l'Archevêque de Paris, par L.-C., 18.

## N.

6. †. Nicetii (Sancti) Scripta universa, 233.
- \*. †. Notice sur Notre-Dame des Anges, par M. l'abbé A.-E. *Sebaux*, 88.
- M. — sur la vie et la mort de Mgr l'Archevêque de Paris, 18.
3. 4. — sur la vie de Gabrielle de G\*\*\*, Marie L. D\*\*\* et Angèle d Sainte-C\*\*\*, comtesse de P\*\*\*, 184.
- \*. Nourriture de l'âme chrétienne (la), par M. l'abbé *Désiré Pinart*, 557.
- \*. †. Nouveau recueil d'airs notés, 218.
- A. Nouveau Testament, traduction du R. P. *Bouhours* et du R. P. *Lallemant*, revue et corrigée par M. l'abbé *Herbet*, 379.
- Y. Nouvelle Théologie philosophique, par M. *Emile Hannotin*, 240.

## O.

- \*. †. OEuvres spirituelles de dom Jean de *Palafœ*, 514.
- †. Oraison funèbre de Mgr Paul Naudou, Archevêque d'Avignon, 232.
5. 6. R. Organisation du travail, par M. *Louis Blanc*, 5.
- Y. Où est le salut du pays? 528.
- A. Ouvriers et bourgeois, par M. J.-P. *Schmit*, 89.

## P.

- \*. Pain des anges (le), 558.
- A. Papauté (la) et les éléments romaines, par M. *Artaud de Mon-tor*, 475.
- A. Partageux (les), par M. *Wallon*, 527.

- 4-6. R. Pensées de la princesse Constance de Salm, précédées d'un Avant-Propos, par M. de Pongerville, 580.
- \* †. Perfection chrétienne (Traité de la), du R. P. Alph. Rodriguez, édition revue par M. l'abbé Cruice, 236.
- M. Perfectionnement de l'éducation des filles (du), par M<sup>me</sup> la comtesse de Bassanville (Anaïs Lebrun), 474.
- †. Petitdidier (P. Joannis), è Societate Jesu, Exercitia spiritualia, 227.
- A. Petite philosophie. par M. Louis Veillot, 420.
- A. Petit Manuel du paysan électeur, 527.
- M. Petits Traités publiés par l'Académie des sciences morales et politiques, 470, 516.
3. Philippe-Auguste, par M. J.-B.-J. Champagnac, 329.
5. 6. †. Pie IX pontife et souverain, par M. Balmès, 89.
- A. Pierre et Paul, anecdote d'hier, 528.
- \* †. Pieux exercices en l'honneur de Marie, pour le mois de mai, par M. l'abbé Pouget, 416.
- A. Politique du bon sens (la), par M. de Gérard, 528.
6. †. Pontiani Opera omnia, 20.
- A. Portrait authentique de Mgr Denis-Auguste Affre, dessiné par M. l'abbé de Ségur, 18.
- M. Précis des événements de Paris, pendant l'insurrection des 23, 24, 25 et 26 juin 1848, 24.
- †. Prælectionum theologicarum Compendium de Contractibus, par M. l'abbé J. Carrière, 185.
- 4.-6. †. Premier mot (Un) sur la proposition de rétablir le divorce, par M. Rendu, 45.
2. 3. Première année dans le monde (Une), par M. l'abbé Th. B., 164.
- \* †. Prêtre (le), par M. Joseph-Prosper Enjelvin, 33.
5. 6. R. †. — et le Médecin devant la société, par le P. Lebreynne, 559.
- \*. Prières au saint Sacrement de l'autel, pour chaque semaine de l'année, par Pélisson, 453,
- †. Primasii episcopi Adrumetani Opera omnia, etc., 233.
- A. Profession de foi de Jacques Bonhomme, candidat à l'Assemblée nationale, par M. Schmit, 528.
- 4—6. Propriété (de la), par M. Thiers, 276.
- 4—6. — (du droit de), par M. Thiers, 471.
- 4—6. — (de la) d'après le Code civil, par M. Troplong, 471.
- 4—6. — (de la) et du socialisme, par M. Paul Drouilhet de Sigalas, 481.
2. 4. — (la) c'est le vol, 481.
5. 6. R. Providence (de la), par M. Damiron, 519.
5. 6. †. Pureté du cœur (la). par M. l'abbé Chassay, 138.

**Q.**

3. 6. †. Question religieuse (la), de 1682 à 1848, par M. Pierre Pradié, 564.

**R.**

3. 4. Raphaëline et Sébastienne, par M. J.-A. Guyot, 512.

M. Récit complet et authentique de la révolte des 22 au 27 juin 1848.  
24.

A. — des circonstances qui ont précédé et accompagné la mort de  
Mgr l'Archevêque de Paris, 18.

3. Récits du cœur, contes à l'enfance, par M<sup>me</sup> Clémence Marie, 379.

2. 3. — et souvenirs d'un voyage en Orient, par M. Baptistin Pou-  
joulat, 164.

\*. †. Recueil d'airs notés (Nouveau), 218.

3. 6. †. — des actes de N. S. P. le pape Pie IX, 331.

\*. †. — des écrits de Marie Eustelle, 139.

3. Récréations à l'usage des maisons religieuses d'éducation, par  
M<sup>me</sup> Boidin, 330.

A. Relation de la blessure et de la mort de Mgr l'Archevêque de Paris,  
par M. le docteur Cayot, 87.

Y. Religion (la) et la démocratie. par le R. P. Ventura, trad. de l'ita-  
lien par M. l'abbé Anatole Leray, 422.

3. 6. †. — et la liberté, par le R. P. Ventura, trad. de l'italien par  
M. l'abbé Anatole Leray, 422.

3. 6. †. — et la liberté considérées dans leurs rapports, par M. l'abbé  
Bautain, 331.

3. 6. R. République chez les moines (la), par le R. P. Abbé de la Grande-  
Trappe, 149.

A. Richeses (Des causes de l'inégalité des), par M. Hippolyte Passy, 472.

A. Rouges jugés par eux-mêmes (les), 527.

6. †. Rustici Opera omnia, 20.

**S.**

M. Sanglante insurrection des 23, 24, 25 et 26 juin 1848, 24.

A. Santé de l'âme et du corps (la), par M. l'abbé Warnet, 431.

M. Science du Diable (la), 261.

Y. Science populaire de Claudius, 35, 240.

†. Scripturæ sacræ Cursus completus, 37.

A. Séjour du maréchal Bugeaud à Grenoble, 528.

3. 6. †. Sermons sur les plus importantes matières de la doctrine chrétienne,  
par le P. Julien Lorient, 141.

2. 4—6. Socialisme (le) et le peuple des campagnes, par M. Paul Drouilhet  
de Sigalas, 481.

- \*. †. Soixante-quatorze Litanies extraites de l'Écriture, des Pères, de la Liturgie, par M. l'abbé Paul *Sauceret*, 406.
- 4—6. †. Souveraineté temporelle du pape (de la), par M. l'abbé *Dupantoup*, 174.
5. 6. Statistique de l'agriculture de la France, par M. Alex. *Moreau de Jonnés*, 90.
5. 6. Statolatrie, ou le communisme légal, 335.
5. 6. R. Structure du corps humain (Sur la), 35.
- 4—6. Synopsis analytique de la flore du Gard, par M. l'abbé J. G., 521.
5. 6. Système de M. Louis Blanc (du), par M. Léon *Faucher*, 41.

## T

3. 5. 6. Tableau analytique de l'histoire universelle, par le P. *Freudenfeld*, 44.
5. 6. †. Temple de Baal à Marscille, par M. l'abbé J.-J.-L. *Bargès*, 94.
5. 6. Testaments politiques, par M. Ad. de *Saintemarie*, 381.
5. 6. †. Théologie dogmatique, par Mgr Thomas M.-J. *Goussel*, 186, 383.
- Y ——— philosophique (Nouvelle), par M. Emile *Hannotin*, 240.
- 3—6. Thomas Morus, par M<sup>me</sup> la princesse de *Graon*, 282.
- 4—6. Traité complet d'histoire naturelle, par M. Achille *Comte*, 523.
- \*. †. — de la perfection chrétienne, du R. P. Alph. *Rodriguez*, édition revue par M. l'abbé *Cruise*, 236.
- M. Traités (Petits) publiés par l'Académie des sciences morales et politiques, 470, 516.
- A. Travail (du) et du pain, par un Travailleur, 527.
2. M. Trésor du peuple (le), par Paul *Desarènes*, 187.
6. †. Trojani Opera omnia, 20.

## U.

5. 6. †. Unité de l'Église (de l'), par J.-A. *Mochler*; trad. par M. Ph. *Bernard*, 189.
- 4—6. †. Un premier mot sur la proposition de rétablir le divorce, par M. *Rendu*, 45.

## V.

- Y. Variations de l'histoire (Sur les), 35.
- A. Veillées d'une chaumière de la Vendée, par M. le maréchal *Bugeaud d'Isly*, 527.
- \*. †. Veni, sancte Spiritus, — mottet à quatre voix, par le R. P. *Lambillotte*, 219.
- M. Véritable Almanach Napoléonien (le), 256.

- A. Vérité (la) aux ouvriers, aux paysans, aux soldats; simples paroles, par M. Théodore Muret, 477.
- \*. †. — sur l'évènement de la Salette (la), par M. l'abbé Rousselot, 237.
6. †. Victoris Capuani Scripta universa, 233.
6. †. Victoris Turonensis Scripta universa, 233.
3. Vie de notre Seigneur Jésus-Christ, par M<sup>lle</sup> Anaïs Martin, 143.
- A. — de sa sainteté Pie IX, par M. L. Benoist, 284.
- \*. — de la mère Marie-Aimée de Blonay, par Charles-Auguste de Sales, évêque et prince de Genève, 191.
- Y. — de Franklin, par M. Mignet, 516.
- Y. — de Franklin (Sur la), 36.
- A. — de Henri IV, par M. le vicomte de Nogent, 566.
- \*. †. — de M. Musart, curé de Somme-Vesle et de Poix, 238.
- \*. †. — de M. Vernet, prêtre de Saint-Sulpice, 46.
- \*. †. — du Père Antoine Lequieu, 285.
- Y. — et Voyages de Christophe Colomb, 36.
- Y. — et Voyages de Marco Polo, 36.
- 4—6. Visite à M. le duc de Bordeaux (Une), par M. Charles Didier, 478.
6. †. Vivenioli Opera omnia, 20.
- \*. Voie qui mène à Dieu (la), 453.
2. 3. Voyage en Orient (Récits et souvenirs d'un), par M. Baptistin Poujoulat, 164.
- Y. — (Vic et) de Christophe Colomb, 36.
- Y. — de Magellan et de Drake, 37.
- Y. (Vic et) de Marco Polo, 36.
- 3.R.4—6. Voyages nouveaux, par mer et par terre, par M. Albert Montémont, 567.
- Y. Vrai christianisme suivant Jésus-Christ (le), par M. Cabet, 239.
- Y. Vraie démocratie (de la), par M. Barthélemy Saint-Hilaire, 517.
- \*. †. Vrais entretiens spirituels de saint François-de-Sales, 478.

---

### III.

#### TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS.

A.	Arlincourt (le vicomte d') : <i>Dieu le veut</i> , 119.
Agnellus : <i>Œuvres complètes</i> , 235.	Aroux (C.) : <i>Histoire universelle</i> (trad.), 370.
Ampère (J.-J.) : <i>Ballanche</i> , 110.	Artaud de Montor : <i>La papauté et les émeutes romaines</i> , 475.
André (l'abbé) : <i>Cours de législation civile ecclésiastique</i> , 363.	Aurélien (St.) : <i>Œuvres complètes</i> , 233.
Arator : <i>Œuvres complètes</i> , 233.	

**B.**

- Balleydier (Alph.) : *Histoire de la Garde mobile*, 173.
- Balmès (l'abbé) : *Pie IX pontife et souverain*, 89.
- Baltus : *Réponse à l'Histoire des oracles de Fontenelle*, 364.
- Balzac (H. de) : *Mémoires de deux jeunes mariées*, 85.
- Bargès (l'abbé J.-J.-L.) : *Temple de Baal à Marseille*, 94.
- Barrillot (l'abbé A.) : *Entretiens ecclésiastiques*, 68.
- Barthélemy-Saint-Hilaire : *De la vraie Démocratie*, 517.
- Bassanville (Mad. la comtesse de) : *La Corbeille de fleurs*, 221. — *Du perfectionnement de l'éducation des filles*, 474.
- Bautain (l'abbé) : *La Religion et la Liberté* (Conférences de Notre-Dame), 331.
- Beaumont (G. de) : *Aux Electeurs*, 526.
- Benoist (L.) : *Vie de Sa Sainteté Pie IX*, 284.
- Beruard (Ph.) : *De l'Unité de l'Eglise* (trad.), 489.
- Binet : *Traité historique des dieux et des démons du paganisme*, 364.
- Bixio (le docteur) : *Almanach du Cultivateur*, 258. — *Annuaire de l'Horticulture*, *ibid.*
- Blanc (Louis) : *Organisation du travail*, 5.
- Blanqui : *Des classes ouvrières en France*, 518.
- Blatairon (l'abbé J.) : *Institutions philosophiques*, 126.
- Boidin (Mad.) : *Récréations à l'usage des maisons religieuses d'éducation*, 330.
- Bonaventure (Saint) : *La voie qui mène à Dieu* (Soliloque et Itinéraire), 453.
- Bonnefons (le P. Amable) : *Le Chrétien charitable*, 63.
- Bonnetat (l'abbé J.) : *Considérations sur l'immovibilité des desservants*, 262.
- Bouclon (l'abbé Adolphe de) : *Ferrand et Mariette*, 493.
- Bouet (Alexandre) : *Breiz-Izel, ou Vie des Bretons de l'Armorique*, 486.
- Bouhours (le P.) : *Nouveau Testament* (trad.), 379.

- Bouvet (Francisque) : *De la Confession et du Célibat des prêtres*, 219.
- Brandt (l'abbé de) : *Méditations pour tous les jours de l'année*, 376.
- Brun (Mademoiselle Elise) : *Le Coin du feu*, 305.
- Bugeand d'Isly (le maréchal) : *Veuilles d'une Chaumière de la Vendée*, 527.
- Burcard Riosley (le docteur) : *Londres et les Anglais des temps modernes*, 28.

**C.**

- Cabet : *Le Vrai Christianisme suivant Jésus Christ*, 239.
- Cahier (l'abbé Ch.) : *Mélanges d'archéologie*, 321.
- Calland (Victor) : *Fondement de la science sociale d'après la théorie du christianisme*, 481.
- Cantu (César) : *Histoire universelle*, 370.
- Carle (l'abbé P.-J.) : *La Montagne sainte*, 273.
- Carpantier (Mademoiselle Marie) : *Enseignement pratique dans les Ecoles maternelles*, 401.
- Carrière (l'abbé J.) : *De Contractibus*, 185.
- Cayol (le docteur) : *Relation de la blessure et de la mort de Mgr l'Archevêque de Paris*, 87.
- Césaire (Saint) : *Œuvres complètes*, 20.
- Champagnac (J.-B.-J.) : *Philippe-Auguste et son règne*, 329.
- Charles Borromée (Saint) : *Instructions aux Confesseurs*, 25.
- Chassay (l'abbé) : *La pureté du cœur*, 438.
- Châteaubriand (le vicomte de) : *Œuvres complètes*, 241, 337, 433.
- Claye (Léonce de) : *L'anticontrat social*, 481.
- Clémence-Marie (Madame) : *Récits du cœur*, 379.
- Comte (Achille) : *Traité complet d'Histoire naturelle*, 522.
- Courbeville (le P. de) : *Le directeur dans les voies du salut* (trad.), 267.
- Courson (Aurélien de) : *Lettres sur le Socialisme moderne*, 481.
- Cousin (Victor) : *Cours de l'histoire de la Philosophie moderne*, 222. — *Justice et Charité*, 471.
- Craon (Madame la princesse de) : *Thomas Morus*, 282.

- Crasset (le P.) : *Considérations chrétiennes pour toute l'année*, 487.  
 Crosnier (l'abbé) : *Eléments d'Archéologie*, 67.  
 Cruice (l'abbé) : *Traité de la perfection chrétienne* (édit. rev.), 236.

**D.**

- Damiron : *De la Providence*, 519.  
 Dangez (l'abbé L.) : *Petit Manuel à l'usage des congrégations et des confrères*, 512.  
 Daras (l'abbé J.-E.) : *La Légende de Notre-Dame*, 372.  
 Daremberg (le docteur Ch.) : *Fragment du Commentaire de Galien sur le Timée de Platon*, 457.  
 Daudin : *Le bon Jardinier*, 259.  
 Debreyne (le P.) : *Essai philosophique sur l'influence du régime végétal et du régime animal*, 69. — *Le Prêtre et le Médecin devant la société*, 559.  
 Decaisne : *Le bon Jardinier*, 259.  
 Dejeans (l'abbé) : *Manuel d'histoire*, 272.  
 Delarue (F.) : *Abrégé de l'Histoire du bas-empire de Lebeau*, 357.  
 Denis le Petit : *Œuvres complètes*, 20.  
 Depping (G.-B.) : *Merveilles et beautés de la nature en France*, 513.  
 Desarènes (Paul) : *Le Trésor du peuple*, 187.  
 Deshayes (F.-V.) : *Dialogue entre un ouvrier mécanicien de Paris et son frère*, 527.  
 Desmaisons : *Galerie des représentants du peuple*, 71.  
 Dezobry (Ch.) : *La mauvaise récolte*, 436.  
 Dickens : *Les Contes de Noël*, 363.  
 Didier (Charles) : *Une Visite à M. le duc de Bordeaux*, 478.  
 Drack (Paul-L. B.) : *Catholicum Lexicon hebraicum et chaldaicum, et Grammatica hebraica*, 211.  
 Drioux (l'abbé) : *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence* (Notes et Notice), 115.  
 Drouilhet de Sigalas (Paul) : *De la Propriété et du Socialisme : — Le Socialisme et le peuple des campagnes*, 481.  
 Droz (Joseph) : *Aveux d'un philosophe chrétien*, 209.

- Dubois de Thainville (M<sup>lle</sup> A.) : *Fleurs d'amitié*, 410.  
 Duchaine (l'abbé) : *Livrets religieux*, 271.  
 Dufau (P.-A.) : *Lettres à une dame sur la charité*, 129.  
 Dufaure : *Aux électeurs*, 526.  
 Dupanloup (l'abbé) : *De la souveraineté temporelle du pape*, 474.  
 Dupin (Charles) : *Bien-être et concorde des classes du peuple français*, 473. — *Enseignement et sort des ouvriers et de l'industrie*, 492.  
 Durat-Lasagne (C.) : *Aux vieux soldats*, 528.  
 Duval (Alexandre) : *Notice sur Olivier Perrin* (auteur des dessins de Breiz-Izel), 486.  
 Duverdier : *Lexicon et Grammatica lingue hebraicæ*, 211.

**E.**

- Ecoiffier (l'abbé C.) : *Conférences sur la Passion* (trad.), 361.  
 Egron (A.) : *L'Algérie chrétienne*, 12.  
 Enjelvin (l'abbé Joseph-Prospér) : *Le Prêtre*, 33.  
 Epagny (d') : *La Fille de l'émigré*, 162.  
 Eustelle (Marie) : *Recueil de ses écrits*, 139.

**F.**

- Facundus : *Œuvres complètes*, 20.  
 Faucher (Léon) : *Du Système de M. Louis Blanc*, 41.  
 Ferrand (Fulgence) : *Œuvres complètes*, 20.  
 Fertault (F.) : *La bonne étoile*, 303.  
 Flavigny (Mad. la vicomtesse de) : *Le livre de l'enfance chrétienne*, 453.  
 Forichon (l'abbé) : *Lettre sur l'organisation du clergé*, 468.  
 François-de-Sales (Saint) : *Vrais Entretiens spirituels*, 478.  
 Freudenberg (le P.) : *Tableau analytique de l'histoire universelle*, 44.

**G.**

- Gaume (l'abbé J.) : *L'Europe en 1848*, 65.  
 Génin (F.) : *L'Église ou l'État*, 48.  
 Gérard (de) : *La Politique au bon sens*, 528.

Gérando (G. de) : *Le Démocrate chrétien*, 263.

Gesenius : *Lexicon manuale hebraicum, et Grammatica hebraicæ linguæ*, 211.

Gilson (l'abbé B.) : *Manuel de philosophie morale*, 30.

Girard (le P. Antoine) : *Du Bonheur de la vie religieuse* (trad.), 61.

Godefroy (N.-P.) : *La Cosmogonie de la révélation*, 398.

Gounet (l'abbé P. II.) : *Flore élémentaire de la France*, 410.

Goussot (Mgr Thomas) *Théologie dogmatique*, 186, 383.

Gratry (l'abbé) : *Demandes et réponses sur les devoirs sociaux*, 65.

Grimmes (l'abbé L.) : *Esprit des saints illustres*, 269, 367.

Guérin (L.-F.) : *Le Dimanche*, 266.

Guernaute (Mad. Claire) : *Le jeune marin*, 163.

Guillaud (l'abbé) : *Cours élémentaire d'histoire : Histoire du moyen-âge*, 489.

Guiraud (le baron Alexandre) : *Œuvres complètes*, 49.

Guizot : *De la démocratie en France*, 305.

Guyet (J.-A.) : *Cours de style épistolaire* 489. — *Marie, ou à la grâce de Dieu*, 511. — *Raphaëline et Sébastienne*, 511.

## H.

Hannotin (Emile) : *Nouvelle Théologie philosophique*, 240.

Henry (P.) : *Manuel des maîtres d'études*, 436.

Herbet (l'abbé) : *Nouveau Testament* (trad. rev.), 379.

Hostein : *Caractères et portraits*, 359.

Humboldt (Alexandre de) : *Cosmos*, 114.

## J.

Jacob . *Galerie des représentants du peuple*, 71.

Joanne (Adolphe) : *Les contes de Noël* (trad.), 363.

Junilius : *Œuvres complètes*, 233.

Just (Saint) : *Œuvres complètes*, 20.

## K.

Klée (Frédéric) : *Le Déluge*, 48.

Klée (Henri) : *Manuel de l'histoire des dogmes chrétiens*, 131.

## L.

Lahédollière (E. de) : *Beautés des victoires et conquêtes des Français*, 16.

Lacour (P.) : *Éloim, ou les Dieux de Moïse*, 48.

Laden (l'abbé) : *Mois de Marie paroissial*, 415.

Lallemand (le P.) : *Nouveau Testament* (trad.), 379.

Lamarque-Plaisance : *Le Club de village*, 526.

Lambillote (le P.) : *Angelus; — Veni, sancte*, 249.

La Rochère (Mad. Eugénie de) : *Les Chatelaines de Roussillon*, 160.

Laterrade (A.-J.) : *De la grêle et des moyens d'en combattre les effets*, 495.

La Teyssonnière (le comte de) : *Conseils de religion et de morale*, 544.

Lebean : *Histoire du Bas-Empire* (abrégé), 357.

Lebon (liubert) : *Alliances bénies*, 208.

— *Manuel des associés à la Propagation de la foi*, 453. — *Marie! ô Marie! protège notre France!!*, 320.

Lefebvre-Durassé (N.) : *Le Colon de Van-Diemen* (trad.), 542.

Léopardi (Piersilvestro) : *Histoire universelle* (trad.), 370.

Leray (l'abbé Anatole) : *La religion et la liberté, Oraison funèbre d'O'Connell; — La religion et la démocratie, Discours funèbre pour les morts de Vienne* (trad.), 422.

Leroux de Lincy : *Légendes et chroniques suisses* (Introdct.), 510.

Libérat : *Œuvres complètes*, 233.

Liguori (Saint) : *Entretiens avant et après la Messe*, 512.

Loriot (le P. Julien) : *Sermons sur les plus importantes matières de la doctrine chrétienne*, 444.

## M.

Mabire (l'abbé) : *Manuel de l'histoire des dogmes chrétiens* (trad.), 131.

Mappinius : *Œuvres complètes*, 234.

Marchal (Charles) : *Almanach des joueurs*, 261.

Martin (l'abbé Arthur) : *Mélanges d'Archéologie*, 321.

- Martin (M<sup>lle</sup> Anaïs) : *Vie de N.-S. Jésus-Christ*, 143.
- Maurin : *Portrait authentique de Mgr Affre* (lithog.), 18.
- Méun (Armand de) : *De l'intervention de la société pour prévenir et soulager la misère*, 466.
- Ménard (Théophile) : *La famille Dorival*, 161.
- Mennechet (Edouard) : *Matinées littéraires*, 230.
- Mickiewicz (Adam) : *L'Eglise officielle et le Messianisme*, 48.
- Mignet : *Vie de Franklin*, 516.
- Moehler (J.-A.) : *De l'unité de l'Eglise*, 189.
- Montémont (Albert) : *Voyages nouveaux*, 567.
- Montesquieu : *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, 113.
- Moreau de Jonnès (Alex.) : *Statistique de l'agriculture de la France*, 90.
- Moreau (Adolphe) : *Almanach catholique*, 254.
- Morceau (M<sup>lle</sup> Elise) : *La Fille du maçon*, 162.
- Muret (Théodore) : *Le bon Messager*, 257. — *La vérité aux ouvriers, aux paysans, aux soldats*, 477.
- N.**
- Nardi : *Des curés et de leurs droits dans l'Eglise*, 223.
- Nault (Mad. E., née Pinon) : *Manuel de la jeunesse chrétienne*, 319.
- Nelly (Mad. H. de G.) : *Une famille des montagnes*, 229.
- Nettement (Alfred) : *Aux élections!* 528.
- Neuman : *Le bon jardinier*, 259.
- Nicet (Saint) : *Œuvres complètes*, 233.
- Noailles (le duc de) : *Histoire de Madame de Maintenon*, 368.
- Nogent (le vicomte de) : *Vie de Henri IV*, 566.
- O.**
- Orse (l'abbé) : *Essai sur la Réforme protestante*, 455.
- P.**
- Parisis (Mgr) : *La Démocratie devant l'enseignement catholique*, 491.
- Passy (Ippolyte) : *Des causes de l'inégalité des richesses*, 472.
- Pellisson : *Prières au saint Sacrement de l'autel*, 453.
- Pepin : *Le bon jardinier*, 259.
- Perrin (Olivier) : *Breiz-Izel, ou Vie des Bretons de l'Armorique* (dessins), 486.
- Pétis de Lacroix : *Les mille et un jours* (trad.), 86.
- Petitdidier (P.-Jean) : *Exercitia spiritualia*, 227.
- Pezron (le P. Paul) : *Histoire évangélique confirmée par la judaïque et la romaine*, 555.
- Pic VI : *Bref contre le livre intitulé : Qu'est-ce que le Pape?* 454.
- Pierquin de Gembloux : *Histoire de Jeanne de Valois*, 125.
- Pinamonti (le P.) : *Le Directeur dans les voies du salut*, 267.
- Pinart (l'abbé Désiré) : *La nourriture de l'âme chrétienne*, 557.
- Platus (le P. Jérôme) : *Du bonheur de la vie religieuse*, 61.
- Poiteau : *Le bon jardinier*, 259.
- Pongerville (de) : *Avant-propos aux Pensées de la princesse Constance du Salm*, 380.
- Pontien : *Œuvres complètes*, 20.
- Porchat : *Le Fablier des écoles*, 120.
- Pouget (l'abbé) : *Pieux exercices en l'honneur de Marie*, 416.
- Poujoulat (Baptistin) : *Récits et souvenirs d'un voyage en Orient*, 164.
- Ponzot (l'abbé) : *Lettres inédites du P. Surin* (rev.), 77.
- Pradié (Pierre) : *La Question religieuse, 1682-1848*, 561.
- Pretrel (A.) : *Manifestations et manifestes*, 528.
- Primasius : *Œuvres complètes*, 233.
- Q.**
- Quinet (Edgard) : *Allemagne et Italie*, 48.
- R.**
- Raspail (F.-V.) : *La Lunette du donjon de Vincennes*, 201.
- Ranval (l'abbé) : *L'Ange conducteur des enfants*, 396.

Palafox (Jean de) : *Œuvres spirituelles*, 314.

Raynal (Louis) : *Histoire du Berry*, 169.

Régulier-Desmarais : *Traité de la perfection chrétienne* (trad.), 236.

Rendu (Mgr) : *Lettre à S. M. le roi de Prusse*, 181.

Rendu (Ambroise) : *Lettres à un instituteur primaire sur les droits et les devoirs du citoyen*, 27. — *Un premier mot sur la proposition de rétablir le divorce*, 45.

Rendu fils (Ambroise) : *Cours de Pédagogie*, 64.

Réveil : *Breiz-Izel, ou Vie des Bretons de l'Armorique* (dessins), 486.

Riancey (Henri de) : *Mgr Affre, Archevêque de Paris*, 87.

2 Rodriguez (le P. Alphonse) : *Traité de la perfection chrétienne*, 236.

Rohrbacher (l'abbé) : *Histoire universelle de l'Eglise catholique*, 121, 174, 286, 458, 496.

Rousselot (l'abbé) : *La Vérité sur l'événement de la Salette*, 237.

Rowcroft (Ch.) : *Le Colon de Van Diémèn*, 542.

Rustique : *OEuvres complètes*, 20.

S.

Sabatier (l'abbé) : *Du Catholicisme et de la liberté*, 240, 304.

Sainte Foi (Charles) : *Le Chrétien dans le monde*, 539. — *Heures pieuses d'un jeune homme*, 72. — *Devoirs envers les pauvres*, 264.

Saintemarie (Ad. de) : *Testaments politiques*, 384.

Sales (Mgr Auguste de) : *Vie de la mère Marie-Aimée de Blonay*, 191.

Salm (la princesse, Constance de) : *Pensées*, 380.

Salmon (C.-A.) : *Conférences sur les devoirs des instituteurs primaires*, 111.

Sarrion (O.-M. de) : *Lettres inédites du P. Surin* (Préface), 77.

Saucerel (l'abbé Paul) : *Figures bibliques de Marie*; — *Soixante-quatorze litanies*, 406.

Schmil (J.-P.) : *Ouvriers et bourgeois*, 89. — *Profession de foi de Jacques Bonhomme, candidat à l'Assemblée nationale*, 528.

Schnitzler (J.-H.) : *Histoire intime de la Russie*, 506.

Sebaux (l'abbé A.-L.) : *Notice sur Notre-Dame-des-Anges*, 88.

Ségur (l'abbé de) : *Portrait authentique de Mgr Affre*, 48.

Sibour (Mgr) : *Institutions diocésaines*, 73.

Sionnet (l'abbé) : *Des curés et de leurs droits dans l'Eglise* (trad.), 223.

Smet (le P. J. de) : *Missions de l'Oregon*, 414.

Surin (le P.) : *Lettres inédites*, 77.

T.

Taillefumière (l'abbé) : *Détails curieux sur la mort de Mgr l'Archevêque de Paris*, 226.

Tempestini (F.) : *Grammatica hebraica lingue* (trad.), 214.

Thiers (A.) : *De la Propriété*, 276. — *Du Droit de propriété*, 474. — *Du Communisme*, 526.

Thious (l'abbé C.) : *Adresse au Pape Pie IX, sur la nécessité d'une réforme religieuse*, 48.

Thuillier : *Almanach du père Duchêne*, 260.

Todière : *Histoire de Charles VIII*, 163.

Trojanus : *OEuvres complètes*, 20.

Troplong : *De la Propriété d'après le Code civil*, 471.

V.

Valayer (G. de) : *Légendes et chroniques suisses*, 510.

Vaulabelle (Achille de) : *Histoire des deux Restaurations*, 309, 547.

Védrine (l'abbé) : *Le bon sens du père Richard*, 464.

Ventura (le P. don Joachim) : *Conférences sur la Passion*, 361. — *La Religion et la Liberté, Oraison funèbre d'O'Connell*; — *La Religion et la Démocratie, Discours funèbre pour les morts de Vienne*, 422.

Veuillot (Louis) : *Les livres Penseurs*, 316. — *L'Esclave Vindex*, 403. — *Petite philosophie*, 420.

Victor (Evêque de Tunones ou de Tunnes) : *OEuvres complètes*, 233.

Victor (Evêque de Capoue) : *OEuvres complètes*, 233.

Villeriné : *Des associations ouvrières*, 517.

Villethierry (J.-G. de) : *La Consolation du chrétien*, 454.  
 Vilmorin : *Le bon jardinier*, 259.  
 Vivienot : *Ouvrages complètes*, 20.

W.

Wallon : *Les Partageux*, 527.  
 Warnet (l'abbé), *La santé de l'âme et du corps*, 450.

IV.

TABLE DES JOURNAUX

PUBLIÉS DEPUIS LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER.

A.

Abeille politique et littéraire (l'), 529.  
 Accusateur révolutionnaire (l'), 200.  
 Ami du Peuple en 1848 (l'), 99.  
 Amour de la Patrie (l'), 294.  
 Ancien et le nouveau Monde (l'), 449.  
 Argot et jargon, 196.  
 Assemblée Constituante (l'), 352.  
 Assemblée Nationale (l'), 103.  
 Aurore de la République (l'), 103.  
 Avant-garde (l'), 353.  
 Avant-garde de la République (l'), 392.

B.

Banquet social (le), 156.  
 Bêtises de la semaine (les), 532.  
 Bien public (le), 530.  
 Bon Conseil (le), 155.  
 Bon Dieu (le), 351.  
 Bon sens (le), 449.  
 Bon sens du Peuple (le), 156.  
 Bonheur public et général (le), 203.  
 Bulletin de l'Assemblée nationale, 386.  
 Bulletin du Club de l'Égalité, 356.  
 Bulletins de la République, 63, 148.

C.

Canard (le), 204.  
 Cancans de la semaine, 389.  
 Cause du Peuple (la), 205.  
 Censeur Républicain (le), 392.  
 Charité et Justice, 151.  
 Commune de Paris (la), 107.  
 Conservateur de la République (le), 294.

Constitution (la), 106, 390.  
 Courrier de Paris, 356.  
 Courrier du soir (le), 153.

D.

Démocrate (le), 201.  
 Démocrate égalitaire (le), 297.  
 Dépêche (la), 153.  
 Diable boiteux (le), journal politique, véridique, charivarique, dramatique et vive la République!!! 385.  
 Diable boiteux à l'Assemblée nationale (le), 537.  
 Drapeau de la République (le) et Drapeau national, 534.  
 Drapeau républicain (le), 102.  
 Droits de l'homme (les), 103.

E.

Echo du Peuple (l'), par M. Alphonse Vernet, 205.  
 Echo du Peuple (l'), par M. Honoré Arnoul, 391.  
 Echo du soir (l'), 202.  
 Education républicaine (l'), 452.  
 Égalité (l'), 295.  
 Electeur (l'), 109.  
 Election populaire (l'), 202.  
 Émancipation de l'enseignement (l'), 388.  
 Enfer et le Paradis du Peuple (l'), 201.  
 Ephémérides de la République Française, 158.  
 Epilogueur (l'), 299.  
 Ere nouvelle (l'), 292.

Esprit du Peuple (l'), 197.  
Esprit national (l'), 354.  
Etendard des droits du Peuple, 148.  
Eventail républicain (l'), 197.  
Examen (l'), 534.

**F.**

Fanal républicain (le), 299.  
Flancur (le), 356.  
Foudre (la), 151.  
France libre (la), 300.  
France nouvelle (la), 529.  
France républicaine (la), 298.  
Franches paroles, 300.

**G.**

Garde national (le), 107.  
Garde national (le), par M. *Capo de Feuillede*, 146.  
Garde national de 1848 (le), 149.  
Garde nationale (la), 299.  
Girondin (le), 102.  
Girondin (le), par M. H.-N. *Lopez*, 106.  
Guillotine (la), 109.

**H.**

Harmonie universelle (l'), 206.  
Haute Vérité (la), 158.

**I.**

Indépendant (l'), 394.

**J.**

Journal de Démocrite, 301.  
Journal des Eglises, 109.  
Journal des Faubourgs, 295.  
Journal des Jacobins, 393.  
Journal de la Garde nationale et de l'Armée, 104.  
Journal des Sans-Culottes, 535.  
Journal officiel des Gardes nationales, 158.  
Journal universel d'Annonces, 392.

**L.**

Lampion (le), éclaircur politique, 536.  
Lampion républicain (le), 388.  
Lanterne (la), 353.  
Lanterne magique républicaine, 351.

Liberté (la), par MM. *Lherminier* et *d'Alaux*, 103.  
Liberté (la), journal des Peuples, 104.  
Liberté religieuse (la), 149.

**M.**

Magasin politique (le), 301.  
Mère Duchêne (le Travailleur, par la), 532.  
Messager (le), 203.  
Minerve (la), 203.  
Mois (le), 195.  
Monde de 1848 (le), le Monde républicain, 197.  
Moniteur des Postes (le), 198.  
Moniteur républicain (le), 145.  
Montagne (la) du Peuple fraternel et organisateur, 386.  
Murs de Paris (les), 158.  
Musée du Peuple, 394.

**N.**

Nation armée (la), 206.  
Notre Histoire, 151.  
Nouveau Cordelier (le), 154.  
Nouvelles du soir, 296.

**O.**

Omnibus (l'), 301.  
Ordre (l'), 149.  
Ordre public (l'), 106.  
Organisation du travail (l'), 206.  
Opinion publique (l'), 354.

**P.**

Pamphlet (le), 531.  
Pariser-Abend-Zeitung, 531.  
Patriote (le), 355.  
Pays (le), 301.  
Père Duchêne (le), ancien fabricant de fourneaux, 146.  
Père Duchêne (le), 289.  
Petit Homme rouge (le), 302.  
Petit Moniteur des communes (le), 392.  
Peuple (le), journal du soir, 389.  
Peuple (le), par M. Alphonse *Esquiros*, 105.  
Peuple constituant (le), 100.  
Peuple français (le), 389.  
Peuple souverain (le), 157.  
Polichinelle, 390.

Pologne de 1848 (la), 302.  
Presse du peuple (la), 387.  
Propagande républicaine, 153.  
Propriété (la), 296.  
Providence (la), 395.

**Q.**

Qu'est-ce que la République? 159.  
Queue de Robespierre (la), 148.

**R.**

Radical (le), 395.  
Reformateur des abus (le), 445.  
Réforme administrative (la), 391.  
Représentant du peuple (le), Journal des travailleurs, 101.  
Représentant du peuple (le), Journal quotidien des travailleurs, 198.  
République (la), 98.  
République des arts (la), 106.  
République Française (la), 99.  
Réveil du Peuple (le), par M. Ch. Félix 102.  
Réveil du peuple (le), par M. V. Rozier, 152.  
Révolution de 1848 (la), 530.  
Révolution sociale (la), 109.  
Revue des auteurs unis, 103.  
Revue patriotique, 302.  
Revue rétrospective, 195.

**S.**

Salut public (le), par M. E. Loudun, 101.  
Salut public (le), par M. Guérard, 149.  
Séance (la), 386.  
Sentinelle des clubs (la), 202.  
Sentinelle du peuple (la), par M. Ch. Dupressoir, 101.  
Sentinelle du peuple (la), par M. C. Sappernant, 153.  
Soir (le), 292.

Soirées républicaines, 158.  
Souveraineté du peuple (la), 200.

**T.**

Tarentule (la), 395.  
Travail (le), 302.  
Travailleur (le), 299.  
Travailleur (le), par la Mère Duchêne, 532.  
Tribun du peuple (le), 150.  
Tribune de 1848 (la), 109.  
Tribune des employés (la), 203.  
Tribune des réformes (la), 353.  
Tribune du peuple (la), 447.  
Tribune nationale (la), 147.  
Tribune parisienne (la), 297.  
Tribune populaire (la), 298.  
Triomphe du peuple (le), 296.

**U.**

Unité nationale (l'), 448.

**V.**

Véritable République (la), 160.  
Vérité (la), journal des intérêts du peuple, 107.  
Vérité (la), journal des intérêts israéliques, 297.  
Vieux Cordelier (le), Drapeau du peuple, 450.  
Vieux Cordelier de 1848 (le), 449.  
Voix des clubs (la), 145.  
Voix des femmes (la), 152.  
Voix du peuple (la), 98.  
Voix du peuple (la), nouvelles du jour, 102.  
Voix du peuple (la), nouvelles du soir, 102.  
Voix du peuple libre, souverain et progressif (la), 157.  
Vraie République (la), 193.

---

**ERRATA.**

Page 62, ligne 33, la fin de la grâce, lisez le prix de la grâce.

Page 112, ligne 21, dans sa prière, lisez dans sa vie privée.

Page 398, ligne 23 (t. III, p. 353), lisez (t. I, p. 365).

---



---

**DE L'IMPRIMERIE DE BEAU ,**  
à Saint-Germain-en-Laye.